

INQUIÉTANTES RUMEURS

L'un des officiers de la banque de St Hyacinthe est défalcaire au montant d'une cinquantaine de mille piastres. Il s'est enfui, laissant les actionnaires à leur sort. Espérons que l'institution ne ressentira pas trop vivement le choc de cette perte sèche.

Il y a plusieurs genres de défalcation, dont le moindre n'est pas de priver les actionnaires des revenus auxquels ils ont droit, par une administration conduite dans l'intérêt de tels ou tels. Si le public savait ce qui se passe dans certaines institutions, quels moyens détournés des directeurs de banques prennent pour se procurer de l'argent qui, répandu dans les veines du corps commercial, y porterait l'activité et la vie!

Notre système est faux et dangereux. Nous en avons la preuve tous les jours. Un caissier disparaît: jusque là sa banque avait paru solide, parfaitement administrée.

On découvre mauvais placements sur mauvais placements, ruines sur ruines etc. La banque est obligée de liquider ou de végéter pendant des années, de faire subir aux actionnaires d'énormes pertes. Si certains présidents disparaissaient, que serait ce donc?

Nous ne voulons pas jeter inutilement l'alarme dans le public: nous le mettons en garde contre des dangers qui se renouvellent tous les jours.

Il faut que des mesures soient prises pour y mettre un terme, si nous ne voulons pas être victimes de nouveaux désastres.

Il circule, dans les cercles bien renseignés, d'inquiétantes rumeurs.

ABUS DANS LES BANQUES

Le dernier numéro du *Monetary Times* contient un article aussi sensé qu'opportun sur la manière dont les banques sont administrées et conduites. L'écrit est intitulé "Frauds by bank officials."

Après avoir relaté plusieurs cas de désastres financiers dus aux présidents, directeurs et caissiers des banques, l'auteur condamne avec énergie la pratique des directeurs de ces institutions de se prêter à eux-mêmes.

"C'est dit-il, une pratique anormale, pour les directeurs d'une banque d'emprunter en leur qualité individuelle, largement d'eux-mêmes comme administrateurs. Cette pratique poussée à l'extrême est pleine de danger. Quand un homme est à la fois emprunteur et prêteur, il sera plus naturellement porté à aider l'emprunteur qu'à résister au prêteur. Le plus grand intérêt est du côté de l'emprunteur, puisqu'il emprunte pour lui-même, tandis que comme prêteur il dispose de l'argent des autres.

"Si la transaction rapporte des profits, c'est lui qui les aura moins l'escompte, si elle n'est pas profitable, c'est la banque qui souffre de la perte. Aucun directeur de banque ne sera un juge sévère dans sa propre cause; il mettra tous les doutes en sa faveur et contre la banque.

"Mals, ses co-directeurs ne sont-ils pas une garantie? Que sont-ils, si comme lui, ils empruntent d'eux-mêmes?"

"La règle en Angleterre est qu'un directeur de banque n'est pas supposé emprunter de la banque des administrations de laquelle il a un vote direct..."

"Le remède serait pour chaque banque de fixer le montant des prêts à ses directeurs et officiers..."

"A moins que de telles réformes

soient faites, il ne faut pas s'attendre à voir cesser les désastres résultant de l'usage par les administrateurs et officiers des banques de l'argent dont ils ont le contrôle.

Ces observations sont frappantes d'exactitude et de vérité.

Quand on suit de près la marche des banques, on découvre que, dans trop de cas, le malaise commercial est dû au fait que les directeurs absorbent à eux seuls une grande part des fonds disponibles, et que les clients des banques se voient, à un moment donné, privés des ressources sur lesquelles ils avaient raison de compter.

Les désastres que nous avons vus à Montréal, les pertes que les actionnaires d'autres institutions ont eu à subir par la privation de leurs dividendes, sont dus au contrôle pour ainsi dire exclusif des fonds par les officiers et directeurs de ces institutions. Nous connaissons tels directeurs de banque qui seraient dans l'impossibilité de faire face à leurs affaires, s'ils n'avaient à leur disposition la caisse des institutions dont ils ont la garde.

Dans l'intérêt des actionnaires comme dans celui du commerce, il devient nécessaire qu'une loi sévère soit adoptée pour défendre aux directeurs des banques de se prêter à eux-mêmes plus que dans une proportion définie.

Une banque est une institution qui existe par charte du parlement, c'est-à-dire par la volonté du public qui lui donne des privilèges dans l'intérêt général.

Trop d'institutions oublient les devoirs de leur charte pour devenir des instruments entre les mains de quelques personnalités, qui s'en servent pour empêcher le progrès de tout ce qui ne leur rapporte pas, à eux personnellement, un profit direct.

Ces observations ne s'appliquent pas à une banque en particulier, mais à toutes celles dans lesquelles se glissent les abus que signale le *Monetary Times*.

Les plans des bateaux-traviers et du mécanisme destinés à mettre en rapport le chemin de fer du Nord et l'Intercolonial, doivent arriver en cette ville ce matin.

Nous croyons que M. Davis donnera sans tarder les explications que nous avons déjà signalées.

SOMMES-NOUS CATHOLIQUES?

L'Etendard s'avance de plus en plus dans la voie de la résistance publique à la volonté du St-Siège.

Nous avons déjà fait contraster ses paroles avec les décrets de Rome.

Nous avons le regret d'avoir à constater qu'il persiste dans sa détermination de ne pas se soumettre aux ordres du St Père.

L'Université - Laval, reconnue comme la seule université catholique de cette province, est l'objet constant de ses attaques.

Il y a plus. M. Trudel déclare carrément que l'école de médecine offre plus de garanties que l'institution patronnée par Rome. Citons plutôt:

"La différence qu'il y aura entre les deux facultés consistera en ce que la succursale Laval sera sous le contrôle d'un prêtre de Québec, tandis que l'école sera sous celui de Son Ordinaire, S. G. Mgr de Montréal."

La succursale de l'Université, qui est sous le contrôle de tout l'épiscopat, sous la protection spé-

ciale de Rome, est, aux yeux de M. Trudel, une simple faculté sous le contrôle d'un prêtre de Québec, tandis que le collège de Médecine — un collège laïque, censuré par Rome, pour ne s'être pas affilié à Laval, — est la vraie institution selon le cœur de *L'Etendard*.

Il est pénible de voir à quel excès peuvent pousser l'orgueil et la colère.

Pourtant, il semble que l'orgueil bien entendu chez un catholique sincère, est de suivre les volontés du Chef de l'Eglise.

C'est lui qui a les responsabilités et les lumières nécessaires pour nous diriger et nous conduire.

Après des années et des années d'appels de tous genres, après avoir entendu le pour et le contre, le St-Siège persiste à maintenir l'Université-Laval comme la seule institution catholique de ce genre, dans cette province.

Pourquoi ne pas se soumettre à ses décisions? Pourquoi perpétuer la discorde et le scandale?

Il faut toujours qu'il y ait une autorité.

Enfin, sommes-nous catholiques? Reconnaissons-nous l'autorité du Pape?

L'EXPOSITION.

J'ai été témoin oculaire d'un fait consolant pour quiconque s'occupe du progrès agricole.

Quand j'ai visité le département des instruments d'agriculture, un grand nombre de personnes étaient là, par groupes, autour de telle machine ou de telle autre, en discutant les mérites, demandant des informations. Il y avait des gens de toutes les classes de la société, des médecins, des avocats, des marchands, tous possesseurs de fermes en exploitation.

Voilà un bon signe, un excellent augure.

Un cultivateur qui comprend l'importance des instruments agricoles, est sûr de réussir, parce qu'il a le goût de son art — l'art le plus payant enfin de compte, parce qu'il offre le plus de garanties de stabilité.

La main d'œuvre, devenue si rare et si dispendieuse, est avantageusement remplacée par la machine. Et il y en a des machines pour tous les ouvrages, jusques pour faire les fossés et les rigoles!

Avec un semoir mécanique, une moissonneuse, une faucheuse, un rateau à cheval, une charrue à double versants — qui sert aussi comme arrache-patates — un homme en fait-il de l'ouvrage, un peu beaucoup?

Je maintiens que ces instruments se gagnent en trois ans — juste le temps que vous avez pour les payer, si vous n'avez pas les moyens d'acheter argent comptant. Je suis l'ennemi juré du crédit, pour un cultivateur surtout, mais il y a crédit et crédit. Le crédit pour les habits, pour les voitures de luxe est une faute grave, une source d'embarras et souvent de ruine. Mais autre chose est de se créer une dette pour une machine agricole qui vous rapporte des profits, qui se gagne, que pour une robe de soie qui s'use sans profit.

Avec des machines, vous arrivez au perfectionnement certain de l'agriculture, parce qu'elles vous permettent de décupler la valeur du temps. Je tiens donc à fer et à clous pour les instruments agricoles.

J'ai en vain cherché, à l'exposition, un modèle nouveau d'arrache-patates. Parmi ceux qui sont connus, il en est de bons, mais pas de parfaits. Les uns meurtrissent la patate, d'autres laissent en terre une bonne quantité de tubercules.

M. Chs. T. Côté vient de recevoir un échantillon d'arrache-patates que je crois supérieur à tous ceux que nous avons. C'est simple, donc ça doit être bon. En tous cas, je vais l'essayer et je vous en donnerai des nouvelles.

Il n'y a rien de tel que d'essayer. L'an dernier, je reçus, pour l'essayer, une charrue à trois oreilles, instrument dans lequel j'avais peu de foi. Avec deux chevaux ordinaires et un seul homme j'ai fait l'ouvrage de trois charrues à une raie. Que tous ceux qui cultivent des légumes se procurent cette charrue qui coûte bon marché \$15.00, si je me rappelle bien.

UN CANADIEN.

LES ASILES

Les procédures intentées pour obtenir la mise en liberté d'une pauvre femme internée à l'asile de la Longue-Pointe, par son mari, amènent naturellement à la surface la question des malades de santé.

Il est évident que le gouvernement a besoin d'exercer, par ses officiers, une surveillance aussi active que constante sur ces institutions.

Le fait seul que des cas comme celui de madame Lynman viennent devant les tribunaux, indique les graves responsabilités qui pèsent sur l'état et ceux qui, en son nom, veillent au soin des malheureux que la Providence a privés de la raison.

Nous avons eu, nous aussi, à l'asile de Beauport nos drames et nos tragédies. L'assassinat d'un aliéné par un autre, la noyade d'un autre ont jeté dans l'esprit public des doutes alarmants sur la manière dont les asiles sont administrés.

Seus le rapport de la nourriture, nous engageons les inspecteurs à avoir l'œil ouvert, et à ne pas indiquer trop d'avance les jours de leurs visites.

Le système de ventilation doit aussi attirer d'une manière spéciale l'attention des autorités.

Il ne faut jamais perdre de vue que les aliénés sont logés et nourris en vertu d'un contrat sur lequel les propriétaires ont des bénéfices à réaliser.

HONNEUR AU CANADA!

Nous écrivons ce titre à l'occasion de deux brochures que nous venons de recevoir de M. Baillairgé ingénieur de la cité de Québec: l'une sous ce titre: *Mémoires lus devant la Société Royale du Canada* en 1882 et 1883, l'autre sous celui-ci: *Le Stéréométricon*.

Les deux brochures ont pour objet un même ensemble de questions mathématiques, savoir:

« 1. Application de la formule prismoidale au cubage de tous les corps; 2. Suggestions à l'endroit d'une nouvelle édition d'Euclide; 3. Solutions simplifiées de certains problèmes d'hydrographie et de partage des terres; 4. Surfaces de triangles et polygones sphériques sous un rayon ou diamètre quelconque. »

La première brochure contient en outre une notice biographique

sur l'auteur, et la seconde une nomenclature descriptive des 200 solides du tableau *Stéréométricon*, et des tables numériques diverses: aires des cercles, segments, zones, etc; poids spécifiques des corps.

L'utilité de ces tables numériques est incontestable, et les praticiens sont toujours enchantés de les avoir sous la main à un moment donné.

Nous applaudissons aux propositions de M. Baillairgé relativement à l'aire de triangle sphérique par la connaissance de son excès sphérique en degrés, minutes et secondes, au moyen d'un petit tableau donnant l'aire du demi-fuseau d'un degré, d'une minute, d'une seconde, pour le cas d'un diamètre égal à 1.

Relativement au vœu de l'auteur sur une réforme d'Euclide, on peut dire que c'est déjà un fait accompli; les *Éléments de géométrie* publiés en 1866 par M. Baillairgé lui-même ne sont pas une reproduction servile d'Euclide; il faut peut-être faire une exception, pour l'Angleterre, où l'on paraît professer pour Euclide une vénération pareille à celle que l'on conserve à un système de mesures justement qualifié d'arriéré.

Certes, il y a là un beau travail à faire, et ce serait une grande œuvre que celle qui, élagant les propriétés simplement curieuses, ne démontrant que ce qui n'est pas évident, utilisant largement la « formule prismoidale » et les théorèmes de Guldin, réduirait les traités élémentaires à une étendue moins effrayante pour les étudiants, et à des formules moins nombreuses pour les applications vraiment utiles.

Signalons en passant l'article relatif à des solutions simplifiées de deux problèmes de géodésie et d'hydrographie; la remarque de M. René Steckel sur les compléments autour du diamètre d'un parallélogramme est fort ingénieuse, et l'on peut croire que cette figure pourrait fournir une suite de belles applications.

Parlons enfin de *Stéréométricon*.

Le mot est un peu long et rude; mais la chose est belle et intéressante. Réunir en une même famille et sous une même formule tous les corps réguliers de la Géométrie élémentaire, c'est un magnifique résultat; un tel problème était digne d'exercer la sagacité des ingénieurs et des hommes pratiques, car ce sont ceux-là surtout qui s'en sont occupés. Le fait seul de porter et d'appeler l'attention générale sur la valeur pratique de la formule prismoidale, suffira pour faire la gloire des hommes qui s'y seront dévoués.

C'est le cas de M. Charles Baillairgé, qui, depuis 1866, saisit toute les occasions pour proclamer et pro-pager cette belle formule.

En France, un ingénieur des Ponts-et-Chaussées, M. E. Sergent, s'est imposé la même mission depuis l'année 1855, et a fait de grands voyages pour répandre son traité de *Métrage*; il raconte avoir trouvé la formule par une sorte d'intuition, et s'être aperçu plus tard qu'elle se trouvait implicitement dans la grande formule de Thomas Simpson.

Aux Etats-Unis, J.-B. Todd, dans ses « *Elements Geometry and Mensuration*, » New-York, 1855, donne cette formule et la démontre, précisément pour le prismoïde, mais sans se préoccuper de l'appliquer

uniformement aux corps réguliers. Thomas Simpson, professeur de Mathématiques en Angleterre, vivait au milieu du siècle dernier ; il établit sa célèbre formule pour l'évaluation approximative des aires et des volumes, dans le cas de formes quelconques, moyennant un nombre impair de sections équidistantes outre les bases.

Mais Simpson a pu ignorer d'abord que sa formule, appliquée aux corps réguliers de la Géométrie, avec une seule section équidistante, donnait alors, non pas seulement un valeur approximative, mais un résultat absolument exact.

Aussi nous aimons à le répéter, la formule prismoidale, proclamée et établie comme l'on fait M. Sargent en Europe et M. Baillargé en Amérique, à toute la valeur d'une véritable découverte, et mérite les éloges et la reconnaissance de tous ceux qui s'occupent d'étude ou d'enseignement.

NOTA.—M. Chs Baillargé, ingénieur à Québec, enverra gratuitement un exemplaire de sa brochure (en français ou en anglais, selon la désignation), aux collèges, institutions scientifiques ou littéraires, professeurs de mathématiques, membres des sociétés françaises, anglaises, américaines ou autres pour l'avancement de la science, qui en feraient la demande.

M. Solomon, le principal instigateur du mouvement d'union entre la Jamaïque et la Puissance, a eu une entrevue avec Sir John A. McDonald et Sir Leonard Tilley.

Le premier ministre n'a pris aucune engagement et donné aucune réponse de nature à faire connaître sa pensée.

Naissance d'une colonie

En consultant l'histoire des origines du Canada, nous voyons ce qui s'est fait alors en France pour fonder la colonie canadienne française : fondation d'une compagnie, choix des familles souches, secours, protection, etc. Le succès a été lent à se produire, la mère-patrie n'a pas toujours été bonne pour sa fille, qu'elle s'est même trop facilement laissé enlever ; mais enfin, l'œuvre s'est faite, et si bien que la nationalité canadienne-française est aujourd'hui l'un des éléments importants de la population de l'Amérique du Nord.

Il est des pays puissants qui sont restés jusqu'à nos jours étrangers à tout système colonial ; tel est le cas de l'Allemagne.

Ce n'est pas que les Allemands restent enfermés dans leur pays : les Etats-Unis comptent un très grand nombre de sujets d'origine allemande ; mais ils sont là complètement libres de tout lien avec la mère-patrie ; ils constituent des familles allemandes, mais non une colonie.

Or, puisqu'il y a exubérance de population sur le sol germanique, puisque chaque année un grand nombre d'Allemands s'en vont s'établir au loin, des hommes éminents de cette nation se sont ralliés enfin au projet de M. de Bismark, de fonder quelque part une véritable colonie. On ne peut désormais douter de la réussite.

Le territoire choisi est cette grande côte africaine qui se trouve au sud-ouest de l'Afrique, au nord de la colonie anglaise du Cap, et au sud de la colonie portugaise de la Guinée inférieure.

Or, par conséquent, est le point principal des premières installations ; mais on peut compter que l'activité alle-

mande va se porter là avec toutes les ressources de la science moderne, et désormais, il faut nous attendre à voir s'élever, dans cette belle région, un véritable Etat, qui sans doute aura son rôle dans l'avenir.

Nos concitoyens aux Etats-Unis volent leur influence grandir considérablement. Cet état de choses doit réjouir ceux que des circonstances incontrôlables ont jeté au delà des frontières. Ils sont assez nombreux maintenant pour prendre une large part au gouvernement des Etats-Unis.

Il y a quelques jours à peine nous applaudissions à l'élection de nos compatriotes du Maine ; aujourd'hui nous nous réjouissons du succès de MM. Alexis Cyr et P. D. Gagnon, tous deux Acadiens, qui viennent d'être élus aussi, représentants à la législature du Maine, le premier député de la paroisse de Grande Isle, et le second pour celle de Frenchville.

L'élément canadien-français, fier de ces premiers succès, doit s'unir et travailler ardemment à augmenter le nombre de ses représentants, afin que sa voix soit écoutée dans les chambres de la grande République américaine.

M. Daniel Côté, de Biddeford, a obtenu une majorité de 560 voix et non de 200 voix, comme nous l'avons annoncé.

Honneur aux Canadiens-français !

Le Grand-Tronc

Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc ont tenu à Londres leur assemblée semestrielle régulière.

Les Premières Actions Préférentielles ont seules été favorisées d'un dividende ; il n'y en a pas eu pour les Secondes Actions Préférentielles, car le dividende des Premières ne laisse disponible qu'une somme de 500 livres sterling.

La perte nette pour le semestre est de 49,000 livres.

Ces nouvelles ont fait baisser le cours des titres du Grand-Tronc.

Les défenses côtières de la France

On lit dans l'*Avenir Militaire*, journal français :

L'opinion que nous ne cessons de soutenir relativement à l'inefficacité des batteries et des forts que le département de la guerre entretient et renouvelle même, sur tout notre littoral, est fortement confirmée par le résultat d'une expérience qui vient d'être faite en Angleterre.

Voulait se rendre compte exactement de la valeur des batteries à barquette, qu'elle ne voudrait pas être obligée de remplacer partout par des batteries cuirassées et casemattées, l'autorité militaire anglaise s'est entendue avec l'amirauté, pour faire un exercice d'attaque par mer contre une de ces batteries à barquette. On a choisi, d'une part, un cuirassé qui avait pris part au bombardement d'Alexandrie, le *Sultan*, et, d'autre part, l'île d'Inchkeith, dans le Firth of Forth. Cette île est armée avec quatre canons-bouche de 10 pouces, placés en barquette, et la pièce qui est à la pointe nord de l'île fut désignée pour subir l'épreuve. Ce canon fut entourée de mannequins qui représentaient ses servants, dans la position du chargement.

Le *Sultan*, de son côté, avait son armement complété, d'après l'expérience acquise devant Alexandrie, par des machingsuns : 2 *Nordenflett*, 4 *Gardner*, 2 *Galling*, et 1 *Hatchiss* de 37 millimètres.

D'après l'*Army and Navy Gazette*, qui nous fournit ces renseignements, la commission qui présidait à ces expériences était composée :

de l'inspecteur-général des fortifications, de celui de l'artillerie, et de huit autres officiers, parmi lesquels il convient de citer des professeurs de l'école de canonage de la marine, et de l'école d'artillerie de l'armée.

Les expériences ont commencées le 7 août, et ont duré trois jours. Le premier jour les divers tirs ne duraient que deux minutes chacun ; les obus du *Sultan* avaient leurs mèches mal ajustées ; le dommage fait à la batterie fut trouvé sans importance et le résultat était désappointant pour les marins. C'est de cette épreuve manquée que certains journaux ont rendu compte la semaine dernière. Le samedi 9, les épreuves furent recommencées en les faisant durer cinq minutes, au lieu de deux, pour chaque sorte d'armes. Quand les petites armes tiraient, les gros canons tiraient aussi, à poudre seulement, afin que les conditions de fumée et d'ébranlement du bâtiment fussent à peu près les mêmes que dans un véritable combat.

Après chaque tir de cinq minutes, on s'arrêtait pour que l'on pût savoir, de la batterie de terre, quels étaient les résultats. Ils furent tous différents de ceux de la première journée. Après le tir à 1,000 et 1,500 yards des petites armes, qui, à la fin, avaient tiré toutes à la fois pendant dix minutes, les experts de la batterie signalèrent « quatre servants tués, le canon et un affût frappés de 30 projectiles ; il faudrait une heure pour réparer le dommage ».

La commission ajourna la troisième séance au lundi 11. Ce jour là les gros canons du *Sultan* lancèrent successivement cinq shrapnels à des distances variant de 1,000 à 3,000 yards. On devait ensuite tirer avec des obus ordinaires ; mais le résultat du tir des shrapnels fut tellement décisif, les mannequins avaient été frappés de telle sorte, le canon, son affût et l'ouvrage lui-même étaient détériorés à ce point que la commission jugea inutile d'accroître le dommage.

Les partisans des fortifications terre dirent sans doute que, pour être complète et décisive, l'expérience aurait dû avoir sa contre-partie, celle du tir de la batterie contre le cuirassé. Nous reconnaissons la valeur de cette objection. Si la batterie de terre avait eu les moyens de tirer en bombe, à la condition de bien connaître la distance incessamment changeante à laquelle se trouvait le cuirassé, dont les parties vitales ne pouvaient pas être pénétrées par un tir direct à 2,000 yards, ce vaisseau aurait pu être mis hors de combat, coulé même. Nous savons que, d'après des expériences faites en Russie avec un mortier rayé, 40 0/0 des bombes ont atteint, à 5,000 yards, une cible qui représentait la surface d'un cuirassé de 1er rang. Mais ce n'est pas avec de grands vaisseaux de 100^m de long sur 20 de large qu'un amiral intelligent attaquera désormais des batteries à terre puisque l'on peut faire porter un gros canon et un mortier par une canonnière cuirassée de 50^m de long sur douze de large. C'est un essai de bâtiments de ce genre et de plus petits encore qu'une batterie de terre serait assaillie quand les torpilleurs qui auraient plus ou moins longtemps protégé la côte auraient été détruits par ceux de l'ennemi.

On pourra, en effet, faire porter un mortier rayé par des avisos de très petites dimensions, à peu près insubmersibles et dont le prix ne serait pas considérable. Quelle différence alors entre la cible unique et fixe offerte par la batterie de terre dont la distance et la surface seraient connues par les assaillants, et les cibles multiples, mouvantes et à peine perceptibles, qu'offrirait ces derniers aux distances où ils se dirigeraient ! Quel est même, aujourd'hui la valeur d'un fort cuirassé, depuis qu'il est prouvé que le canon Krupp, à 35 calibres, de 30 centimètres et demi, avec des projectiles d'acier, et en employant la nouvelle poudre *cacao*, peut bri-

ser, en quelques coups et à 2,000 mètres de distance des plaques de fonte durcie Gruson ayant 1 mètre 10 d'épaisseur.

Certes, si l'illustre Tegethoff vivait encore, il modifierait son opinion, que nous avons citée souvent, sur l'inutilité des batteries de côtes, en ne reconnaissant plus comme efficace que la défense sous marine est par bateaux-torpilleurs.

Changements ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec

Voici les changements ecclésiastiques dans l'archidiocèse de Québec en 1884 :

Curés

- Le révérend M. Adolphe Legaré, de la cure de Sainte Croix à celle de Beauport.
- Le révérend M. Honoré Desruisseaux, de la cure de Saint Evariste à celle de Saint Bernard.
- Le révérend M. Edouard Demers, de la cure de Notre Dame du Mont-Carmel à celle de Saint Philippe de Néri.
- Le révérend M. Les George Fournier, du collège de Sainte Anne à la cure de Saint Lambert.
- Le révérend M. Magloire Moreau, ancien curé de Saint Modeste, à la cure de Notre Dame du Mont Carmel.
- Le révérend M. George Côté, de la cure de Saint Lambert à celle de Sainte Croix.
- Le révérend M. Narcisse Proulx, du vicariat de Saint Frédéric à la cure de Saint Evariste.

Vicaires

- Le révérend M. J D Ballantyne, du vicariat de St Roch des Aulnets à celui de Sainte Croix.
- Le révérend M. J B Gosselin, missionnaire à la Grosse Isle, au vicariat de Saint Frédéric.
- Le révérend M. G McGree, de la Mission de la Rivière Saint Jean, Côte Nord, au vicariat de Saint Calixte de Somerset.
- Le révérend M. A Pâquet du vicariat du Cap Saint Ignace à celui de Saint Thomas.
- Le révérend M. D Pamoalon, au vicariat de Saint Joseph de Lévis.
- Le révérend M. B Dionne, du vicariat de Sainte Marie à celui de Saint Sébastien d'Aylmer.
- Le révérend M. F Boutin, du vicariat de Saint Ambroise à celui de Saint Roch des Aulnets.
- Le révérend M. O J Marois, du vicariat de l'Ancienne Lorette à celui de Saint Romuald.
- Le révérend M. L P Deschênes, du vicariat de Beauport à la desserte de Berthier.
- Le révérend M. A Gouin, du vicariat de Montminy à celui de Sainte Marie de la Beauce.
- Le révérend M. A Rousseau, du vicariat de Sainte Croix à celui de Beauport.
- Le révérend M. P H Labrecque, du vicariat de la Rivière Ouelle à celui de l'Ancienne Lorette.
- Le révérend M. A Fortin, du séminaire de Québec au vicariat de Saint Ambroise.
- Le révérend M. Jos A Feuillault, au vicariat de Saint Michel.
- Le révérend M. F X Laplante, au vicariat de Saint Joseph de Lévis.
- Le révérend M. J. E. Turcotte, au vicariat de Portneuf.
- Le révérend M. A. Dionne au vicariat du cap St. Ignace.
- Le révérend M. J P. Ouellet, au vicariat de Ste. Hénédine.
- Le révérend M. Chs Gagné, au vicariat de Deschambault.
- Le révérend M. L. A. Lavéque, au vicariat de St François de Beauce.
- Le révérend M. Philogène Lemay, au vicariat de Lotbinière.
- Le révérend M. E. Verret, au vicariat de Beauport.

—Le révérend M. L. A. Langlois, vicaire à

St Calixte de Somerset, devient Vice-préfet.

Le rév. M. A. Lefrance, vicaire à St François de Beauce, devient missionnaire à la Rivière St Jean.

Le rév. M. J. F. Desrochers, vicaire à St Joseph de Lévis entre au noviciat de la Congrégation de St Viateur, à Joliette.

Les rév. MM. J. Bourassa, curé de St Bernard, G. Tremblay, curé de Beauport et L. Sanfaçon, curé de St Philippe de Néri, se retirent du ministère par défaut de santé.

ACTUALITÉS

Le *Monde* et la *Minerve* donnent un long compte-rendu du banquet donné à Sir Hector à Winnipeg.

Le *Monde* dit que les dames de la paroisse du Sacré-Cœur vont offrir à MM. Coursol, député aux Communes, et Tailleur, député à l'Assemblée législative de Québec, un banquet, mercredi le 24 septembre, à la salle du Sacré-Cœur, rue Ontario.

Depuis le mois de juin, le sanctuaire de Sainte-Anne de Beauport s'est enrichi de soixante ex-voto, représentant un nombre égal de cures miraculeuses.

La presse russe voit dans la nomination de lord Dufferin comme vice-roi des Indes, le présage du maintien de l'entente cordiale qui existe entre l'Angleterre et la Russie, et la garantie d'une délimitation satisfaisante de la frontière de l'Afghanistan.

On mande de Paris que la majeure partie des troupes françaises en Tunisie a reçu ordre de rentrer en France.

On annonce la mort de Mgr d'Outremont, prélat français. Mgr Hector Albert Chaulat d'Outremont, né à Tours le 27 février 1825, avait été nommé évêque d'Agen en 1871, et transféré au Mans en septembre 1874.

M. Borke, récemment arrivé d'Angleterre, fera bientôt l'inspection du Grand-Tronc. M. Borke est parti pour Montréal.

On télégraphie de St. Jean de Terre-Neuve que 319 icebergs flottent maintenant entre les caps Freels et Race.

Le *Paris* repousse avec indignation l'idée que la France devrait accepter un arbitrage pour régler le conflit franco-chinois. « La France, dit-il, est décidée à régler elle-même ses différends avec la Chine. »

La chasse aux canards est très bonne cette année, aux îles du lac St. Pierre, à l'île au Foin, Lavaltrie, et à l'île Bouchard, St. Sulpice.

L'hon. Donald A. Smith a fait cadeau d'une somme de \$50,000 au collège McGill, same B. Le but de ce cadeau est, si la chose est praticable, la fondation d'un collège de haute éducation pour les femmes.

A partir du 22 courant, un train régulier circulera sur le chemin de fer de l'Union Jacques Cartier s'accordant, à Lachine, avec l'autre train.

On dit que des milliers de Chinois doivent envahir incessamment le Tonkin pour y exterminer l'armée française.

M. Bergeron, M. P., qui était entré à la rédaction du *Monde* il y a quelques mois, va consacrer tout son temps à l'exercice de sa profession d'avocat. Il fait partie de la nouvelle société « Achambault, Lyach, Bergeron et Mignault. »

On fête dans Ontario le retour de M. Mowat. On lui a offert à Toronto un grand banquet. L'hon. M. Mercier et M. McShane, M. P. P. prennent part à cette démonstration libérale.

M. Davis a reçu l'offre de prendre la direction d'un chemin de fer important en Russie. Il est probable qu'il acceptera cette offre.

BANQUES ET PRESIDENTS

Le mobilier des bureaux de la défunte banque d'échange vient d'être vendu à l'enchère.

Il y a un an que cette institution a fermé ses portes, et les déposants n'ont pas encore pu toucher les fonds qu'ils y avaient placés. Cinquante ou soixante mille piastres des billets de la banque restent entre les mains des porteurs et les liquidateurs refusent de les racheter.

On se souvient que quand la banque d'échange dut suspendre ses opérations, les directeurs annoncèrent bien haut que la suspension ne serait que temporaire, etc. Mais bientôt le président, qui avait manipulé à sa guise l'argent des actionnaires, prit la fuite pour se soustraire à la responsabilité de ses actes.

Et cependant la banque payait de jolis dividendes..... à même son capital.

Personne ne connaissait mieux ce fait que le président de l'institution. Mais son intérêt était de ne pas mettre fin à cet état de choses, puisqu'il continuait à utiliser, pour ses affaires personnelles, l'argent des déposants et des actionnaires.

Les banques dont les présidents se font à eux-mêmes de larges escomptes n'offrent, règle générale, que peu de garanties aux actionnaires, aux déposants, et au commerce.

M. Dorais et la franc-maçonnerie

La lettre suivante adressée par M. Dorais au *Journal des Trois-Rivières*, est une leçon bien méritée aux calomnieux qui cherchent à faire croire que notre pays est un foyer d'infection maçonnique. Elle démontre aussi que le *Canadien* avait raison de dire que M. Dorais avait cessé de faire partie des loges depuis une quinzaine d'années.

St Grégoire, 12 Sept. 1884.

Monsieur le Rédacteur,

Dans le numéro de votre journal du huit septembre courant, vous reproduisiez un article de *La Vérité*, et vous m'invitiez à expliquer comment il se fait que mon nom se trouve sur un prétendu annuaire de la Franc-maçonnerie en date de 1880, bien que je sois sorti de cette Société. L'explication en est toute simple, et je ne conçois pas comment il se fait, que vous affectiez un air aussi ingénu dans votre article du huit courant, vous surtout qui connaissez déjà si bien les faits.

Vous n'êtes pas, M. le Rédacteur, sans avoir lu l'affirmation solennelle que je publiai en Novembre 1881, lors de ma première élection, la voici :

« Je soussigné Louis Trefflé Dorais, « En vertu des dispositions de l'acte « 37, Victoria, Chap. 37, intitulé : « Acte pour la suppression des serments « volontaires, et extra judiciaires, » Déclare solennellement ce qui suit, le « croyant consciencieusement vrai, savoir :

« Que, ayant joint une société de « Franc-maçon dont la loge portait le « nom de *Milton Lodge* en l'année mil « huit cent soixante et dix, je n'ai assisté qu'à trois ou quatre assemblées « de cette loge ; Que je n'ai joint aucune autre loge de ma vie.

« Je déclare que, m'apercevant que « j'étais dans une mauvaise voie, je me « suis retiré de la franc-maçonnerie « complètement, sans aucune restriction « soit pour le présent, soit pour l'avenir ; « je me suis retiré pour toujours de cette « société, parceque je suis convaincu « qu'un bon chrétien ne peut appartenir, « ni à cette société ni à aucune autre « société secrète.

« Je suis franchement et sincèrement

« catholique, et je pratique publiquement et ouvertement mes devoirs « religieux.

« En foi de quoi, j'ai signé et fait la présente déclaration à St Grégoire, ce « vingt quatrième jour du mois de Novembre de l'année mil huit cent quatre vingt un.

L. T. DORAIS

« Reçu devant moi sous « signé l'un des juges de « Paix de Sa Majesté dans « et pour le district des « Trois-Rivières les jours « et an ci-dessus.

PIERRE THIBODEAU, J. P.

Les faits que j'attestais solennellement à cette époque sont encore également vrais. J'expliquai publiquement à plusieurs reprises pendant ma première et ma seconde élection comment il se fait que mon certificat de démission soit daté de 1880.

La seule chose que l'on ait exigé de moi en 1870 fut la promesse de ne plus fréquenter de loge ; à cette époque cet engagement était considéré suffisant pour admettre à la pratique de ses devoirs religieux une personne ayant fait partie de la franc-maçonnerie ; il est vrai que l'humble Curé de mon village n'avait pas alors pour éclairer toutes les lumières et les opinions infailibles des savants rédacteurs de *La Vérité* et du *Journal des Trois-Rivières*, mon nom resta donc sur les registres de la société. Avant aujourd'hui je n'avais pas d'autre preuve que mon attestation solennelle à l'appui de mon assertion, et l'on pouvait douter que je fusse virtuellement sorti de cette société dès 1870. M. le Rédacteur de *La Vérité* s'est chargé de confirmer cette partie de mon affirmation. Dans le prétendu annuaire de 1879, à la page 54 on trouve, paraît-il, l'information suivante : « 1877. Suspension pour « non-paiement des contributions, Loge « Shawenegan No. 49, Louis T. Dorais. »

N'est-il pas vrai que cette partie de la fameuse découverte de M. le Rédacteur de *La Vérité* démontre qu'en 1879 je ne remplissais déjà plus les devoirs imposés aux membres de cette société et le plus important de ces devoirs, le paiement des contributions ; et n'est-ce pas que cela confirme l'affirmation que je reproduis ci dessus ?

En 1880 on me conseilla, sans me l'imposer comme devoir cependant, de me procurer un certificat de démission régulier ; j'obtins ce certificat le 15 avril 1880 à la condition de payer les arrages échus et on me délivra le document publié dans votre dernier numéro du huit courant.

Je n'ai jamais de ma vie, vu d'annuaires maçonniques, je ne sais pas si mon nom s'y trouve ou non, mais il n'y aurait rien d'étonnant et il me paraît tout naturel à moi, qu'ayant payé mes contributions pour les trois premiers mois de 1880, on m'ait considéré comme membre pendant partie de cette année, et que l'on ait comme telle réintégré mon nom sur la liste des membres ; mais si cet annuaire est véritable et véridique, il doit aussi faire mention de ma démission, et mon nom ne doit pas être inséré comme membre d'aucune loge dans les années subséquentes. S'il s'y trouve ces annuaires sont faux et mensongers soit par le fait de Mr le Rédacteur de « *La Vérité* » soit par celui de la franc-maçonnerie elle-même.

Vous faussez volontairement et sciemment la vérité, M. le Rédacteur, lorsque vous insinuez dans votre article du huit courant que c'est la Franc-maçonnerie qui m'a fourni le certificat de démission que vous avez publié, dans le seul but de favoriser mon élection de 1881.

Dites moi quelle preuve avez-vous à l'appui de cette assertion aussi gratuite que méchante et malhonnête ? J'ai obtenu ce certificat à la date qu'il porte c'est-à-dire plus d'un an avant ma première élection et je vous assure que j'étais loin de songer à me présenter dans le temps.

Je ne me flatte pas que ces explications seront trouvées satisfaisantes ni par vous, ni par M. le Rédacteur de « *La Vérité*. » Puis vous j'ai été, je suis et je serai toujours un affilié de sociétés secrètes dont le serment ne vaut pas mieux que la parole d'honneur, heureusement que le nombre de ceux qui entretiennent vos opinions est fort restreint et que malgré vos attaques incessantes j'ai, au moins je l'espère, con-

servé la confiance et l'estime de mon comté et de mes amis.

La Vérité ayant publié l'attaque m'obligerait beaucoup en reproduisant cette correspondance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Rédacteur, Votre très obéissant serviteur, L. T. DORAIS.

La Jamaïque et le Canada français.

Il est question en ce moment d'annexer l'île de la Jamaïque à la Confédération canadienne. Le haut commerce de l'île, les influences politiques les plus adverses se rattachent à ce projet, et l'une des sommités de King's-ton, M. Solomon, est en pourparler à ce sujet, avec le « Colonial office » de Londres.

Un autre député de l'île déclare que l'annexion de la Jamaïque au Canada « est l'unique remède aux maux politiques dont souffrent les habitants de la Jamaïque par suite de la perte de leur autonomie. »

Les journaux appuient énergiquement le projet.

Le Colonial Standard écrit : La destinée suprême de la Jamaïque et de tout l'archipel des Indes Occidentales vient d'être réunie par des liens politiques du continent voisin. « Nous ne sommes pas insensibles à l'appel de la grande République. Mais combien nous serions heureux combien la Jamaïque préférerait être unie au Canada. »

Le même journal dit encore : « Notre entrée dans la confédération canadienne imprimerait un merveilleux essor à notre commerce, parce qu'il ne donnerait pas seulement à nos produits un marché libre, mais nous procurerait un moyen de développer encore nos ressources. »

La Jamaïque (1), à laquelle les îles des Turcs et de Caicos ont été annexées par un acte du parlement passé en 1873, couvre une superficie de 6900 milles anglais carrés. Découverte en 1494 (le 3 mai) par Colomb elle fut colonisée en 1500 et tomba entre les mains des Anglais en 1655. En 1881 ce groupe des Antilles, — le troisième en importance — comptait une population de 585,616. Il n'y a pas de mine, si ce n'est quelques gisements de cuivre et de plomb qui sont en exploitation, mais les bois précieux y croissent en abondance, tel que l'ébène, l'acajou, le bois de fer, le citronnier, le bois de rose, le *satin wood*, le gayac, le palmier, le cocotier, le cèdre, l'arbre à soie (*Cecilia Bombez*) etc. Le sol de l'île est bien irrigué et en excellente culture. Sur le littoral, le climat est meurtrier, aux mois Montagnes Bleues on respire un air rafraichissant et salubre. Le poivre, le rhum, le sucre, les bois précieux, tous les fruits des tropiques, l'huile de ricin forment partie du commerce de ces îles qui est considérable.

En 1878, l'encyclopédie Britannique dit que la valeur totale des importations était de £1,492,722, y compris une valeur de £757,077 venant du Royaume-Uni. Dernièrement, elles atteignirent le chiffre de £1,700,000. Ces importations consistent surtout en denrées et en provisions de toutes sortes.

En référant à la même source, on voit que le total des exportations s'est monté en 1878 à £1,210,705, dont une valeur de £954,584 est allée en Angleterre. Ces exportations consistaient surtout en café, gingembre, poivre, piment, pièces de rhum, sucre, cigares. Ces derniers sont très estimés en Angleterre.

Kingston, la capitale de l'île, a été fondée en 1693. La présente législature se compose d'un gouverneur général de douze membres du Conseil, nommés par la Couronne et de quarante-cinq députés à l'Assemblée législative choisie par toutélecteur en possession d'une propriété rapportant un revenu annuel de dix louis. Les frais annuels du gouvernement de la

(1) De X a y maco mot indien qui veut dire fertile en bois et en eaux.

Jamaïque se montaient pour l'année fiscale à une moyenne de £80,779 sterlings.

Cette annexion projetée peut-elle être profitable au Canada ? Nous en doutons fort et nous aimerions à voir cette question discutée par la presse canadienne. D'un autre côté si elle se présentait sérieuse et réalisable, nous croyons qu'elle offrirait à nos hommes politiques l'occasion de revenir sur un article de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui est injuste pour nous, et qui paralyse le développement politique de la race canadienne française.

L'article 51 de cette constitution dit et nous le citons *litteratim* :

5. Immédiatement après le recensement de 1871, et après chaque autre recensement décennal, la représentation des quatre provinces sera répartie de nouveau par telle autorité, de telle manière et à dater de telle époque que pourra, de temps à autre prescrire le parlement du Canada, d'après les règles suivantes :

10. Québec aura le nombre fixe de 65 représentants.

30. Il sera assigné à chacune des autres provinces un nombre de représentants proportionné au chiffre de sa population (constatée par tel recensement) comme le nombre de 65 sera au chiffre de la population de Québec (ainsi constatée.)

30. En supputant le nombre des représentants d'une province, il ne sera pas tenu compte d'une fraction n'excédant pas la moitié du nombre total nécessaire pour donner à la province droit à un représentant mais toute fraction excédant la moitié de ce nombre équivalra au nombre entier.

40. Lors de chaque nouvelle répartition, nulle réduction n'aura lieu dans le nombre des représentants d'une province, à moins qu'il ne soit constaté par le dernier recensement que le chiffre de la population de la province, par rapport au chiffre de la population totale du Canada à l'époque de la dernière répartition du nombre des représentants de la province, n'ait décliné dans la proportion d'un vingtième au plus ;

Seule, d'après la lettre de la constitution, Québec reste stationnaire ! Et pourtant sa population a augmenté.

Dans son intéressant travail sur le Canada, M. Paul de Cazes, de la société Royale, nous donne ainsi la marche progressive de cette population.

En 1774, nous étions dans le Bas Canada 113,012. En 1805, nous étions 250,000 ; en 1834, 570,000 ; en 1844, 697,000 ; en 1871, 950,000 ; en 1881, 1,111,566 ; en 1871, 1,191,516, et en 1881, 1,365,027

Autour de nous gravitent Ontario avec 1,923,228, la Nouvelle-Ecosse avec 440,572, le Nouveau-Brunswick avec 321,233, l'île du Prince-Edouard avec 108,891, le Manitoba avec 65,954, les territoires du Nord-Ouest avec 56,446 et la Colombie anglaise avec 49,459.

Devons nous donc toujours rester immobiles en présence de ce flot qui nous déborde et qui monte sans cesse ?

En 1867, nos hommes politiques ont fait sans le vouloir une grave erreur en acceptant l'article 51 de l'acte d'Union. Aujourd'hui, l'annexion de la Jamaïque offre à ceux qui leur ont succédé l'occasion de la réparer.

Or, qu'est-il arrivé ? Ontario a commencé par se faire donner la préséance officielle sur Québec, son lieutenant-gouverneur a le pas sur le nôtre. En 1867, Ontario était représenté aux Communes par 65 députés. Aujourd'hui elle envoie 89 députés siéger au parlement fédéral. A cette même époque, la Nouvelle-Ecosse n'avait droit qu'à 19 députés ; aujourd'hui elle en a 22. Le Nouveau-Brunswick, du chiffre 15, a réussi à faire le chiffre 16, et depuis la Confédération, l'annexion de l'île du Prince-Edouard a donné à l'élément anglais 6 députés, le Manitoba 5, dont un français, la Colombie anglaise 6.

Qu'ils se mettent à l'œuvre dès que Downing Street aura fait connaître à Ottawa, les intentions du chargé d'affaires de l'île, M. Solomon. Qu'ils fassent disparaître cet article injuste et impolitique.

S'ils réussissent, ils auront fait bonne besogne pour notre histoire.

Il nous fera plaisir de voir alors siéger à Ottawa des planteurs de café et des propriétaires de cannes à sucre à côté des rois des forêts du Saguenay, de l'Ottawa et de la Colombie Anglaise. Jamais il n'y aura eu meilleure entente entre les bananes et les blés, les oranges, les cocos, la canne à sucre et les canneberges, les pommes fameuses, le sucre d'érable. En ces jours-là, les tropiques tempéreront de leur haleine embaumée nos coups de vent de nord-est du Labrador, et les cocotiers et les palmiers mêleront doucement le rythme de branches aux gémissements plaintifs des grands pins et des mélèzes du Nord.

FAUCHER DE ST-MAURICE.

Présidents et caissiers

On a beaucoup parlé du suicide commis par le président de la Banque nationale New-Brunswick, du New-Jersey. Le caissier a suivi l'exemple du président, et s'est donné la mort. Un déposant, ruiné comme les autres, s'est également suicidé de désespoir. Les officiers de l'institution avaient perdu un million de piastres en spéculations malheureuses. La baisse du mois de mai dernier sur le marché de New-York fut l'origine de leurs malheurs.

Les leçons de ce genre arrivent trop fréquemment, surtout aux Etats-Unis, mais elles ne paraissent avoir guère d'effet pour guérir de la maladie de la spéculation, de la manie de la marge. Il y a toujours la tentation de réaliser cent pour cent de bénéfice, et cette tentation fait oublier le danger de tout perdre et celui de s'engager dans une voie qui mène aux abîmes, à la ruine, au déshonneur, à la mort même, la mort du suicide.

La Minerve

ACTUALITES

La reine Victoria est réconciliée avec son ex-gendre, le frivole duc de Hesse. Elle le reçoit dans son château de Balmoral. Mais ce grand duc Barbe Bleue est allemand ! C'est une raison. Il va épouser la princesse Béatrice, sa belle-sœur. C'est une autre raison. Il a avec la reine des accommodements.

A une réunion du comité des finances de la société St Jean Baptiste sous la présidence du président général, l'hon. T. J. Loranger, les comtes de la dernière célébration ont été rendus.

Toutes dépenses payées les recettes de la célébration s'élevèrent à une somme de \$5,000

La majorité de la presse canadienne française comme anglaise, appuie la candidature de M. Chevaland. Il en est de même des journaux canadiens-français des Etats-Unis.

On vient de proposer à Montréal, l'établissement d'une occasion d'études économiques et a. ométéorologiques dont M. Walter H. Smith, antérieurement à l'almanach de Vennor serait le président.

MM. Mitchell et Platt, pharmaciens de London, Ont., écrivent en date du mois de décembre 1881 : Depuis que l'huile Electrique du Dr Thomas existe nous en avons vendu, et nous pouvons dire en toute certitude, que pas une des médecines que nous avons sur nos tablettes, ne s'est vendue d'une manière plus considérable, ou a donné plus de satisfaction. C'est toujours avec une confiance dans l'excellence de ses effets que nous le recommandons à nos pratiques ;

EMULSION

De pure huile de foie de morue avec hypophosphites

Pour les affections de la gorge.

Le Dr F. B. Philpott, de Salisbury, Missour, dit : J'ai fait usage de l'Emulsion de Scott pour les maladies glanduleuses et les affections de la gorge, avec un bon résultat iniforme ; C'est la seule préparation d'huile de foie de morue dont je fasse usage.

LE CHOLERA

Rome, 15.—Voici le bulletin des ravages de l'épidémie durant les dernières 24 heures :

Table with 2 columns: Location and number of cases/deaths. Includes Naples (ville), Naples (prov.), Caserta, Cuneo, Gènes.

Madrid, 15.—Il y a eu six nouveaux cas de choléra et quatre à Elche, quatre nouveaux cas, trois décès à Novelda.

Ses ravages en Italie

Naples 16.—La terreur causée à la population de Naples par l'épidémie cholérique a un peu diminué grâce à la visite du roi Humbert.

D'autres cherchent à lui baiser les mains ou les vêtements et le roi les laisse faire. La population acclame partout le roi avec enthousiasme qui dépasse celui qu'elle témoignait jadis à Garibaldi.

Le marquis Campodisola a fait installer des fourneaux économiques où les pauvres vont prendre des vivres. Le roi Humbert a visité les institutions de bienfaisance et goûté la nourriture qu'il a trouvée bonne et saine.

Les dames font aussi tout ce qu'il est possible pour secourir les malheureux. La comtesse Sanseverino et plusieurs autres dames de la plus haute noblesse travaillent comme des esclaves dans des ambulances et soignent les malades avec un dévouement digne d'éloges.

Londres, 16.—L'exode de Naples pendant la semaine dernière a été si considérable que les logements dans les villages voisins ne peuvent s'obtenir qu'à des prix fabuleux.

Paris, 18.—Il y a eu 18 décès cholériques hier à St-Ouen, à Perpignan, et dans le voisinage, et deux à Marseille.

Toulon, 18.—Durant l'épidémie qui vient de sévir en France on a compté 10,000 cas de maladie, et 3,000 décès.

Rome 18.—Le bulletin des ravages du choléra pendant les 24 dernières heures :

Table with 3 columns: Province, Cas nouveaux, Décès. Includes Bergamo, Caserta, Cemes, Gènes, Massa Carrara, Parme, Aquila, Naples, Naples (ville), Six autres provinces.

Naples, 19.—Le gouvernement italien considérera les propositions relatives à la démolition et à la reconstruction des quartiers malsains de Naples.

L'épidémie cholérique n'est plus aussi violente. On constate une diminution sensible dans le nombre des cas et des décès. On brûle encore une quantité de soufre pour purifier l'air.

Madrid, 16.—Il y a eu quatorze décès causés par le choléra dans les Pyrénées Orientales.

Madrid, 16.—Durant ces trois derniers jours, il s'est déclaré 30 cas de choléra à l'Aragona, et il y a eu 3 décès. Il y a eu 6 décès à Barjas et un à Chesta.

Rome, 17.—Le professeur Contalini, de Naples, dit qu'il a sauvé des vingt-taines d'existences, et qu'il a guéri des centaines de cas qui eussent été reconnus comme mortels, par l'emploi de l'eau de mer en injection sous-cutanée ; il prenait l'eau dans la baie de Naples, d'une certaine distance du rivage, avant le mouvement de marée, et il pratiquait l'injection au bras du malade. Il prétend que la chance de guérison est autant plus grande que la quantité injectée est plus considérable.

Naples, 17.—La fille de la marquise del Tuto est morte du choléra. Les trains faisant le service de Naples, à l'exception de celui qui porte la maille, ne circulent plus.

Naples, 17.—Le prince Hawaïen est mort du choléra aujourd'hui.

Le choléra diminue d'intensité. On s'efforce de purifier l'air au moyen de compositions chimiques.

Madrid, 17.—Durant les dernières 24 heures, on rapporte 52 cas de choléra et 26 décès.

Marseille, 17.—18 décès cholériques dans le département de l'est des Pyrénées, et 30 dans le sud de la France, durant les dernières 24 heures.

Naples, 17.—Il y a eu aujourd'hui 463 cas de choléra et 265 décès, dans la ville, 51 cas et 25 décès dans les faubourgs, dans les provinces 67 cas et 3 décès.

La police a reçu l'ordre d'user de violence, si c'est nécessaire, pour empêcher que l'on fasse de nouvelles processions religieuses. Des bâties ont été érigées pour abriter de pauvres familles qui jusqu'à présent ont habité des réduits infectés.

Diminution de l'épidémie

Rome, 18.—Une démonstration populaire a eu lieu hier à Spezia en faveur de l'abolition du Condon sanitaire par les soldats autour de la Ville. A Pasciano l'excitation était grande. On est sous l'impression que les remèdes donnés pour apaiser les rigueurs du choléra ne sont que du poison.

Des médecins ont été tués lorsqu'ils s'approchaient des résidences où étaient des malades du choléra. Des carabiniers qui ont essayé de maintenir l'ordre ont été lapidés.

Naples, 18.—De minuit à 10 heures, mercredi matin, 132 récents cas de choléra et 46 décès.

Paris, 18.—Une certaine espèce de choléra, d'un caractère très sévère, a fait son apparition à Oran, Algiers.

Naples, 18.—La chaleur est toujours excessive ici, mais cependant la condition sanitaire de la ville s'améliore. L'activité recommence dans les rues ; toutefois il s'est produit quelque alarme à la nouvelle de l'augmentation du fléau dans les faubourgs.

Paris, 18.—Il y a eu 18 décès cholériques hier à St-Ouen, à Perpignan, et dans le voisinage, et deux à Marseille.

Toulon, 18.—Durant l'épidémie qui vient de sévir en France on a compté 10,000 cas de maladie, et 3,000 décès.

Rome 18.—Le bulletin des ravages du choléra pendant les 24 dernières heures :

Table with 3 columns: Province, Cas nouveaux, Décès. Includes Bergamo, Caserta, Cemes, Gènes, Massa Carrara, Parme, Aquila, Naples, Naples (ville), Six autres provinces.

Naples, 19.—Le gouvernement italien considérera les propositions relatives à la démolition et à la reconstruction des quartiers malsains de Naples.

L'épidémie cholérique n'est plus aussi violente. On constate une diminution sensible dans le nombre des cas et des décès. On brûle encore une quantité de soufre pour purifier l'air.

Madrid, 16.—Il y a eu quatorze décès causés par le choléra dans les Pyrénées Orientales.

Un directeur d'hôpital est mort du choléra.

Toulon, 19.—Le choléra continue encore à exercer ses ravages. On compte 3 décès à Oran, 3 à Strenoz, 2 à Nîmes, 1 à Lalande et 3 à Lavoute.

Rome, 19.—437 nouveaux cas et 283 décès cholériques à Naples dans les dernières 24 heures ; 56 nouveaux cas et 24 décès dans la province de Naples, 93 nouveaux cas et 36 décès dans les autres parties de l'Italie.

Madrid, 19.—Durant les dernières 24 heures, il y a eu 16 cas de choléra et 15 décès en Espagne.

Marseille, 19.—Il y a eu aujourd'hui 9 décès cholériques dans les Pyrénées Orientales et deux à Laseyne.

Il y a aussi plusieurs nouveaux cas à Toulon.

Madrid, 20.—On annonce qu'il y a eu en Espagne dix nouveaux cas de choléra et quatre décès durant les 24 dernières heures.

Toulon, 20.—Il y a eu deux décès cholériques hier.

Marseille, 20.—On annonce qu'il y a eu quatre décès causés par le choléra dans les Pyrénées orientales, aujourd'hui.

Paris, 21.—Quatre personnes sont mortes du choléra aujourd'hui dans les Pyrénées orientale.

Il y a eu 5 décès cholériques à Marseille aujourd'hui et 3 à Toulon.

Madrid, 21.—Il y a eu 6 nouveaux cas de choléra et quatre décès à Alicante, et 9 nouveaux cas et cinq décès à l'Aragona.

Rome, 21.—Voici le bulletin des ravages du choléra en Italie, durant les 24 dernières heures :

Table with 3 columns: Location, Cas nouveaux, Décès. Includes Bergamo, Cuneo, Gènes, Spezia (ville), Naples (ville), Ailleurs, Total.

La presse libérale décerne des éloges au Pape qui a fondé un hôpital près du Vatican et appuie surtout sur son intention de visiter personnellement les hôpitaux si le choléra se déclare à Rome.

Londres, 21.—On dit que le choléra s'est déclaré près d'Odessa et que le gouvernement russe essaie de cacher le fait.

Rome, 22.—305 nouveaux cas, 161 décès à Naples durant les dernières 24 heures. De plus 104 cas et 65 décès dans d'autres endroits de l'Italie.

Falstcheau, 22.—Le choléra décime depuis quelques jours un village à quelque distance d'ici.

AFFAIRES D'EGYPTE.

PRISE DE BERBER

Prêt de l'Angleterre à l'Egypte.

Victoires remportées par Gordon à Khartoum

L'ARMÉE REBELLE TAILLÉE EN PIÈCES.—DÉTAILS

Le Caire, 17.—Les hommes de Wolsley enlèvent des volontaires en grand nombre pour le corps devant monter des chameaux. Un nombre plus que suffisant d'hommes se sont déjà offerts.

Le steamer Massifkir a heureusement passé la seconde cataracte du Nil.

Sonakia, 17.—2,000 hommes de la tribu amie des Amaras ont attaqué hier les Haddendawas. Ils les ont défaits après un combat de quatre heures. Ils en ont tué 70 et se sont emparé d'un grand nombre d'armes et de chameaux. Les Amaras ont eu 30 hommes de tués et blessés.

La route du Nil

Londres, 17.—On dit ici que lord Wolsley, désespérant de secourir Khartoum par la route du Nil, propose d'arriver à cette ville par le désert. Pendant ce temps, le United Service Club, qui est de la vieille école, continue de vigoureuses attaques contre le projet de faire construire des bateaux spéciaux pour remonter le Nil.

Le Caire, 18.—Le mudir Halfa, de Dongola dit qu'il poursuit les rebelles jusqu'à Ossuka, en tuant et en capturant un grand nombre ; il a reçu de Gordon un message rassurant.

forts sont arrivés à Wady Halfa, et l'on va commencer la construction d'un chemin de fer.

Dépêche de Gordon

Le Caire, 18.—Le Khédive Nubapacha et sir Evelyn Baring, ont reçu une dépêche identique chiffrée de Gordon. Elle est datée de Khartoum 26 août. Voici ce que dit cette dépêche :

« J'attends l'arrivée des forces anglaises pour opérer l'évacuation de la garnison égyptienne.

Envoyez moi Zeebehr et accordez lui un salaire de 8,000 louis sterling. Je vais rendre le Soudan au Sultan directement, 20,000 soldats turcs sont arrivés.

Si les rebelles massacrent les égyptiens vous serez responsables du sang qui sera versé. Il me faut 300,000 louis sterling pour payer mes soldats. Mes dépenses quotidiennes sont de 1,500.

Dans peu de jours je m'emparerai de Berber où j'ai envoyé les colonels Stewart et Power et le consul français avec des troupes et des Bachibagoules qui après s'être tenus prêts à toute éventualité, quitteront la ville et retourneront à Khartoum.

Le colonel Stewart ira alors à Equator via Dongola. Je ne crois pas à la nouvelle que le Mahdi arrive. J'espère que les Soudaniens vont le tuer. Si les soldats turcs doivent venir, ils devront passer par Dongola et Kassala. Vous devrez leur donner 300,000 louis.

Caire, 19.—Il est rumour que le colonel Stewart s'est emparé de Berber et l'a incendié.

Londres, 19.—On affirme que l'Angle terre prêtera à l'Egypte £8,000,000 stg pour payer la dette flottante et les dommages causés par le massacre d'Alexandrie. La balance servirait à des travaux d'irrigation.

Le Caire, 19.—Des dépêches ont été reçues de Gordon, qui se plaint du retard apporté dans l'envoi des secours. Il affirme de plus que le nombre des rebelles près de Khartoum augmente.

Le Caire, 19.—D'après la décision prise, lundi à la conférence qui a eu lieu au sujet des finances de l'Egypte et à laquelle Northbrooke, Sir Evelyn Baring, Nubar Pasha et autres ont pris part, le ministre des finances a ordonné, hier, que les revenus ass gnés à la caisse de la dette publique, soient temporairement versés dans le trésor égyptien.

L'objet de cette mesure est de rendre le trésor en état de subvenir aux dépenses courantes du gouvernement et au paiement du tribut à la Turquie.

Caire, 19.—On n'a reçu aucune communication du consul autrichien à Khartoum, depuis le mois d'avril, et l'on entretient de vives inquiétudes sur son compte.

Wolsley partira avec l'expédition, le 15 octobre prochain.

Le Caire.—L'interruption des revenus au fonds d'amortissement n'est désapprouvée que par les français.

On nie que Berber ait été incendiée. L'agent diplomatique de la France, au Caire, a reçu du consul français à Khartoum, un télégramme qui porte la même date que celui de Gordon, reçu hier.

Le chef de la tribu des Kabbabish écrit qu'il reste personnellement loyal à l'Egypte, mais que sa tribu a rejoint les troupes du Mahdi. Il croit cependant que les membres de cette tribu ne se refuseront pas à fournir à l'expédition de secours, des provisions et des chameaux, dans le cas où le Mahdi serait vaincu.

Les eaux du Nil baissent lentement ; les vaisseaux de toutes dimensions peuvent encore passer les cataractes à Assouan, s'ils sont chargés convenablement.

Londres, 20.—Le Daily Telegraph dit que le gouvernement a enfin reconnu la nécessité d'établir un protectorat anglais sur l'Egypte, et que c'est là le but du voyage de lord Northbrook dans ce pays.

Caire, 20.—Des rumeurs contradictoires sont parvenues ici du progrès des événements au Soudan. D'après ces dernières nouvelles qui auraient été apportées par un courrier venant de Dongola, Gordon aurait esgné deux batailles et aurait forcé les rebelles à lever le siège Khartoum.

Londres, 20.—Sir Evelyn Baring a télégraphié au Caire que le mudir de Dongola avait reçu de diverses sources la nouvelle que Gordon avait remporté deux grandes batailles et s'était emparé de Khartoum.

Cet événement aurait eu lieu le 30 août dernier, deux jours après le dernier télégramme envoyé par Gordon.

est vraie épargnerait une grande partie des opérations projetées, n'a pas trouvé crédit auprès du gouvernement. Il n'y a pas de doute cependant que Gordon a obtenu des avantages dans ses sorties.

Le Caire, 20.—Le Madir de Dongola télégraphie aux autorités d'ici qu'un messager du général Gordon a apporté 18 dépêches dont deux étaient adressées au Sheik de Kabbabish et lui ont été remises, et deux autres 63 ont été destinées à son gendre, qui a été exécuté par l'ordre de l'émir du Mahdi, afin d'en imposer au peuple et de le forcer à rejoindre les troupes du Mahdi.

L'émir et plusieurs officiers ont ensuite été tués dans une bataille. Le messager qui a apporté ces dépêches rapporte que le 24 juillet les troupes de Gordon ont taillé en pièces l'armée des rebelles envoyés contre elles, de Kardofan. Une autre bataille a eu lieu le 30 août et Gordon a forcé les rebelles à lever le siège de Khartoum. Durant cette bataille un sheik a été tué aux côtés de son fils et avec un grand nombre de ses partisans.

Ces rapports ont été corroborés par Khatim Elmarbez qui occupe Habych avec des troupes égyptiennes.

Le tribu de Shaggieh ainsi que plusieurs autres sont venues offrir leur soumission. Le Senar est maintenant en parfaite sûreté. La population de Berber s'est remise de la frayeur que lui avait causée la nouvelle d'une descente par Gordon. Tout le territoire de Shaggieh est tranquille.

Les chefs demandent grâce et jurent sur le koran d'abandonner la cause du Mahdi.

Londres, 21.—Le régiment d'infanterie a atteint la cataracte de Dongola avec moins de difficulté qu'on ne s'y attendait.

Dépêche de Wolsley

Londres, 22.—Wolsley a télégraphié au département de la guerre d'arrêter l'envoi des troupes en Egypte parce que le marquis de Hatwig doit avoir une conférence avec le chef militaire aujourd'hui.

On croit que l'expédition qui doit aller au secours de Khartoum sera réduite dans le nombre, vu les nouvelles favorables reçues de Gordon.

Ste Anne des Plaines

Les paroissiens de Ste Anne des Plaines viennent d'ériger sur la tombe de feu le Révd M. F. X. Edouard Demers, un monument superbe qui a coûté \$180. C'est un beau témoignage de reconnaissance.

Questions vitales !

Demandez au médecin le plus renommé d'aucune école, qu'elle est la chose la meilleure pour modérer et apaiser les irritations des nerfs et guérir toutes espèces d'affections nerveuses et rendre la vigueur de la jeunesse en donnant un sommeil léger. Tous vous répondront sans hésiter : "Un peu de Houblon."

CHAPITRE I

Demandez à un ou à tous les meilleurs médecins : "Quel est le meilleur et le seul remède efficace pour la guérison des affections des reins et des organes urinaires, telles que le diabète, la rétention d'urine et toutes les maladies particulières aux femmes ? Tous vous répondront explicitement et avec aplomb le "Bachu."

Demandez aux mêmes médecins : "Quel est le remède le plus sûr pour la guérison des affections du foie, de la dyspepsie, la constipation, l'indigestion, la fièvre malarienne ou aigue ?" On vous répondra : Mandragore ou Dandelion !

Quand ces remèdes sont mélangés avec d'autres d'une égale valeur et avec des Amers de Houblon, il en résulte une puissance de guérison telle qu'aucun malade, aucune affection, aucune maladie, ne saurait y résister.

Ce remède peut être employé sans danger par la femme de la plus faible santé et par le plus jeune enfant.

CHAPITRE II

"Malades, Mourants ou près de mourir." Depuis des années, et condamnés par les médecins, dans des cas de maladies des reins, au foie, rhumes aigus, consomption, ont été guéris.

Des femmes presque folles. De l'agonie de la névralgie, des affections nerveuses, de la faiblesse et autres maladies particulières aux femmes. Personnes toutes brisées par les douleurs de rhumatisme, inflammatoire et chronique ou souffrant du scrofale.

Erysipèle, Dartres et empoisonnement du sang, dyspepsie, indigestion, et en général toutes les maladies provenant de la bile. Toutes celles qui sont l'apanage de la nature, Ont été guéries par les Amers de Houblon prouve que l'on peut trouver dans chaque village du monde connu. Les véritables Amers de Houblon vert sur l'épigramme blanche ; Absolvez-vous de toutes ces viles médecines empoisonnées et n'acceptez que le Houblon.

LETTRE DE PARIS.

Un nouvel aliment de discord.—La lettre de M. du Pavillon—Ce qu'en pensent les Orléanistes.—Historique du nouveau ballon dirigeable.—Le capitaine Renard et l'ex-général du Temple.—MM. les capitalistes, à l'œuvre! —L'inventeur de l'engrais dirigeable.—Revers de médaille aux bords de mer.—Le retour des eaux—Favoris et moustaches.—M. Jourdain voyage avec sa suite.—Ce qu'il est advenu du logis de Gustave Flaubert.—La triomphatrice de l'année.

Paris, 6 septembre 1884.

La polémique sur l'attitude du comte de Chambord vient de se corser d'un nouveau et intéressant document, qui menace d'éterniser le débat entre Blancs d'Espagne et Blancs d'Eu.

On a souvent demandé quels étaient les véritables sentiments du comte de Chambord à l'endroit de ses cousins d'Orléans. Voici ce que répond M. Huet du Pavillon, autrefois l'intendant du royal exilé de Garitz et aujourd'hui son exécuteur-testamentaire, dans une lettre adressée au *Waterland* de Vienne, dont le *Temps* a reçu communication. Il est bon d'observer ici que derrière le nom du signataire, lequel ne manque pas d'autorité, on peut en deviner, sans être trop téméraire, un autre qui en a, dans la matière, une bien plus haute encore, c'est à dire ni plus ni moins que celui de Madame la Comtesse de Chambord elle-même. Ci-suit la lettre dont il s'agit :—

Frohsdorf, 29 août 1884.

Vous avez plusieurs fois, et notamment dans votre numéro portant la date du 29, cité des paroles de Mgr. le comte de Chambord qui sont historiquement inexactes, et qui répondent mal à ses véritables sentiments. Si vous tenez, monsieur, à éclairer vos lecteurs sur ce que pensait réellement Henri V, vous pourrez reproduire une note émanée de Frohsdorf, et publiée dans l'*Univers* du 23. Il y est affirmé que, dans la fameuse entrevue du 7 juillet 1883 avec les princes d'Orléans, Henri V a eu pour unique intention de montrer comment un Bourbon doit pratiquer la loi évangélique du pardon avant de paraître au tribunal de Dieu.

Comptant sur votre impartialité, monsieur le rédacteur, je vous prie de vouloir bien agréer mes salutations respectueuses.

A. HUET DU PAVILLON,
Exécuteur testamentaire de Mgr. le Comte de Chambord.

Les orléanistes ont admiré, sans avoir besoin d'y être invités, le « pardon évangélique », dont parle M. du Pavillon. A leurs yeux il n'y avait rien là que de très naturel de la part du Comte de Chambord. Ces sentiments étaient l'accompagnement obligé de son caractère respectable, mais tenace, caractère qui selon eux a tant contribué à prolonger son exil. Tel qu'on le connaissait, disent-ils, le Comte de Chambord ne pouvait pas aimer les Princes d'Orléans; il n'avait, toutefois, rien à leur pardonner, et ce pardon pourrait bien être après tout une simple impertinence propre à M. du Pavillon.

Au surplus, ils s'étonnent que certains royalistes paraissent aujourd'hui attacher tant d'importance à cette question de réconciliation *in extremis*, quand Mgr de Chambord lui-même les a d'avance dispensés de relever tous les ergotages particuliers qui pourraient s'élever après sa mort en publiant, le 7 juillet 1883, la fameuse proclamation par laquelle il était dit qu'il avait d'autres choses :

« La Maison de France est sincèrement, loyalement réconciliée.

« Ralliez-vous, confiants derrière elle. « Trêve à nos divisions, pour ne songer qu'aux maux de la patrie !

« N'est-elle pas assez souffrante ?

« N'est-elle pas temps de lui rendre, avec sa royauté séculaire, la prospérité, la sécurité, la dignité, la grandeur, et tout ce cortège de libertés fécondes que vous n'obtiendrez jamais sans elle ? »

Dans ces conditions, ajoutent les Orléanistes, le « pardon évangélique » dont parle M. du Pavillon, a été le corollaire définitif de la reconstruction officielle, régulière, désormais indestructible de la Mai-

son de France. D'ailleurs affirmatifs, que M. le comte de Chambord soit mort aimant la maison d'Orléans ou la détestant, cela ne signifie rien, car, comme ils le font observer avec assez de raison :

« Ou le droit des Orléans est bon, et alors la haine du Comte de Chambord, se fût-elle prolongée au delà du tombeau n'eût pu l'infirmier ;

« Ou leur droit est nul, et l'embassade suprême de Frohsdorf ne l'eût pas rendu valable.

Le débat en est resté là au moment où je vous écris.

Comme vous devez le penser la découverte de la direction des ballons, découverte à peu près indiscutable depuis cette merveilleuse expérience de l'aérostat de Meudon dont je vous entretenais l'autre jour, continue à préoccuper beaucoup les esprits. A ce propos, je crois ici à la fois utile et intéressant de vous faire l'histoire des phases successives par où a passé ce dernier projet de la navigabilité des airs, avant d'en arriver à son état de réalisation actuelle.

Tout d'abord, une rectification. L'aérostat de Meudon n'est pas exclusivement l'œuvre des deux frères Renard, comme on l'a annoncé précédemment, mais bien surtout celle du capitaine Renard, qui est l'aîné, et du capitaine Krebs, tous deux en service actif dans l'armée française.

Quand fut décidé le projet, il y a de cela six ans, le capitaine Renard, qui est une tête très enthousiaste, voulait faire un aérostat ne ressemblant en rien à ce qu'on avait vu jusqu'alors. Son ballon devait être tubulaire, et, au centre même du tube, une hélice se trouverait suspendue avec une grande hardiesse.

—Ce n'est pas la peine d'être inventeur, disait M. Renard pour copier les autres.

Son compagnon, au contraire, plus calme, plus raisonné, fut de suite d'avis qu'il ne fallait donner aucune part à l'imagination. Selon lui, il n'y avait qu'à perfectionner les aéronefs de leurs devanciers, et surtout suivre de près la nature qui elle-même se chargeait ici de leur faire la leçon. L'aérostat doit nager dans l'air, disait le capitaine Krebs, comme le poisson dans l'eau.

Ce fut cet avis qui l'emporta et l'aérostat pisciforme qui le 9 du mois dernier s'est élevé au-dessus de Meudon, fut dès lors résolu.

Restait ensuite à trouver le moteur, et à ce sujet se place un incident comique qui montre bien l'extrême susceptibilité des inventeurs. Il y a six ans, un certain M. du Temple, autrefois général, venait établir à Cherbourg une usine pour la construction de machines à vapeur d'une légèreté extraordinaire dont il était l'inventeur, et qui lui avaient déjà valu une réputation considérable. Le capitaine Renard alla lui rendre visite.

—Quel usage comptez-vous faire de mes machines ? demanda l'ex-général du Temple.

Je compte m'en servir pour des essais de navigation aérienne, répondit le capitaine.

Le fabricant serra vigoureusement les mains de son visiteur :

—Je travaille moi-même depuis vingt-cinq ans dans le même but, dit-il, tout en espérant bien me servir un peu de mes moteurs légers pour mon oiseau ?

—Mais, celui qui me portera dans l'espace, parbleu ! Vous ne l'ignorez pas, un vaisseau aérien ne pourra se diriger, comme l'oiseau, à travers les airs, qu'en autant qu'il sera plus lourd que l'air même. Vous ne devez pas croire, j'imagine, qu'on puisse arriver à un résultat pratique avec les ballons seulement.

—Au contraire, riposta le capitaine Renard, je crois si bien à l'avenir des ballons que je peux leur adapter vos chaudières.

L'ex-général resta tout interloqué : voir appliquer aux ballons, en effet, les machines mêmes qu'il avait inventées pour prouver l'im-

possibilité de ces derniers, c'était là un comble des mieux conditionnés.

Aussi refusa-t-il tout net d'en venir à une entente. Prières, supplications, rien n'y fit. Il garderait ses moteurs, et le capitaine ses ballons. Aussi bien, il était souverainement imprudent de venir de la sorte rire au nez des gens.

Le capitaine partit désespéré. Déjà il ne savait plus à quel saint se vouer, lorsque, à quelque temps de là, à l'exposition d'électricité qui venait de s'ouvrir, un petit modèle d'aérostat à hélice, construit par M. Tissandier, et fonctionnant au moyen d'une pile au bichromate de potasse, attira vivement son attention. Il se mit à son tour à l'œuvre, essaya d'abord des accumulateurs qui donnèrent des résultats médiocres, puis de trois systèmes de piles, où il dépensa quelque cent mille francs, mais qui lui firent enfin trouver ce qu'il cherchait. De son côté, le capitaine Krebs ne restait pas inactif, car à lui était dévolue la tâche de la construction du moteur dont tout le monde a pu apprécier le fonctionnement irréprochable lors de la récente expérience de Meudon.

L'application de l'électricité à la propulsion des aérostats marquant sa mille eu unième découverte de ce siècle, déjà si fécond en merveilles. Au dire des connaisseurs, il ne s'agit plus maintenant que de faire gros pour aller vite et bien à travers les airs. Les gros boulets vont plus loin que les petits ; la baleine nage plus rapidement que les autres poissons. La solution pratique de la navigation aérienne n'est plus qu'une affaire d'argent. La parole appartient dès ce jour à MM. les capitalistes.

Il est à souhaiter seulement que ceux-ci décident au plus tôt à jeter les bases d'une première société pour l'exploitation de l'idée Krebs et Renard, car, du train dont vont les choses, Paris ne sera plus bientôt qu'une immense fourmilière d'inventeurs. Depuis un mois, le nombre de ceux qui s'imaginent de toutes forces avoir découvert la vraie solution du problème, augmente dans des proportions effrayantes. Les cerveaux détraqués ne se comptent plus. La mise en pratique seules des nouveaux projets d'aérostation nous rendra un peu de calme. Comme exemple de l'urgence qu'il y a à s'exécuter, je me bornerai à citer un fait, choisi entre plusieurs. L'autre jour, M. Aurélien Skoll, de l'*Événement*, vint entrer dans son bureau un monsieur fort bien mis qui, après s'être poliment excusé pour le dérangement qu'il pouvait occasionner, l'avertit qu'il venait pour solliciter un concours.

—De quoi s'agit-il, monsieur ? demanda M. Scholl.

—D'une découverte qui changera la face du monde, répondit le visiteur. Je suis inventeur de l'*engrais dirigeable* ; j'y dirige les engrais sur le point le plus éloigné. Vous savez comme moi que la lune est stérile. Pas d'atmosphère. Les télescopes les plus puissants n'ont pu nous faire reconnaître aucune altération sur la face de cet astre des hiboux et des chauves-souris. Aucune couche gazeuse, ni brouillard, ni nuage et par conséquent pas d'eau. Si donc la Lune ne possède ni eau, ni air, nous pouvons en conclure que nul être n'y vit. La plupart des phénomènes dont la Lune est le théâtre deviennent incompréhensibles pour nous ; plus de perspective, plus de réfraction, plus de sons perçus dans l'espace. Eh bien ! monsieur, je vais changer tout cela. Au moyen de l'instrument que je vous soumettrai, je recouvre la Lune d'une épaisse couche d'engrais. Au bout de six mois un gazon touffu recouvre ce sol désolé. Après l'herbe, les arbustes. Où il y a des arbres, il y a de l'eau douce. Cette eau elle-même éprouve des besoins d'expansion. Voici des sources, des torrents, des rivières. L'atmosphère est créée. Avec l'eau et l'air vient la vie ; des animaux naissent et se reproduisent.....

—Ne faites pas cela, monsieur, s'écria alors M. Scholl avec effroi.

—Pourquoi donc ?

—Pourquoi, dès que vous aurez fait de la Lune une planète habitable, les astronomes y verront flotter le drapeau anglais.

Les joies du bain de mer touchent à leur fin, et ce sont maintenant les tristesses qui vont commencer par là bas, le long des grèves désertes, couvertes d'un ciel gris de plomb, où le flot écumeux vient hurler, où les vents du large soufflent avec rage. Déjà, les trains de retour affluent dans la capitale, de tous les coins de l'horizon, ramenant tout un monde bronzé, hâlé par le grand air vivifiant des côtes. Tous reviennent avec un plaisir inexprimable leur Paris, où l'on est si bien, même en été, où il fait si bon vivre durant les longs mois qui s'avancent. Comme l'on oublie vite alors les horreurs des hôtelleries de Dieppe, Trouville et Etretat, où trois mois durant hôtelliers et garçons de service se sont entendus comme larron en foire pour vous écorcher et martyriser affreusement !

A propos d'hôtels de bains de mer, savez-vous comment on les a dénommés cet été. Il y en a de deux sortes : les « hôtels à moustaches » et les « hôtels à favoris ». Je m'explique. Les hôtels où les garçons de service portent la moustache ont un certain laisser aller que les autres n'ont pas. Par contre, les garçons à favoris promettent un service plein de correction. L'hôtel à moustaches, très alléchant d'aspect, se rapproche volontiers du boui-boui. L'hôtel à favoris, plus rogue, est fargé de *respectabilités*. Défiiez-vous de l'hôtel à moustache ! Ne comptez pas sur la cordialité de l'hôtel à favoris ! Faites mieux encore : quand vous viendrez en France, fuyez les tous deux distinctement.

Ils sont pourtant intelligents en diable, ces propriétaires d'hôtels. Que pensez-vous, par exemple, qu'ils ont imaginé pour faire mordre le bourgeois à leurs prospectus ! C'est un trait de génie ni plus ni moins. Tout l'été, le M. Jourdain de Molière, a pu voir s'étaler à la quatrième page des journaux balnéaires, sous la rubrique des « Nouveaux arrivés » à l'hôtel où il était descendu, cette phrase véritablement étincelante : —M. et Mme Jourdain et leur suite. Vous entendez bien, une suite pour un domestique. Quelle profonde connaissance du cœur humain ne fallait-il pas avoir pour trouver cela. Il est on ne peut plus clair que M. Jourdain se transportera dans sept ou huit villes d'eaux durant l'été, tout en dépensant un argent fou, dans le simple but de pouvoir déguster à son aise par ci par là cette phrase métrique : —M. et Mme. et leur suite.

Du reste, comme il se venge bien à cette heure, ce M. Jourdain, du ridicule qu'on a cherché à lui infliger jadis ! M. Jules Clarette racontait hier dans le *Temps*, que revenant l'autre jour d'une course aux bains de mer, il s'est arrêté en passant aux Croisettes, près Rouen, pour visiter la maison où vécut et mourut Gustave Flaubert, et qu'il a trouvé celle-ci remplacée par une usine à alcool. Un tout petit pavillon seul de l'antique résidence a été conservé. Tout le reste est rasé, démolé. Se peut-il en vérité imaginer plus cruel revirement du sort ! Une distillerie remplace aujourd'hui le gai logis d'antan, où le grand poète de *Salammbo* rêva des splendeurs disparues de Carthage et de sa chaste et idéale héroïne, où il esquissa les flamboyements de couchers de soleil d'Afrique, allumant de leurs étranges les corps fauves des lions crucifiés dans la plaine. O revanche de Pécuchet ! L'homme qui a le plus excité le bourgeois de son vivant, verrait à cette heure, s'il pouvait revenir un moment sur terre, son coin d'artiste et de lettré balayé par une usine, une usine qui sent l'eau-de-vie et fume à toute vapeur.

Un dernier écho de la saison des bains de mer, pour terminer. Les lectrices du *Canadien* seront sans doute heureuse d'apprendre que la triomphatrice de cette année—car

il y a chaque année une triomphatrice—a été une Américaine du nom de Miss Clifford, la correspondante à Paris de l'*American Register*. Les chroniqueurs à la mode ne tarissent pas d'éloge sur son compte « Divinité en cheveux blonds, profil de fine médaille et taille de houri, » figurent parmi quelques-unes des expressions qui leur échappent le plus communément.

SYLVA CLAPIN.

L'omelette de l'amiral

C'est une bien jolie histoire que vient de me conter un vieux loup de mer de mes amis et que je veux vous dire à mon tour.

Courbet, le brave amiral, en est le héros. Il n'était alors que lieutenant de vaisseau, explorant je ne sais quelles côtes barbares de l'Afrique occidentale là-bas, dans les parages du Dahomey. Suivi de cinq ou six matelots il s'aventure un beau jour assez loin du rivage. Sur la route, il n'a rencontré que des singes, des écureuils, des oiseaux. Exténuée de fatigue et de faim, la petite caravane se trouve comme perdue dans ce désert de verdure et d'ombre.

Tout à coup, une hutte apparaît derrière un rideau de palmiers, hutte fort coquette avec ses touffes de lianes en fleurs, mais pas assez engageante avec ses trophées de crânes et de tibias enlacés.

—Entrons, dit le lieutenant Courbet.

Et voilà nos marins dans la cabane d'anthropophages où trois femmes savages sont en train de procéder à leur toilette en peignant sur leurs gorges opulentes des soleils roses et des lunes bleues.

Courbet offre aux jeunes négresses de menus objets de verroteries qui leur arrachent de joyeux sourires. Puis on allume du feu pour faire le déjeuner. Une des femmes apporte des œufs ; un matelot les casse, un autre les bat avec un os de poisson en forme de palette. Le lieutenant se recueille :

—Voyons, dit-il à son escorte, qu'allons-nous mettre dans cette omelette ? Pas de lard, pas de fromage ; ni œuf, ni oignons, ni cerfeuil ; si encore nous avions des truffes !

Mais aussitôt, arrêtant au-dessus de la porte un regard étonné et gourmand :

—Des morilles ! s'écrie-t-il ; voici des morilles !

C'était en effet de belles morilles, appétissantes et jaunes, toutes frottées, qui se balançaient en guirlande gracieuse au-dessus de la porte. Du bout de son épée, le lieutenant les cueille et les passe aux matelots qui les lavent, les coupent, les battent dans l'omelette, quel régal !

Mais, en même temps, les trois femmes éclatent en cris déplorables. A genoux, les mains jointes, elles pleurent, elles prient, elles meurent. Elles veulent s'opposer à la confection de l'omelette qui, déjà, rouille avec art, fumante, baigne dans sa sauce d'or. Elle est cuite, elle est servie, elle est mangée. Il ne reste plus rien qu'une odeur suave, un parfum exquis qui embaume la cabane.

Accroupies sur une natte dans un coin de la hutte, les trois négresses, immobiles et muettes, regardent les marins avec stupeur.

—Je parie, dit Courbet, que ces bonnes femmes adoraient leurs morilles ; c'étaient peut-être ces fétiches et nous avons mangé leurs dieux !

—Nos marins allaient se retirer, laissant comme écot aux négresses désempées une cascade de perles en verre et un flot de rubans. Mais au moment où ils quittent la table, deux guerriers farouches apparaissent sur le seuil de la hutte.

C'est le maître de la maison accompagné de ses quatre fils, quatre héros armés de flèches et de massues.

—Allons, dit joyeusement Courbet, voici le quart d'heure à Rabelais ; il s'agit maintenant de payer notre omelette.

Les trois négresses sont debout et montrant du doigt la place où furent les morilles, racontent ce qui vient de se passer.

A leur tour, les cinq sauvages se mettent à brandir leurs massues en poussant des cris de vengeance. Mais le futur vainqueur de Fouchéou n'était

pas facile à intimider. Il s'avance aussitôt à la tête de ses marins, et le revolver au poing, il impose respect aux cannibales, qui, devant cette vaillante attitude, se radoucièrent comme par enchantement.

L'un de ces sauvages connaissait quelques mots d'anglais, et l'on finit par s'entendre.

Mais quelle révélation ! Savez-vous ce qu'étaient ces morilles exquis ; des cervelles humaines, trophées hideux et sacrés ; des cervelles desséchées, arrachées aux crânes d'ennemis vaincus !

Le brave amiral n'aime pas, dit-on, à rappeler cette aventure culinaire.

LA MARSEILLAISE

L'Hymne des Marseillais ou la Marseillaise a une étrange destinée ; hymne guerrier, patriotique, à l'origine, puis révolutionnaire, tantôt toléré, tantôt proscrit, est redevenu l'hymne national officiel. Le ministre de la guerre, pas sa circulaire en date du 24 février 1879, a prescrit de se conformer au décret loi du 26 messidor an III (14 juillet 1795), qui dit que le morceau de musique intitulé Hymne des Marseillais sera exécuté par les musiques militaires.

Ce chant national, qui a immortalisé son auteur, un capitaine du génie, a une origine qu'il est intéressant de rappeler. Lorsqu'au mois d'avril 1792 arriva à Strasbourg la nouvelle de la déclaration de la guerre contre l'Autriche, le maire de cette ville, Dietrich réunit à sa table le 4 avril, les volontaires qui étaient sur le point de partir. Parmi les convives se trouvait un jeune capitaine du génie, l'ami de la maison, nommé Rouget de L'Isle. Pendant le repas, le maire triote parla de la nécessité d'avoir un air de guerre pour exciter l'enthousiasme des soldats et remplacer les vieux chants de route et des chambrées.

— Voyons, Rouget, dit-il en s'adressant au jeune officier, vous êtes poète et musicien, faites-nous quelque chose qui mérite d'être chanté.

Rouget s'en défendit d'abord ; mais ému par les instances de ces camarades, en proie à l'état d'exaltation et de fièvre guerrière que provoquait alors la grandeur des événements, il se retira dans sa chambre, prit son violon, et composa les paroles et la musique de l'hymne qui doit immortaliser son nom.

Le lendemain, 25 avril, sept heures du matin écrivit Masclet, officier d'état-major qui assistait à la réunion chez le citoyen Dietrich, Rouget de l'Isle était cheminé :

« La proposition de Dietrich, me dit-il, m'a empêché de dormir, j'ai employé la nuit à essayer une ébauche de son chant de guerre, même de la mettre en musique ; ils et dis-moi ce que tu en penses.

« J'ai lu avec admiration et j'entendis avec enthousiasme le chant de guerre tel qu'il existait aujourd'hui, à l'exception de ceux vers de la dernière strophe, qui furent remplacés par deux autres. Quelques heures après, Rouget de l'Isle rendit chez Dietrich ; et là, accompagné sur le piano par une des jeunes filles présentes chez le maire, il exécuta son chant de guerre.

« Ce fut, dit Michelet, comme un éclair du ciel ; tout le monde fut saisi, ravi, nous le savent, tous le chantaient, tout Strasbourg, toute la France.

Le jour même, Rouget de l'Isle adressa, avec une dédicace, au maréchal-Luckner, son Chant de guerre de l'Armée du Rhin, qui fut publié aussitôt sous ce titre, à Strasbourg, chez Th. le Dannebach (une demi-feuille in-4 oblong). Dès le lendemain, l'hymne fut copié, puis orchestré en harmonie militaire par plusieurs musiciens du théâtre de Strasbourg, et enfin étudié par les musiciens de la garde nationale, qui l'exécutèrent, le dimanche suivant 29 avril, sur la Place d'Armes, où un parade avait lieu.

« C'est un superbe bataillon de Rhin-et-Loire, commandé par César-Masclet, qui ont eu les premières du Chant de guerre de l'Armée du Rhin. Il arriva à Strasbourg, ayant en tête pourrapeau une aigle d'or aux ailes déployées ; la parade venait de commencer »

Le chant de guerre était déjà répandu en Alsace, soit par des copies, soit par l'impression, lorsque dans un banquet civique le 25 juin 1792, un nommé Mirette chanta pour la première fois

à Marseille. Le lendemain, le Journal des Départements méridionaux et des Débats des amis de la Constitution, le reproduisit dans ses colonnes sous ce titre : Chant de guerre aux armées des frontières ; puis on l'imprima séparément, et on en distribua un exemplaire à chaque volontaire du bataillon marseillais qui partait pour Paris. Les Marseillais chantèrent l'hymne de Rouget de l'Isle à leur entrée dans cette ville, le 30 juillet, et à l'attaque des Tuileries, le 10 août. Ce fut à partir de cette époque que l'hymne, devenu populaire à Paris, prit le nom de Chant des Marseillais, et bientôt celui de Marseillaise.

Les bataillons de volontaires nationaux et les demi-brigades marchèrent à ses mâles accents, et on doit peut-être attribuer la plupart des succès des armées républicaines. C'était, d'ailleurs, l'avis des généraux. L'un d'eux écrivait : « Nous nous sommes battus un contre dix, mais on chantait la Marseillaise.

« Envoyez-moi mille hommes et un exemplaire de la Marseillaise, écrivait un autre général, et je réponds de la victoire. »

A Jemmappes, Darnovier ordonna au bataillon des Deux-Sèvres d'entonner la Marseillaise, et c'est en chantant l'hymne de guerre que les volontaires du bataillon des Deux-Sèvres gravirent les premiers les hauteurs du bois de Bossu, garni de plus de cinquante pièces de canons.

A la Convention nationale, dans la séance du 26 messidor an III (14 juillet 1795), Jean de Bry demanda « que l'hymne à jamais célèbre des Marseillais, cet hymne qui nous fit gagner tant de batailles, soit consigné tout entier dans le procès-verbal d'aujourd'hui, et que le comité donne des ordres pour que cet air soit joué chaque jour à la garde montante. »

La proposition de Jean de Bry fut adoptée au milieu des plus vifs applaudissements et décrétée comme loi.

Ce fut vraisemblablement le chant militaire aux armées.

Dans une lettre à Berthier, datée de Mombello, le 27 prairial an V (15 juin 1797), le général Bonaparte lui écrit, entre autres choses, de faire mettre à l'ordre : « Article 4 — Il ne sera jamais fait usage de la sonnerie du pas de charge, ni de l'air des Marseillais, l'un et l'autre ne devant être employés qu'au moment de marcher à l'ennemi. L'air des Marseillais pourra cependant être joué aux revues générales. » (Archives du dépôt de la guerre)

La Marseillaise, telle qu'elle est chantée aujourd'hui, ne contient que sept couplets, dont le sixième, appelé la « Strophe des enfants, » et qui commence par ces mots :

Nous et traverser dans la carrière... a été ajouté après une fête du 14 octobre 1792. Il a été longtemps attribué à M. J. Chénier ; mais il appartient, disent beaucoup de biographes, à Louis Dubois, qui s'en est déclaré l'auteur en 1848. Des strophes supplémentaires, inspirés par les circonstances, ont disparu avec elles. La seule qui soit restée indissolublement unie avec le chant primitif est la strophe des enfants.

LA MAIN DE DIEU

On lisait dans les journaux il y a quinze jours :

Berlin, 12 août. La conversion de la comtesse Ellinor de Henckel-Donnersmarck, qui vient d'abjurer le catholicisme pour pouvoir épouser le prince de Carolath-Bauthen, a vivement ému le monde catholique en Allemagne, qui ne compte pas beaucoup de familles aussi riches et d'une foi plus fervente que les Henckel.

La démarche de la jeune comtesse, dont le frère s'est signalé parmi les zélés membres du centre catholique au Reichstag, s'explique par les circonstances ; on sait que son fiancé a divorcé, et comme le divorce n'est pas admis par Rome, le jeune couple aurait dû renoncer au mariage religieux, si la comtesse n'avait pas consenti à embrasser la religion de son futur mari.

On lit dans les journaux de la fin du mois :

Berlin, 25 août. Une douloureuse nouvelle vient de consterner notre monde aristocratique.

La jeune et belle comtesse Ellinor de Henckel-Donnersmarck, la fiancée du prince de Carolath-Bauthen, a été enlevée hier, par une mort subite, au château de Polish-Krawarn.

On se rappelle que la comtesse s'était tout récemment convertie au protestantisme.

Des journaux avaient plaisanté de la douleur des catholiques lors de la défection ; ils peuvent plaisanter de leur douleur plus grande encore aujourd'hui.

Le crime de la Brionne

Un crime épouvantable vient d'être commis à quelques kilomètres de Guéret, dans les circonstances suivantes :

Les époux Vincent tenaient une petite auberge à la Brionne, et vivaient depuis longtemps dans un état d'hostilité continuelle ; les voisins étaient souvent obligés d'intervenir entre les deux conjoints. Le mari n'avait pas une mauvaise réputation, mais il était adonné à la fatale passion de l'ivrognerie. La mauvaise conduite de sa femme lui avait fait contracter cette triste habitude.

Antoinette Vincent, plus connue sous le surnom de la marquisse, consommait elle-même plus d'un demi-litre d'eau de vie par jour. Deux fois déjà, cette femme avait attenté aux jours de son mari ; une première fois en essayant de le pendre pendant son sommeil, et une seconde fois en lui faisant au cou une horrible blessure avec un long et large couteau.

Le lundi 1er septembre, les deux époux déjeunèrent ensemble ; à la suite d'une discussion sans importance, la femme Vincent enfonce dans la poitrine de son mari le couteau dont elle se servait pour manger du pain et du beurre ; la lame du couteau pénétra à une profondeur de huit centimètres et perfora le cœur. Le malheureux Vincent se leva, descendit les escaliers de la maison en criant : Ma femme vient de me tuer ; puis il tomba et expira quelques instants plus tard.

Pendant sa courte agonie, sa femme lui disait : « Je t'ai déjà manqué plusieurs fois, aujourd'hui tu as ton compte. » Puis, détail horrible, elle continua à manger son pain et son beurre avec le couteau encore tout maculé de sang.

Depuis son arrestation, l'attitude de la femme Vincent est d'un cynisme révoltant ; cette malheureuse, abruti par l'ivrognerie, reste impassible, et se vante même de son crime.

Les drames de la mer

On écrit de St Pair (Manche), les septembre :

Aujourd'hui, un drame terrible vient de jeter la consternation sur la plage de St Pair (près de Granville), à quatre cents mètres des bains devant Saint Nicolas.

Un prêtre, âgé de 40 ans, l'abbé Thiroux, entré dans les ordres après le décès de sa jeune femme, morte en couches, avait conduit à la mer, pour leur apprendre à nager, deux jeunes gens, M.M. Delacourte, en villégiature ici.

L'abbé Thiroux était excellent nageur et d'une force herculéenne. La mer calme en apparence, avait des lames de fonds subites et violentes. Un des jeunes gens perd pied, et est emporté ; son frère subit le même sort. Le prêtre veut les soutenir, mais les deux jeunes gens s'attachent à lui, liant ses mouvements. Un jeune homme de vingt ans, M. Bérard, fils d'un architecte de Vire, qui passait sur la plage, se déshabille et nage vers le groupe. Il est saisi par les malheureux en détresse et tous les quatre roulent dans les vagues.

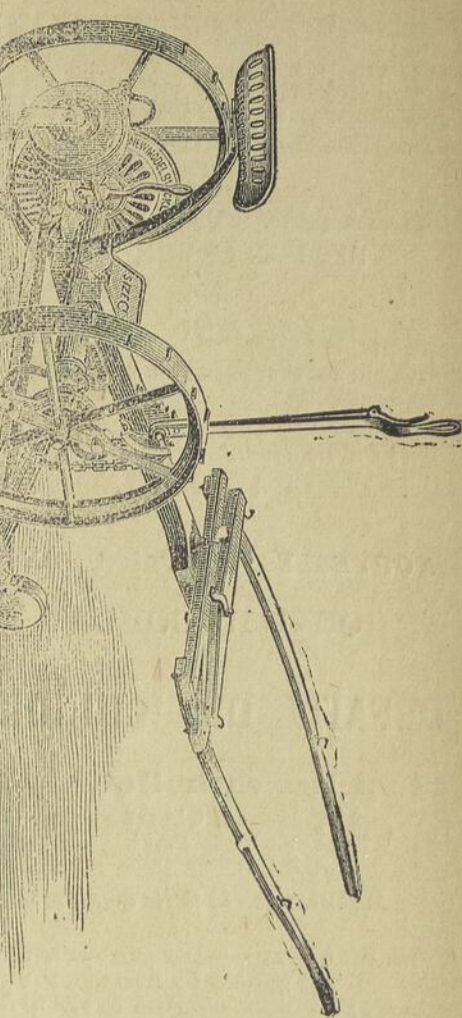
A cet horrible spectacle, le père des jeunes gens se jette à l'eau ainsi qu'un autre prêtre, ami de l'abbé Thiroux. On les retire. Un douanier retire un des enfants respirant encore. Puis le cadavre de St Pair arrive, et retire le cadavre de l'abbé Thiroux.

Un de nos confrères de la presse parisienne, M. Léo Montancey, se jette à la mer tout habillé et va retirer M. Bérard. Malheureusement il ne ramène qu'un cadavre. Le pauvre jeune homme était mort victime de son dévouement. Enfin la mer rapporte le dernier cadavre. Le curé de St Pair, arrivé en toute hâte, donne, sous une pluie battante, la bénédiction suprême aux morts.

Le Révérend J. McLauren, missionnaire Baptiste des Torides du Canada écrit : Durant mon séjour au Canada nous avons fait usage de l'huile Electrique du Dr Thomas avec beaucoup de satisfaction. Nous sommes maintenant sur le point de retourner aux Indes, et nous désirons beaucoup en apporter avec nous pour notre propre usage et celui de nos convertis malades.

FROST & WOOD, Smith's Falls Ontario. Etablis 1839. Cette maison si bien connue par tout le Dominion a ouvert une succursale au No 30, rue St-Paul, Bâtisse Renaud, où ils pourront répondre avec plus de promptitude aux demandes qui s'accroissent d'année en année. Leur assortiment consiste surtout en : MOISSONNEUSES.—Moissonneuses et Faucheuses combinées No 2. Harvester. do "Smith's Falls". do "Daisy". MOISSONNEUSES et LIEUSES avec corde. FAUCHEUSES.—Faucheuses "No 2 Harvester" combinées, cadre en bois, deux chevaux. Faucheuses "New Model" Buckeye, cadre en fer à 2 chevaux. Faucheuses " " " " à 1 cheval. RATEAU A CHEVAL.—Rateau "Ithica" se déchargeant avec le pied. " " " " à la main. CHARRUES.—Un assortiment général de toutes espèces de charrues en acier en fonte pour tout espèces de sols. SCARIFICATEURS en fer et acier à deux chevaux. CULTIVATEUR en fer et acier à un cheval. HERSES (en quatre sections) mètres en fer et dents en acier. do "Munros" tournante. SEMOIR A GRAIN en sillon et à la volée combinée "Hoosier". do do à la volée "Hoosier". REPARATIONS.—Un assortiment de tous les morceaux pour les machines nouvelles et aussi pour les anciennes. Les acheteurs sont invités de leur faire une visite avant d'aller ailleurs. Tous les articles sont vendus sous toutes garanties. FROST & WOOD, 30, Rue St-Paul, Quebec. W. A. ROSS, Agent-général. Boîte 735.

La Compagnie du Chemin de Fer Canadien du Pacifique. REGLEMENTS DES TERRAINS. La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) à chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud de Montréal. \$2.50 PAR ACRE et plus, avec des conditions qui demandent la culture de ces terres. Une diminution de \$1.25 à \$2.50 PAR ACRE sera faite aux acheteurs qui voudront cultiver : selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à de certaines conditions. La compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture. LES SECTIONS RESERVEES. Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires numérotées, dans l'espace d'un mille du chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture. CONDITIONS DE PAIEMENT. Les acheteurs pourront payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année, payable d'avance. Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait entier. Les paiements peuvent être faits en débiteures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au pair, avec l'intérêt accru. Ces bons peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou aucune de ses agences. Pour les prix et pour les conditions de la vente, on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN H. McTAVISH, commissaire des terres, Winnipeg. Par ordre du Bureau, CHAULES DRINKWATER. TERRE A VENDRE. Une magnifique terre à vendre à Saïce Anselme, concession St-Philippe sud-est de la rivière, à quelques pas d'un pont couvert qui traverse la rivière, 7 arpents de l'église. La terre a 3 arpents x 31. MAISON TEUVE, cuisine adjointe, hangar, grange, écurie. Le tout en très bonne ordre. Conditions facile. S'adresser au propriétaire, AUGUSTIN LABREQUE, St-Anselme, Dorchester. 18 août 1884—1m



LA GUERRE DE CHINE
LE BLOCUS DE LA RIVIERE
MIN SUNG
MONTANT DES PERTES EPROU-
VÉES PAR LES CHINOIS.
Les anglais à Shanghai in-
dignés contre la France
Mort du lieutenant anglais blessé par
les Chinois, à bord du "Zephyr."
NOUVELLES COMPLICATIONS.
NOUVEAU COMBAT
DEFAITE DES CHINOIS
Chapelles catholiques dé-
truites à Canton

Faiblesse de la flotte anglaise

Londres, 15 sept.—Des avis venant de Chine disent que les Chinois n'ont nullement l'intention d'opérer le blocus de la rivière Min Sung, le long de laquelle se trouve située Shanghai. Ils en viendront à cette extrémité que dans le cas où ils seront attaqués par les Français. Les Chinois ont à leur disposition des centaines de bateaux chargés de pierre et qu'on fera couler à fonds à l'approche de la flotte française.

On croit que les puissances neutres s'opposent fortement au blocus de la rivière tant que la guerre ne sera pas formellement déclarée.

Les Français ont établi un dépôt pour le charbon à Matson.

Le ministre français en Chine est en ce moment à Shanghai, intriguant auprès du parti de la paix afin de soulever une espèce de révolution qui amènerait la chute du parti de la guerre.

Paris, 15.—Le *Paris* publie un article dans lequel est repoussée avec indignation, l'idée que la France devrait accepter un arbitrage pour le règlement de la question chinoise. La France est déterminée à régler seule cette question.

Londres, 16.—On est d'avis dans les cercles bien informés, que Nankin est la ville qui sera prochainement attaquée par l'amiral Courbet.

Londres, 16.—Les nouvelles fortifications qui ont été construites par les chinois à Formose ne sont pas, dit-on, très importantes, et n'offriront que peu de résistance si les Français les attaquent.

Des nouvelles de Shanghai annoncent qu'une corvette japonaise est arrivée à Kinpaï.

Paris, 16.—L'amiral Courbet évalue les pertes éprouvées par les chinois depuis le commencement de la guerre à 50,000,000 de francs (\$10,000,000).

Paris, 16.—On rapporte que des lettres ont été échangées entre l'Angleterre et la France, au sujet des nouvelles opérations du général Courbet, principalement à l'égard de Shanghai.

Shanghai, 16.—Il y a eu aujourd'hui une assemblée nombreuse. Tous les anglais y ont pris part. On y a fortement censuré la conduite de la France de prolonger ainsi les hostilités. On y a résolu d'insister auprès du gouvernement anglais pour qu'il fasse des efforts afin d'en arriver à un prompt règlement des hostilités au moyen de l'intervention d'une puissance. L'état de guerre actuel est ruineux pour le commerce.

Le général Tzo-Tsung-Tang a quitté Pékin pour Tientsin où un conseil militaire sera tenu.

Foutchéou, 16.—Le lieutenant anglais qui a été blessé par les chinois sur le *Zephyr*, est mort aujourd'hui.

Londres, 16.—Une dépêche reçue de Foutchéou annonce que cinq vaisseaux français sont de retour à Matson.

L'indignation est grande au sujet de la mort du lieutenant du vaisseau *Zephyr*, et l'on blâme plus sévèrement les français que les chinois.

Le public s'agite; on fait des assemblées dans le but de demander une médiation, sinon les français vont marcher sur Pékin.

De nouvelles complications surgissent tous les jours, qui engagent les puissances étrangères. L'Angleterre, dont les intérêts en Chine sont quatre fois plus importants que ceux des autres puissances, est pourtant la seule qui ne se prépare pas à y défendre sa propriété, advenant une guerre.

Défaite des Chinois

Londres, 17.—Une dépêche de Hong Kong au *Standard* dit: "Les autorités

chinoises prétendent qu'on a d'abord tiré au-dessus de la canonnière anglaise *Zephyr* et que les pièces d'artillerie n'ont été pointées ensuite de façon à l'atteindre que parce qu'elle a refusé de s'arrêter au premier coup de canon."

Shanghai, 17.—2,000 soldats français sont débarqués aujourd'hui à Kimpai, poste sur la rivière Min, plus bas que Fou-Tcheou. Ils ont attaqué les Chinois et les ont complètement défaits. Les pertes des Chinois sont considérables.

Shanghai, 17.—Le combat fut des plus acharnés. Les vaisseaux français étaient écrasés par le nombre, mais leur feu fut si bien nourri et eut un effet tel que les Chinois furent vite obligés d'abandonner leurs réserves. Ils se retirèrent dans un grand désordre en remontant la rivière. Les Français chasseront les Chinois le long de la rivière Min, afin d'empêcher à l'avenir toute surprise comme celle qui causa la mort du lieutenant Hubbard, de la frégate anglaise *Zephyr*.

Pékin, 17.—Le parti de la guerre a nommé un officier pour agir conjointement avec Li-Hung Chang, vice roi de Fatcheli qui est maintenant soupçonné de malversations.

Li-Hung-Shang se trouve ainsi à partager les devoirs de sa charge avec un collègue qui lui est hostile. On croit que c'est là le coup de mort du grand chef du parti de la paix.

Shanghai, 17.—L'escadre de l'amiral Courbet est à croiser près des îles de Chusan. On croit que Courbet veut choisir cette île pour y établir ses quartiers-généraux pendant ses opérations sur la rivière Yang-Tse. Ces îles sont d'une importance stratégique considérable, mais elles sont très insalubres et la fièvre y est mortelle.

Foutchéou, 17.—Les Chinois ont cessé de fournir du charbon aux petits vaisseaux anglais.

Londres, 18.—Les Chinois disent que l'Europe ne peut pas s'attendre à ce qu'il soit permis aux vaisseaux français de remonter les eaux chinoises et bombarder les villes sans être molestés. La Chine, disent-ils, a le droit de prendre les mesures défensives qu'elle jugera convenable; et que tous les dommages qui en résulteront devront être imputés à la France, puis que cette dernière a refusé l'offre de la Chine de soumettre les difficultés à la médiation d'une puissance. Par là, elle n'a laissé à la Chine d'autre alternative que celle de combattre.

Londres, 18.—Le récit du combat livré hier près de Kimpai, a été fort exagéré. Il n'est débarqué à terre que 200 soldats français. Ils ont détruit quelques villages dans le but de garder libres les communications télégraphiques.

Hong Kong, 18.—La frégate française *Atalante* a abordé hier une jonque de commerce chinoise. Elle lui a enlevé ses canons et ses munitions et les a jetés par-dessus bord. Les marchands chinois sont très irrités, car ils ne peuvent pas s'aventurer hors du havre sans être armés et en garde contre les pirates.

Paris, 18.—Le *Matin* dit que la Chine a tenté une reprise des négociations, mais Ferry est maintenant sourd aux offres des chinois.

New-York, 18.—Le télégraphe nous apprend de Paris que l'on y parle beaucoup de la retraite de plusieurs ministres.

Waldech Pousseau, Hernison, l'amiral Peyron et le général Camponon ne semblent pas être en faveur de la *politique chinoise* du premier ministre.

Paris, 18.—L'amiral Courbet attend encore des instructions pour déclarer officiellement la guerre.

Londres, 19.—Une dépêche de Foutchéou dit que la flotte française est arrivée inopinément mercredi matin à l'embouchure de la rivière Min et, après avoir débarqué 2,000 hommes d'infanterie de marine, a démoli de nouveau en les bombardant les fortifications de la passe de Kimpai qui avaient été réparées depuis le récent bombardement. Les troupes françaises de débarquement ont attaqué les camps chinois des environs et après un combat excessivement acharné, les Chinois ont été complètement battus et ont subi des pertes énormes. Les troupes de terre françaises étaient bien inférieures en nombre, mais les projectiles des navires de guerre français ont fait de tels ravages dans les rangs des Chinois que ceux-ci ont été obligés d'abandonner leurs ouvrages.

Saisis d'épouvante en voyant leurs compagnons tomber de tous côtés sous les coups de l'infanterie de marine, les Chinois se sont enfuis dans la plus grande confusion en remontant la

rivière. On pense que les forces françaises continueront leur marche en avant pour tirer le meilleur parti possible de leur victoire et afin de débarquer la rivière Min, de son embouchure à l'arsenal, de tous les soldats chinois qui dorénavant ne pourront plus commettre d'erreur semblable à celle qu'ils ont faite en tuant le lieutenant Hubbard du navire de guerre anglais *Zephyr*.

Le correspondant du *Times* a Foutchéou télégraphie, que cinq des navires de guerre français sont revenus à Matson. Le correspondant parle aussi de la faiblesse de l'armement de la flotte anglaise si on le compare à celui de l'escadre française. Pendant que les Anglais tireront un coup de canon les Français peuvent en tirer huit. La proportion du nombre d'hommes d'équipage est comptablement en faveur des Français: elle est de deux à dix. L'Angleterre, ajoute ce journal, dont les intérêts forment les 80 pour cent, de ceux de tous étrangers en Chine, est la seule puissance qui n'est pas fait de préparatifs pour les défendre en cas de guerre.

Paris, 19.—M. Hector Pessard qui est un partisan du gouvernement blâme avec vivacité dans le *National* la politique indécise de M. Ferry en Chine. Il dit qu'il fera croire aux Chinois que la France ne peut ou n'ose pas leur faire la guerre. Le même journal, repoussant l'idée d'une médiation étrangère, déclare qu'il serait préférable d'évacuer immédiatement le Tonquin que de donner aux mandarins un prétexte leur permettant de dire aux Chinois que si le gouvernement de Pékin a fait des concessions à la France c'est par considération pour l'amitié de l'Allemagne, de l'Angleterre ou de l'Amérique.

Paris, 19.—Le *Times* dit que le gouvernement vient de former un conseil des prises avec M. Gougard comme président. Comme c'est une cour dont les décisions sont sans appel, cela fait pressentir une déclaration de guerre.

Le président Grévy a signé un décret conférant à l'amiral Courbet la médaille militaire qui est réservée aux simples soldats et n'est donnée qu'exceptionnellement aux officiers commandant en chef qui ont fait des actions d'éclat.

"Nous n'avons pas besoin de personne pour régler notre différend avec la Chine," dit un journal qui reflète les idées de M. Ferry, "nous résoudrons la difficulté d'une meilleure façon, à la française. La Chine pliera ou sera brisée."

Rome, 19.—La Propagande a reçu aujourd'hui des nouvelles annonçant que les missionnaires catholiques en Chine sont en sûreté et qu'ils n'ont pas à souffrir des hostilités entre la France et la Chine.

Paris, 19.—Le *Temps* dit que la plus grande partie des troupes de Tunisie a reçu l'ordre de rentrer en France. Le *Temps* désapprouve cette mesure et conseille au gouvernement de n'évacuer la Tunisie que graduellement. En agissant autrement, dit ce journal, on encouragerait, quoique le calme semble régner dans la région, les auteurs de désordres.

La *Liberté* dit que la France est prête à accepter des projets de médiation avec la Chine.

Paris, 19.—Ferry a télégraphié au ministre français en Chine, d'avoir à recevoir avec une extrême défiance, les ouvertures qui lui seraient faites par la Chine. Il croit que ce sont là des moyens malhonnêtes dont on se sert pour gagner du temps.

Londres, 19.—A la réunion publique qui a eu lieu hier à Shanghai, on a adopté avec enthousiasme les résolutions suivantes:

"Attendu que les hostilités entre la France et la Chine ne prendront probablement fin qu'après que ces deux nations auront fait des sacrifices hors de proportion avec les avantages qu'elles peuvent en retirer, et considérant que ce conflit, en étant très nuisible au commerce, ruinera la colonie étrangère, dépréciera ses propriétés dans les ports ouverts et plongera dans la misère les indigènes qui pour cette raison chercheront à se révolter, la colonie européenne exprime le vœu qu'il soit mis fin aux hostilités par un prompt règlement des difficultés pendantes.

"En conséquence, les membres de toute nationalité qui assistent à cette réunion font appel aux gouvernements anglais, allemand et américain, pour qu'ils engagent les nations signataires des traités d'offrir leur concours à la France et à la Chine en vue du règlement des difficultés actuelles.

"En outre, le comité est chargé de télégraphier aux chambres de commerce d'Angleterre, d'Allemagne et d'Amérique, pour les inviter à soumettre la

question à leur gouvernement respectif et les charger d'obtenir le concours des chambres de commerce des autres pays."

L'on dit que Ferry consent à ne plus insister sur le paiement de l'indemnité pourvu que la Chine cède à la France le port de Kelung pour une période de 99 ans.

Paris, 20.—La flotte de Courbet reste ancrée dans la rivière Min.

Paris, 20.—L'amiral Courbet trouve sa position si embarrassante relativement aux droits des nations neutres, qu'il a télégraphié au ministre de la marine pour lui demander des conseils sur la ligne de conduite à adopter.

Les autorités des missions catholiques ont reçu des informations de Hong Kong leur apprenant que les Chinois ont détruit les chapelles catholiques dans la province de Canton, et qu'en même temps six mille chrétiens se trouvent sans demeures.

Paris, 22.—Le *Paris* annonce que le gouverneur général de la Cochinchine organise au Cambodge un protectorat semblable au système d'administration de l'Inde anglaise.

Paris, 22.—Le *Voltaire* dit que la Chine cherche indirectement à reprendre les négociations avec la France. M. Patenôtre, ambassadeur de France en Chine, a demandé à M. Ferry, président du conseil, quelle devrait être son attitude si la Chine faisait des ouvertures plus directes. Il lui a été répondu que les propositions du gouvernement chinois devaient être accueillies avec une défiance extrême parce qu'on croit qu'elles ne sont qu'une manœuvre pour gagner du temps.

Paris, 22.—Le vicomte de Semallé, premier secrétaire de l'ambassade française à Pékin, sera rappelé en France pour informer le gouvernement de la situation en Chine.

L'amiral Courbet conseille encore au gouvernement de déclarer la guerre à la Chine.

Londres, 22.—Une dépêche de Paris publiée par un journal anti français annonce que d'après certains bruits des dissensions se seraient élevées dans le cabinet français. Le ministère désapprouve la politique coloniale et chinoise de M. Ferry.

Paris, 22.—Une partie de la presse parisienne attaque violemment la presse américaine à cause des commentaires de celle-ci sur le bombardement de Foutchéou. Le *Paris*, dans un article intitulé "Nos bons amis les Yankees" et signé F. Henry, donne des extraits des journaux de New York pour montrer quels sont leurs sentiments à l'égard de la France.

Paris, 12.—La mesure prise par le ministre des finances égyptiennes en attribuant au trésor égyptien les revenus assignés à la Caisse, a causé à Paris une profonde sensation. Les journaux dénoncent avec vigueur, la politique de l'Angleterre. Le *Paris* invite les puissances à protester contre une violation aussi audacieuse de la loi internationale de liquidation.

Le Caire, 22.—Le général Wolseley quittera cette ville pour remonter le Nil dans quelque temps. On pense qu'à cette époque les troupes auront dépassé Wady Halfa se dirigeant sur Khartoum.

Fonderie Canadienne

Nous avons visité ces jours derniers cette fonderie ainsi que son entrepôt général de poêles de toutes variétés et de toutes fantaisies. Il nous a fait plaisir de rencontrer le gérant de cette maison, M. Archange Racine, qui administre avec tant d'intelligence les affaires de cette fonderie canadienne pour le compte de Mme Vve Chs Terreau. M. Racine a le plus bel assortiment de poêles à charbon qu'il soit possible de désirer et l'un des plus riches et des plus variés que le commerce de Québec possède aujourd'hui. Aussi nous engageons fortement les intéressés, les marchands comme les familles, à aller visiter l'établissement de Mme Vve Chs Terreau ayant pour gérant M. A. Racine, qui sait toujours faire l'impossible pour satisfaire les nombreux clients de cette importante maison canadienne. Voir l'annonce que nous publions aujourd'hui.

Neuveau journal et améliorations

Messieurs Demers et frère fondent, à la demande du public de Trois-Rivières, un nouveau journal dans cette ville. Ils ont loué hier des bureaux qui seront installés d'ici à quelques jours.



LE COMPOSÉ VÉGÉTAL DE
LYDIA E. PINKHAM
EST UN REMÈDE CERTAIN.

Pour toutes ces maladies douloureuses et cette faiblesse qui se rencontrent si communément chez notre

ASSE FEMININE.

Ce Remède guérit complètement les maladies de femme de la pire espèce, ainsi qu'entre autres toutes les maladies de l'Ovaire, l'Inflammation et l'Ulcération, la Chûte et le Déplacement, la Faiblesse épinoale qui en résulte et ce remède est fait d'une manière toute particulière pour pourvoir aux accidents qui résultent du retour de l'âge, chez les femmes.

Il détruit et expédie du système les tumeurs qui ne se forment à l'utérus quand elles en sont à leur premier degré de développement. La tendance que l'on peut avoir pour les humeurs se trouve promptement prévenue dès que l'on en fait usage.

Il prévient les défaillances, la tendance à la dégénérescence graisseuse, la flatuosité, le goût pernicieux que l'on peut avoir pris pour l'alcoolisme, et guérit la faiblesse de l'estomac. Il guérit l'Hydropisie, le mal de tête, la prostration nerveuse, la débilité générale, la Dépression et l'Indigestion.

L'affaiblissement, qui finit par causer de souffrances de toute espèce, aux reins et toujours guéri d'une manière permanente au moyen de ce remède.

En tout temps et en toutes circonstances agit d'accord avec les loix qui régissent le système chez la femme.

Ce remède n'a d'autre objet que celui de soulager la maladie, et fait-il réellement ce qu'il promet... des milliers de femmes peuvent vous répondre là-dessus lui rendre un excellent témoignage.

Ce remède n'a pas de rival pour la guérison des maladies de reins chez la femme et chez l'autre sexe.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est préparé chez Lynn, Mass. à un prix de vente de \$1.00. Six bouteilles pour \$5.00. En vente chez tous les pharmaciens. Expédié par la maille, frais de port payés, sous la forme de pilules ou de lozenges sur prescription du prix ci-dessus. Le *Guide de Médecine* de Madame Pinkham sera expédié par la maille, gratuitement, à toutes les dames qui enverront le timbre nécessaire. Les trois sont reçues d'une manière confidentielle et on y répond de même.

Pas une seule famille ne devrait se passer des Pilules pour le foie de Lydia E. Pinkham. Elles guérissent la constipation, l'excès de bile et la torpeur de foie. Vingt cinq cents la boîte.

20 mars 1888—12m 31 p. C. O. 98

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS achetées (imprimant les plans et devis), adressées à soumission, faites séparément portant respectivement les inscriptions suivantes: (1) "Soumission pour appareil de chauffage, Bureau de Poste de Trois Rivières, Q. C." (2) "Soumission pour appareil de chauffage, Bureau de Poste de Sherbrooke, Q. C." et (3) "Soumission pour appareil de chauffage, bureau de Poste de Cornwall, Q. C." seront reçues jusqu'à VENDREDI 10 d'Octobre prochain, pour le parachèvement des travaux susdits.

Copies des plans des édifices que on se propose de chauffer et un mémoire d'ouvrages requis, seront fournis aux personnes qui désirent soumissionner. Ces derniers devront indiquer l'arrangement, et leur appareil, et en fournir un devis bien détaillé.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les feuilles imprimées, fournies et portent leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent au total de la soumission, lequel chèque sera considéré si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entreprise. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. H. ENNIS
 Secrétaire

Ministère des Travaux Publics,
 Ottawa, 8 Septembre 1884.
 11 sept 1884—21 C1 37EC 267

A NOS SOUSCRIPTEURS ET AMIS

Faites souscrire vos voisins et vos amis au

CULTIVATEUR

Afin qu'ils profitent du grand avantage que nous leur offrons aujourd'hui

LISEZ CECI : LISEZ CECI :

IMMENSE AVANTAGE

PROFITEZ-EN ! PROFITEZ-EN !!

"LE CULTIVATEUR"

16 PAGES PAR NUMERO

Adresse pour rien d'aujourd'hui au 1er Janvier 1885, a tous les nouveaux abonnées d'un an.

Tous ceux qui ne sont pas encore abonnés et qui nous enverront \$1.00, recevront le **CULTIVATEUR**, d'aujourd'hui au 1er Janvier 1886.

PROFITEZ-EN :

ABONNEZ-VOUS

- A U -

GRAND JOURNAL D'UNE \$1.00

"LE CULTIVATEUR"

Publié à Québec et distribué à tous les souscripteurs le **DIMANCHE**

16 PAGES PAR NUMERO

80 COLONNES

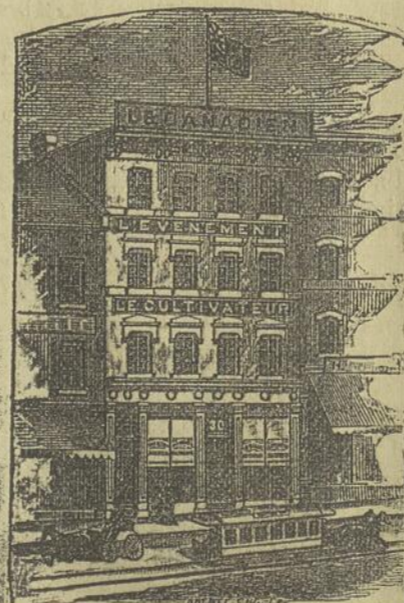
SEULEMENT \$1.00 PAR ANNEE

Un article sur l'Agriculture avec description de tous les instruments servant à l'Agriculture

C'EST LE PLUS BEAU JOURNAL FRANÇAIS DU PAYS

ET LE MOINS COUTEUX

En numéro prochain sera distribué à ceux qui en feront la demande



BLANC DE SOUSCRIPTION

J. J. DUMAS & FILS,

Bureau du Cultivateur,

Québec, CANADA.

Je désire m'abonner au Cultivateur. Ci-joint \$1.00 pour payer l'abonnement de quatre années, du _____ au _____ 1885

Nom _____
Prénoms _____
Cité _____

FAITES ENREGISTRER TOUTE LETTRE CONTENANT DE L'ARGENT.

FAITS DIVERS.

Le Sotherion

M. Benjamin Parent, de Montréal, qui était pris d'étouffements à chaque changement de température, écrit au Dr Pourtier, que, grâce à l'usage qu'il a fait du fameux papier pulmonaire anti-asthmatique le Sotherion, sa santé ne laisse plus rien à désirer.

Paralysie

Dimanche matin, Mme Léon Samson, du village de Bienville, a été frappée de paralysie en mettant le pied dans le vestibule de l'église Notre-Dame, où elle était allé entendre la messe de sept heures.

On l'a transportée dans la plus proche maison, chez M. Germain Michaud, où elle est encore en ce moment, n'ayant pas recouvré la connaissance.

Mme Samson est âgée de 72 ans, et l'on craint beaucoup qu'elle ne revienne pas à la vie.

M. l'abbé Fraser lui a administré les secours de l'église.

Mines d'or

La compagnie des mines d'or Saint-Onge, de la Beauce, a obtenu ses lettres patentes. Elle a le pouvoir d'examiner, explorer et fondre le métal précieux. Les directeurs provisoires sont MM. Louis Saint Onge, de Québec, Albert A. Humphrey et Anderson Allan, d'Ontario. Le capital est de \$90,000, et les quartiers généraux sont à Québec.

Service civil

Les examens préliminaires du service civil doivent avoir lieu, le 11 novembre, à Outonais, et ceux pour la qualification auront lieu le 12.

Vol effronté

Vendredi, trois hommes sont entrés dans le bureau de la fabrique de Notre Dame de Montréal, et y ont fait quelques questions au sujet des bancs de l'église. Pendant la conversation, l'un d'eux a demandé un verre d'eau au commis, et pendant que ce dernier était allé le lui chercher, ils ont saisi une boîte contenant \$1,000 et se sont enfuis sans laisser de traces.

Attentat sur la rue

Vers huit heures moins le quart, dimanche soir, un homme et une jeune fille passaient sur la rue Parthenais, dit le Monde, lorsque quatre voyous s'élançèrent sur eux. L'homme fut bientôt mis hors d'état de se défendre et la jeune fille, Mlle Bolvin, dont le père est cordonnier, se trouva à la merci de ses lâches agresseurs. Elle voulut crier, mais on lui ferma la bouche et elle s'évanouit. Heureusement le bruit de la lutte avait attiré un voisin, M. P. Payette, qui s'élança à son aide. A l'arrivée de ce secours, les voyous prirent la fuite, et aucune arrestation n'a été faite.

Scierie.

Le premier moulin pour scier le bois construit en Angleterre fut près de Londres par un allemand en 1663. Les ouvriers qui jusqu'alors avaient gagné leur vie avec le sciage des bois firent une telle opposition qu'il fallait bientôt abandonner ce moulin. Il s'écoula plus d'un siècle avant qu'on en bâtit un autre. En 1767 un marchand de bois de Londres nommé Houghton en construisit un à Limerouse. Cette scierie était mue par le vent.

Les travaux étaient dirigés par un nommé James Stanfield que Houghton avait envoyé en Hollande pour faire une étude des scieries et du fonctionnement des moulins de ce pays. Dès que le moulin de Houghton fut construit, les scieurs de bois se réunirent de nouveau et le détruisirent. Les émeutiers furent punis et M. Houghton ayant en le concours du gouvernement, il parvint à ériger une deuxième scierie qui fut de durée.

Un accès de rage

Un jeune homme, nommé Jos. Millet, libéré du service militaire, revint chez sa mère, à Rahon, près de Dôle, France. Dès son arrivée, son attitude sembla étrange; il buvait et mangeait peu, se montrait taciturne et fantasque. Sa mère, croyant malade, se crut obligée de le garder la nuit, et installa son lit dans sa chambre.

Avant hier soir, à onze heures, Millet, couché depuis quelque temps, se leva soudain, pris d'un accès de rage; il enleva sa chemise d'un mouvement furieux

et se précipitant sur sa mère, il la mordit affreusement, arrachant les lambeaux de chair, lui dévorant presque les deux bras. La pauvre femme poussa des hurlements de douleur.

On accourut, mais il ne voulait pas lâcher sa proie; on dut lui passer une corde au cou et l'étrangler à demi pour délivrer sa mère qui, de l'avis des médecins, ne pourra survivre à ses horribles blessures.

Affreux accident

Samedi soir, vers sept heures, un nommé George Podd, journalier employé aux travaux du « Drill Shed », rue Craig, a été victime d'un accident qui lui coûta la vie, raconte le Monde.

En montant sur un échafaud, pour remettre des matériaux aux ouvriers, le pied lui manqua, et il fit une chute d'une quarantaine de pieds. Il est tombé tête première sur un amas de pierres cassées.

On s'empressa de lui porter secours. Il avait perdu connaissance. On le releva et on le transporta d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, où les médecins s'empressèrent de lui donner les soins que requérait son état.

On a constaté après examen fait que le malheureux avait une affreuse blessure à la tête. Il y avait lésion du cerveau, de plus fracture des deux bras.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués Podd est mort à dix heures du soir, sans avoir pu recouvrer sa connaissance. Il était anglais et nouvellement arrivé de Londres. Il était célibataire et pensonnait, au No 408, rue Saint-Jacques.

Les voleurs de presbytères

Les dévaliseurs de presbytères ne veulent pas se laisser rouiller. De temps à autre ils font une petite reconnaissance à la campagne.

Ces jours derniers, ils ont pénétré nuitamment dans le presbytère de Deschambault, mais il n'ont pu enlever ni argent ni objet de valeur.

Les maraudeurs avaient, de sorte qu'avant de faire la visite des appartements, ils trouvèrent plus à propos de satisfaire leur appétit dans les armoires du rez-de-chaussée.

Le bruit qu'ils firent réveilla M. le curé de la paroisse et son frère, qui descendirent s'en rendre compte. En apercevant de la lumière, les coquins décampèrent.

Vol à la Fabrique

Un vol des plus audacieux a été commis, hier, entre midi et une heure, au bureau de la Fabrique, rue St Sulpice. M. Dubord, comptable, étant seul dans le bureau, un individu entra, et après avoir fait des arrangements pour acheter un terrain au cimetière, demanda un verre d'eau.

M. Dubord s'empressa de le lui donner, mais dut aller chercher l'eau dans un troisième bureau en arrière. Durant son absence évidemment, l'individu, qui était un audacieux voleur, s'introduisit dans le second bureau, en traversant le premier, et en enleva une petite caisse d'épargne contenant \$1000. Il avait un complice à la porte.

On ne s'aperçut du vol qu'après son départ. La police, mise sur pied, a trouvé la caisse vide dans la rue Youville.

Scène émouvante

Le Monde raconte que lundi soir un sauvage de Caughnawaga, dans un état très avancé d'ivresse partit de Lachine pour se rendre chez lui. Rendu à quelques pas du rivage il se coucha dans son canot qui fut bientôt emporté par le courant.

Trois jeunes gens virent le danger qu'il courait, et sautèrent dans une chaloupe pour lui porter secours.

Le canot avait une longue avance sur eux, et à cet endroit le courant est tellement fort que ce n'est qu'après une lutte acharnée et périlleuse que les trois jeunes sauveteurs purent saisir la légère embarcation, et la remorquer jusqu'au rivage.

Une minute plus tard, le canot et le sauvage auraient été saisis par les courants des rapides, et aucune force humaine n'aurait pu les empêcher d'être précipités dans le gouffre.

Encore un malheureux

Un autre malheureux dit le Monde est venu annoncer, lundi, à la police qu'il avait été victime d'un escroc, à bord d'un convoi du Grand-Tronc venant de Listowel, Ont.

Le chevalier d'industrie, con rue la

chose se pratique depuis longtemps, lui a emprunté \$50, et donné en garantie une obligation de \$1,000 de la compagnie de mines d'argent de Bate City, Montana, qui n'existe plus depuis dix ans.

La victime qui se nommait Wm Helmkap, était venue en promenade à Montréal.

Ce truc a été pratiqué des centaines de fois, et décrit suffisamment dans les journaux pour être connu de tout le monde. Cependant les escrocs trouvent toujours moyen de faire des dupes.

Pommier prodigieux

Il existe dans le verger de M. Beatty, à St Lambert, un vieux pommier qui depuis très longtemps ne produisait que de vilains petits fruits. Au mois de mai 1883, M. Beatty greffa sur cet arbre des tiges de pommiers appelés Empereur Alexandre et Reinettes. Aujourd'hui, chose presque incroyable, le vieux pommier donne des fruits dont le poids varie entre neuf et dix onces et qui n'ont rien des mauvaises qualités des fruits primitifs, au contraire.

Accident

Mercredi après-midi, un journalier du nom de Marcotte a reçu une grave blessure à la partie postérieure du crâne, en travaillant aux édifices parlementaires. Un autre ouvrier a laissé tomber une brigue d'un assenseur servant à monter les matériaux, et le projectile est tombé sur la tête de Marcotte qui se trouvait au-dessous, lui infligeant une blessure profonde. Le docteur Morin a été appelé à lui donner des soins.

Heureux époux

Le quatrième gros lot de 100,000 francs de la loterie des Arts décoratifs a été payé à M. Cornet, contremaître dans une filature de Reims. Mme Cornet s'est aperçue ces jours derniers seulement que le sort l'avait favorisée. Elle avait acheté un par un cinq billets de la loterie, mais ne s'était nullement préoccupée de savoir si l'un de ces billets était sorti au tirage.

Les des époux avaient décidé de faire un voyage à Paris, où ils ont des parents, et la veille de sa découverte, Mme Cornet dit à son mari :

— Je vais consulter la liste des numéros gagnants, car si nous avions par hasard gagné 500 francs, les frais de notre voyage se trouveraient couverts.

On juge de sa joie, quand elle reconnut qu'un lot de 100,000 francs lui était échu.

Le poulet à quatre pattes

Le fameux poulet à quatre pattes de l'exposition de Montréal, a eu une aventure. M. Antoine Goyette, qui l'avait acheté, comptait bien de faire une petite fortune au moyen de la curiosité, mais l'homme propose et Dieu dispose.

Mardi avant midi, M. Goyette sort avec son poulet sous le bras. En arrivant au coin des rues Leguachetière et Montcalm, il rencontre Henriette Daniel, femme fort mal notée dans ce quartier qui aperçoit les pattes du poulet et demande à le voir. Elle le prend par là dans ses mains, lui saisit les quatre pattes d'une main et lui arrache le cou de l'autre, puis remet à M. Goyette le poulet ensanglanté.

M. Goyette s'est adressé aux tribunaux pour faire réparer cette irréparable injustice.

Les ours

Les ours sont en assez grand nombre, par le temps qui court, dans certaines localités. Mercredi, un cultivateur de Stoneham, nommé Wm. Egliton, en a abattu un d'assez bonne taille, à deux milles de chez lui. Un seul coup de fusil a eu raison de l'habitant des bois. L'animal a été vendu hier matin sur le marché Montcalm. Depuis quelque temps, ce cultivateur a perdu cinq moutons qu'il suppose lui avoir été enlevés par les ours.

M. Julien Couture, de St-Lambert, comté de Lévis, a capturé trois ours, au moyen d'une trappe, depuis vendredi dernier. Lors d'une visite au piège en question, M. Couture l'a échappé belle. Un de ces carnassiers était prisonnier, et près de la trappe deux de ses congénères veillaient sur lui. Le chasseur s'empressa de décamper, autrement il y laissait certainement ses os, car les ours s'étaient élançés à sa poursuite.

Instruction publique

Les nominations suivantes de commissaires d'écoles ont été faites dernièrement :

Comté de Bellechasse, St. Nérée.—MM. David Royer et Jean Godbout.

Comté de Jacques-Cartier, Lachine (ville).—MM. Octave Décarie et Joseph Larche.

Comté de Portneuf, St. Ubalde.—M. Ludger Hardy.

Banlieue de Notre-Dame de Québec.—MM. Joseph A. Dufoy, Eleusippe Larue, J. H. R. Burroughs, Patrick O'Donnell et Charles Couture.

Comté de Rimouski, Les Capucins.—MM. Paul Côté, Napoléon Ouellet et Siméon Côté.

Comté de Saguenay, Pointe aux Esquimaux.—M. Jean Baptiste Bordreault.

Anthropophage par nécessité

Un résident de Chicago, M. McBride qui vient d'arriver à Winnipeg (Manitoba), au retour d'une excursion dans les Montagnes Rocheuses, en rapporte une histoire à faire dresser les cheveux sur la tête, et d'autant plus épouvantable qu'elle paraît être absolument authentique.

Il y a quelques jours, des ouvriers du chemin de fer ont trouvé sur les bords de la rivière Kicking Horse, un individu à moitié mort de faim, et paraissant atteint de démence. Des soins intelligents l'ont ramené à la vie, et lui ont rendu la raison : alors ce malheureux a raconté qu'il se nommait William Owens mineur californien, et qu'au milieu de juin il était parti de Kamloops avec un autre mineur, nommé Joseph Williamson, pour tâcher de découvrir des mines dans la montagne.

Le voyageur se proposait de gagner la rivière Columbia; mais, avant qu'ils fussent arrivés, ils ont manqué de vivres, et, pendant six jours et demi, ils ont marché sans avoir rien à manger. A la fin du septième jour, Williamson, épuisé, s'est couché par terre, en disant qu'il ne pouvait pas aller plus loin; peu après, il est mort. Alors Owens a coupé avec son couteau des tranches de chair sur les jambes et les cuisses de son compagnon défunt, et c'est en mangeant cette chair par petites bouchées qu'il a pu continuer sa route.

Quand on l'a retrouvé, il y avait six jours qu'il vivait de chair humaine, et il y en avait encore une petite provision enroulée dans son mouchoir. Détail étrange; ce malheureux, qui avait failli mourir de faim et que l'instinct de la conservation avait poussé au cannibalisme, avait dans sa poche un paquet de billets de banque représentant plusieurs centaines de dollars. La police a ouvert une enquête sur cette affaire, qu'il y a tout lieu de croire véritable, car Owens, interrogé par plusieurs personnes, n'a pas varié une seule fois dans ses déclarations.

Vol de 600,000 francs de diamants

Il y a six mois environ, un nommé Mendel, d'origine allemande, louait à Paris un local dans la rue d'Enghien, et ouvrait un bureau de commissionnaire. Son personnel se composait d'un unique employé, qui se tenait à la caisse. Mendel faisait des achats d'horlogerie, et principalement de diamants et pierres fines. Deux mois après son installation, les fabricants affluèrent dans ses bureaux. Les premières livraisons qui étaient de peu d'importance, furent payées; mais il n'en a pas été de même pour les suivantes.

Mendel avait convoqué tous les vendeurs pour le 1er septembre, à dix heures du matin, afin de toucher ce qui leur était dû. Ces derniers trouvèrent porte close. Ils allèrent à son domicile, 149, rue du Faubourg Saint-Martin. Là, il leur fut répondu que M. Mendel avait quitté Paris, la veille. Il avait fait porter ses bagages au chemin de fer du Nord, en disant qu'il allait faire un voyage en Allemagne, et que son absence serait de courte durée. Les magasins étaient vides. On n'y a même pas trouvé un livre, et la caisse était complètement sèche.

Mendel emporta, aux fabricants de la place de Paris, pour 600,000 fr. de diamants.

Les victimes de la guerre du Pacifique

Conformément à la convention passée entre la France et le gouvernement chilien, une commission mixte, composée des délégués des deux nations, vient d'être instituée à Santiago pour statuer sur les demandes en indemnités

formées par ceux de nos nationaux qui ont eu à souffrir de la guerre entre le Chili, le Pérou et la Bolivie.

Comme pour les indemnités franco-américaines de la guerre de sécession et de la Commune, les décisions de la commission mixte de Santiago seront souveraines et sans appel.

Les intéressés ont jusqu'au 17 novembre prochain, dernier délai pour présenter leurs réclamations, qui devront être adressées directement à notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Chili.

L'affaire de Wolfe

Le jeune De Wolfe, qui a fait tant d'extravagances, il y a quelques semaines, et qui, après avoir épousé une actrice du nom de Bebe Vianing, bien qu'il fût déjà marié, a couronné ses folles par des faux écritures, est toujours en prison, d'où ses parents, que l'on dit à Paris, à New-York, refusent de le tirer.

La première femme de ce misérable, ayant appris ce qui vient d'arriver, a demandé immédiatement un divorce à la cour suprême de l'Etat de New-York. Son avocat, M. Vanderpool, est venu à Montréal, samedi, signifier les papiers au défendeur, qui est tout à fait indifférent à ce qui se passe.

C'est une espèce d'écervelé qui ne tient qu'à se vêtir à la "dude" et à faire parler de lui dans les journaux.

A propos de choléra

Aujourd'hui que le choléra est une fois de plus remise avec les vieilles lunes, nous pouvons nous permettre d'exhumer des souvenirs de l'apparition de ce fléau à la Havane, au mois de mai 1833. La mortalité s'y éleva dans un seul jour à plus de 900 personnes; la stupeur était à son comble; l'égoïsme américain et colonial se montrait dans son plein; les maîtres laissaient mourir leurs esclaves sans secours; les parents laissaient enterrer leurs parents vivants; la plupart des médecins avaient donné le signal de l'émigration; ceux qui restaient traitaient la maladie par l'opium. Quand les malades étaient bien endormis, on les portait en terre.

Un nègre, qui était le quatrième dans un tombeau, se réveille et trouve la position gênante. Il frappe; pas de réponse. Il fait un effort avec ses pieds et sa tête passe. Alors s'établit dans la rue le colloque suivant entre le prétendu mort et le conducteur, nègre comme lui : "Où me mènes tu?—Tu ne le vois pas?—Non.—Au cimetière.—Est ce que je suis mort?—Oui, tu es mort.—En es tu sûr?—Puisque j'ai dans ma poche ton billet de décès."—Le conducteur dit, puis se retourne, prend la tête du pseudo cholérique et la lui enfonce dans le tombeau.

Après quoi, impassible, il reprend sa route, non sans grommeler et sans dire aux passants qu'il n'a jamais vu un nègre aussi mal appris. Cependant, le mort par persuasion, qui n'est pas encore persuadé, fait un nouvel effort, renverse la tête, se hisse, saute à bas de la voiture, et se sauve tout nu jusqu'à la maison de son maître. Mais ce dernier n'était pas homme à supporter un scandale pareil. Le malheureux nègre fut remis dans la fatale charette, spécialement ecommandé, et n'en revint pas.

Honnête quiétude

Deux financiers qui ont eu de beaux jours à la Bourse, avant le krach, se rencontrent l'autre jour à Bruxelles.

—Ah! par exemple, s'écrie l'un d'eux, je ne m'attendais pas à vous voir ici!...

—Je suis venu me reposer pendant quelque temps... J'aime beaucoup la Belgique...

—Mais je croyais que vous aviez été condamné à deux ans de prison!

—Mon Dieu! répond le touriste d'un air indifférent, je suis tellement occupé que je n'ai pas suivi cette affaire-là!

Jeunes gens, lisez ceci

Le Voltaic Belt Co, de Marshall, Michigan, offre d'envoyer à l'essai pour 30 jours, leurs célèbres ceintures électriques à toutes personnes, jeunes ou vieilles, souffrant de débilité nerveuse, perte de vitalité et de foie, et aussi de rhumatisme, névralgie, paralysie et autres maladies. On garantit le rétablissement complet de la santé, le vigueur et la force. Il n'y a aucun engagement. Accordé 30 jours d'essai. Envoyez de suite, et on vous enverra gratis un catalogue illustré.

Servez-vous du Star Dye, si vous voulez avoir de belles couleurs brillantes et durables.

—Si vos enfants ont des vers, donnez de l'Exterminator des Vers de Grave's emède certain, sûr et effectif.

UN CYCLONE A QUEBEC

DOMMAGES CONSIDERABLES

FRAYEUR DE LA POPULATION

Un journal de Montréal rapportait lundi, qu'un M. Perrin prédisait pour hier ou aujourd'hui, une terrible tempête de pluie, de vent et de tonnerre, accompagnée de grêle ou de grésil. L'ouragan devait passer sur certaines parties du pays seulement et être précédé d'une température tiède, après quoi surviendrait de la gelée.

Beaucoup de personnes ont peut-être souri dédaigneusement en lisant la prédiction de cet ému de feu Venmor. Si cependant les incrédules se tenaient un peu plus au courant des probabilités de la température que publie chaque matin le *Canadien*, ils verraient que le plus souvent ces probabilités deviennent des certitudes.

Hier plus que jamais dans tous les cas, la prédiction s'est réalisée, et cela d'une manière bien regrettable, car c'est l'église, la sacristie et l'école St-Jean qui en ont le plus souffert. Hier matin, une atmosphère ensoleillée annonçait une journée splendide. La température était admirable, et rien certes ne pouvait faire prévoir pour l'après-midi un ouragan comme celui qui est passé sur notre ville.

Dans la matinée, le vent a commencé à souffler du nord avec une impétuosité qui s'est accrue pendant plusieurs heures. Puis la brise s'est apaisée quelque peu, et dans l'après-midi, le firmament a commencé à se couvrir de nuages qui n'annonçaient rien de bon. Enfin vers quatre heures, le ciel est devenu noir comme de l'encre, et une demi-heure plus tard, un véritable cyclone de cinq minutes de durée passait sur la ville, dont la population, prise d'une frayeur subite, demeurait consternée.

Cela se conçoit facilement d'ailleurs, lorsque l'on songe que Québec n'avait peut-être jamais vu de semblable cataclysme.

Ce n'est qu'en voyant les débris de toutes sortes projetés en l'air comme des fétus de paille et retombant à de grandes distances, que les gens sont revenus de leur stupeur première et ont songé à se garer du danger dans le cas où la situation se prolongerait.

Le cyclone a beaucoup plus porté sur les parties hautes de la ville; c'est pourquoi les quartiers St-Jean et Montcalm en ont souffert davantage. Voici, autant qu'il nous a été possible de nous en assurer la somme de dégâts qu'il a causés.

A l'église St-Jean, une cloison en planches qui masquait l'ouverture qui reste à compléter au-dessus du portique a été enfoncée comme si c'eût été du carton, et la tôle galvanisée de la toiture a été soulevée sur une certaine distance. En même temps, un madrier parti d'un échafaudage, allait mettre en pièces une persienne de la résidence de M. Lebeau, épicière.

A l'école des Frères, la couverture, en même métal que celle de l'église, a été soulevée sur un assez grand espace et une partie qui a été arrachée est retombée dans la cour de l'édifice. Les élèves étaient alors à pratiquer le chant, et il est facile de concevoir leur épouvante.

L'édifice voisin est la sacristie, dont le toit, on s'en souvient, s'est effondré le printemps dernier. C'est là que les dommages sont le plus considérables. Chose terrifiante pour les personnes qui en ont été témoins, la couverture en tôle a été soulevée en entier, arrachant avec elle de nombreux fragments de la toiture en bois. Plusieurs de ces fragments et des débris de tôle ont été projetés dans toutes les directions à une distance incroyable; on en a retrouvé jusqu'à la rue St-Marie. Le fait le plus inouï cependant, c'est que les trois quarts de cette couverture ont été enlevés d'une seule pièce qui a été lancée en arrière de la résidence de M. Louis Martel, située en face, sur la rue St-Jean.

Le cyclone a failli causer un grand malheur, dans le quartier Montcalm. A l'angle des rues St-Patrice et Jupiter est la résidence de M. Gilbert, charbon. Sur la rue St-Patrice subsiste encore un mur en briques qui est une des

tristes reliques de la conflagration de 1881. La moitié de ce mur, qui était très élevé, s'est écroulée avec un fracas épouvantable, crevant le toit de la maison de M. Gilbert, endommageant la cheminée, et rompant les galeries et les escaliers placés en arrière de la maison. Il y avait en ce moment sur la galerie inférieure quatre jeunes enfants que leur mère Mme Gilbert, en entendant le bruit, a eu la présence d'esprit de faire entrer précipitamment. Mme Robitaille, qui demeure dans la mansarde et qui se trouvait sur sa galerie, a été blessée à une jambe.

La tente du théâtre à dix sous, montée près du marché Montcalm, a été soulevée comme un parapluie, les piquets ont été arrachés, les cordes cassées, et le tout s'est ensuite abattu sur le sol, formant un énorme amoncellement de débris.

Enfin, un grand nombre de maisons ont été plus ou moins endommagées de diverses manières. Des fragments de toitures ont été soulevés et même arrachés; il y a eu des vitres cassées, des portes et des châssis mis en pièces, des cheminées endommagées, des palissades et des arbres renversés. M. Côté, charretier, demeurant rue D'Aiguillon, a failli être écrasé ainsi que ceux qu'il conduisait, par la chute d'un arbre, sur le chemin Ste. Foye. Il n'a dû son salut qu'à un écart de son cheval.

Plusieurs personnes ont été plus ou moins sérieusement blessées par les débris que la tourmente projetait dans toutes les directions. On nous signale entr'autres M. George Trudel, employé au bureau du Trésor, qui a été grièvement blessé à un pied par un morceau de tôle qui lui a fait une entaille de près de trois pouces.

En même temps que le vent, les autres éléments se sont aussi déchaînés. Il a plu à torrents et il est même tombé de la grêle.

N'oublions pas de dire qu'au cours de la tourmente, des tuiles ont été enlevées du toit de l'église St. Mathieu. Les chevaux du tramway, qui montaient la rue St. Jean au moment du cyclone, ont été impuissants à lui tenir tête, et quoiqu'ils tiraissent de toutes leurs forces sur le lourd véhicule, ils leur a fallu lâcher pied et reculer une bonne distance, entraînés qu'ils étaient par la voiture.

Une demi heure plus tard, la pluie a cessé et le soleil a même percé la nue. Mais vers six heures, les nuages opaques et menaçants ont de nouveau envahi le firmament, et à sept heures, il y a eu un furieux orage accompagné d'éclairs et de tonnerre. Enfin, vers dix heures, le temps est redevenu serein.

Nous ignorons s'il y a eu des accidents sur le fleuve, mais la chose est plus que probable, surtout si le cyclone y est passé.

Les perturbations atmosphériques qui ont eu lieu à Québec depuis quelques jours, ont été ressenties ailleurs, comme on a pu s'en convaincre par notre bulletin télégraphique. On n'a pas oublié sans doute que ces jours derniers, il est tombé dans certaines parties des provinces maritimes, jusqu'à six pouces de neige. Et n'est donc pas absolument surprenant que nous ayons été visités nous aussi par la tourmente.

Si le cyclone a eu son côté désastreux, il a aussi eu son côté comique. On conçoit que l'ouragan s'étant manifesté tout-à-coup dans toute sa fureur et sans être précédé de pluie mais seulement de sombres nuages qui se sont amoncelés au firmament, on conçoit qu'il se trouvait dans la rue beaucoup de gens affairés et de promeneurs des deux sexes.

Les plus poltrons se sont réfugiés à la hâte partout où il leur a été possible de trouver un abri. Quant aux plus braves, ils ont simplement hâté le pas, et lorsque la tempête s'est déchaînée, vite ils ont ouvert leurs parapluies.

C'est là que la comédie s'est produite. Les rieurs tourmentés par le grain, n'ont pu tenir, et les femmes en particulier se sont trouvées singulièrement embarrassées. L'une d'elles entr'autres, une jeune fille qui descendait la rue St. Eustache, près du Parlement, a été secouée à tel point par la rafale, que son parapluie s'est tourné à l'envers et que ses vêtements ont presque été arrachés.

La pauvre fille a alors perdu la tête et de saisissement elle s'est affaissée sans connaissance sur le sol.

Les tailleurs de pierre qui travaillaient

près de là sont allés la relever, et la bourrasque ayant diminué alors d'intensité, la jeune personne a continué son chemin.

NOUVELLES DE MANITOBA

Il y avait beaucoup de foin sur notre marché, cette semaine.

La manufacture de laine de M. George Reid fonctionne jour et nuit.

Le grand bazar au profit de l'église de Saint-Joachim de la Broquerie s'est terminé jeudi dernier au soir. Les profits nets se sont élevés à \$550.00.

M. l'abbé Fortier, autrefois du diocèse de Rimouski, a donné le sermon à la cathédrale dimanche.

Dans le cours du mois prochain, M. Roger Marion et M. Gabriel Arsal se proposent de faire un voyage dans la Province de Québec.

Les demoiselles suivantes ont pris le saint habit à la maison mère des RR. SS. de la Charité de cette ville, lundi dernier: Melles Jean de cette ville, Melle Bernier de Sainte Agathe et Melle Maurice de Saint Léon.

Depuis une couple de semaines le commerce semble plus actif dans Saint-Boniface. Presque chaque jour il arrive des chars chargés de fret pour les marchands et de bois pour les particuliers.

Après avoir lu la multitude des témoignages nombreux publiés sur le remède contre la Dyspepsie et sur la Médecine végétale de Northrop & Lyman, les gens qui lisent, et qui réfléchissent sur ce qu'ils lisent, peuvent à peine croire à des faits pourtant évidents; on ne peut rien ajouter sur la valeur d'un remède d'une efficacité indubitable. Les faits prouvent clairement que ce remède enlève les causes de l'impureté du sang, rétablit la digestion, enrichit la circulation, et régularise les fonctions des intestins et du foie.

Thos. Sabin, de Eglington, dit: "Je me suis enlevé dix cors aux pieds avec le Curateur des Cors de Holloway."

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT
à Paris, aux Expositions de 1885 et de 1879.

GUÉRISON
DES
Incontinences d'Urine
PAR LES
DRAGÉES GRIMAUD
de Poitiers
Ferro-Ergotées

Approuvées par plusieurs Sociétés de Médecine de France et de l'Étranger.
Employées depuis plus de 30 ans dans les Hôpitaux, Asiles, Colonies pénitentiaires, avec un succès constant, dans les Affections Chlorotiques et Anémiques de toute nature.

Pâles Couleurs.
NOUVELLE MÉDICATION PRÉCIEUSE ET UNIQUE
POUR LA GUÉRISON DES
INCONTINENCES D'URINE

Vente en gros, à Poitiers (France),
CHEZ MM. GRIMAUD FILS & C^o
19, rue Bonaparte, 19

Dépôtaires à Québec: D^r Ed. MORIN & C^o
314, rue Saint-Jean, 314
ET DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES

A LA CIVETTE
Ancienne Maison Tierpin, fondée en 1716
Victor **REGNARD** Succ^r
Agent du Gouvernement français
Pour la Vente des TABACS de la Régie
AUX COLONIES ET A L'ÉTRANGER
157, Rue Saint-Honoré, 157
PARIS

APERÇU COMPARATIF DES PRIX	FRANCE	PRIX DU KILOG.
Tabac à fumer, à priser ordinaire.	12 50	5 10
Tabac à fumer, à priser supérieur.	16 50	6 60
250 Cigarettes de France à 5 centimes	12 50	7 60
1000 Cigarettes espagnol supérieur.	20 50	11 00

VÉRITABLE ÉLIXIR du D^r GUILLIÉ
TONIQUE ANTI-GLAIREUX & ANTI-BILIEUX
Préparé par **Paul GAGE**, Pharmacien, seul Propriétaire
9, Rue de Grenelle-Saint-Germain, PARIS

L'Élixir de Guillié, préparé par **PAUL GAGE**, est un des médicaments les plus efficaces, les plus utiles, les plus économiques comme **Purgatif** et comme **Dépuratif**.
Il est surtout utile aux Médecins de campagne, aux Familles éloignées des secours médicaux et à la classe ouvrière à laquelle il épargne des frais considérables de médicaments.

L'action de l'ÉLIXIR GUILLIÉ est toujours bienfaisante.
Comme Purgatif, il est tonique en même temps que rafraîchissant. Il aide et corrige toutes les sécrétions et donne de la force aux organes.

Au lieu d'exiger une diète sévère, il est utile qu'un bon repas soit pris le soir du jour où on en fait usage.
Il peut être administré avec un égal succès à la plus tendre enfance comme à la plus extrême vieillesse, sans crainte d'aucune espèce d'accident.

Une expérience de plus de **SOIXANTE ANNÉES** a démontré que l'Élixir Guillié préparé par **PAUL GAGE**, était d'une efficacité incontestable contre les **FIÈVRES PALUDÉENNES, la CHOLÉRA, la FIÈVRE JAUNE, la DYSSENTERIE, les AFFECTIONS GOUTTEUSES et RHUMATISMALES, dans les MALADIES des FEMMES, des ENFANTS, du FOIE et dans toutes les Maladies congestives.**

Une Brochure, qui est un véritable Traité de Médecine usuelle, est jointe à chaque bouteille de Véritable ÉLIXIR GUILLIÉ.
Dépositaires à QUÉBEC: **D^r Ed. Morin & C^o**, Ph^o Ch^o, 314, rue Saint-Jean.

1125.000 - \$125.000 Dans les plus heureuses circonstances possible

Les tirages de la grande lotterie d'argent de Hambourg, garantie par le gouvernement sont sur le point d'avoir lieu. Grâce à l'abondance et à l'importance des lots, et la garantie incontestable que l'on a d'un prompt paiement, cette lotterie d'argent de Hambourg a été favorisée de la confiance publique. Tous les numéros, depuis la 2^{me} jusqu'à la 7^{me} classe, au nombre de **96,000**, pour **46,500** lots, c'est-à-dire pour près de la moitié, vont certainement être tirés dans l'espace de cinq mois. Dans les tirages de la 2^{me} classe qui doivent avoir lieu le 9 et le 10 Juillet 1884, il va être décidé du sort de **4000** lots d'une valeur totale de **216,000** marks, parmi lesquels on trouve un prix de **60,000** marks, le principal. Voici quels sont les prix des billets pour cette classe: Un Billet complet, **18 Marks - \$4.50 - \$0.18** sh. stg. Un demi-billet: **9 Marks - \$2.25 - \$0.09** sh. stg.

Les tirages de la 3^{me} classe ont lieu les 30 et 31 Juillet 1884, Prix principal, **70,000 Marks**; Cont du billet **18 M. - \$4.50 - \$0.18** sh. stg.

Les tirages de la 4^{me} classe ont lieu les 20 et 21 Août 1884, Prix principal, **80,000 Marks**; Cont du billet, **24 M. - \$6 - \$0.24** sh. stg.

Les tirages de la 5^{me} classe ont lieu les 10 et 11 Septembre 1884; Prix principal, **90,000 Marks**; Cont du billet, **24 M. - \$6 - \$0.24** sh. stg.

Les tirages de la 6^{me} classe ont lieu le 1^{er} Octobre 1884; Prix principal, **100,000 Marks**; Cont du billet, **24 M. - \$6 - \$0.24** sh. stg.

Les tirages de la 7^{me} et dernière classe ont lieu depuis le 22 Octobre 1884 au 12 Novembre 1884. Prix principaux:

300,000, 200,000, 100,000 et 70,000 Marks, etc, et le plus haut prix peut même atteindre le chiffre de **5,000,000** Marks ou de **\$125,000**. Les billets que l'on demande, et ainsi que le prospectus officiel seront promptement expédiés à l'adresse des acheteurs et immédiatement après les tirages chaque porteur de billet recevra une liste officielle de lots du tirage. On peut payer son billet par mandat-poste, payable à Hambourg ou à Londres (Angleterre) ainsi que par billets de banque, chèques, bonnes traites à vue, ou billets à courte échéance sur toutes les places commerciales en Europe payables par un banquier ou un marchand général quelconque. Le paiement des billets sera fait par nous *sub silentio*, par la maille et nous ferons en sorte de nous rendre au moindre des tords des acquéreurs. Veuillez adresser un ordre, en toute confiance, le plus possible au bureau de la Grande Lotterie des soussignés.

VALENTIN & Cie,
Hambourg, Allemagne, Europe.

Le client a ainsi l'avantage de pouvoir se procurer un billet de lotterie sans être obligé d'avoir recours à un tiers, et chaque porteur de billet peut compter non seulement sur la liste officielle des lots gagnés le plus tôt possible après le tirage, mais encore sur les billets originaux, au prix fixé dans le prospectus officiel, sans autres frais extra.

Les Pâles Couleurs (Chlorose) et l'Anémie
sont heureusement combattues par l'emploi régulier
du **FER BRAVAIS**
Celui-ci redonne au sang appauvri la coloration
qu'il a perdue par la maladie.

Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

ÉPILEPSIE
HYSTÉRIE
CONVULSIONS
MALADIES NERVEUSES

Guérison souvent!
Soulagement toujours!
PAR L'EMPLOI DE LA
SOLUTION ANTI-NERVEUSE
de
Laroyenne
VENTE EN GROS
PARIS, 7, Boulevard Denain, 7, PARIS
PHARMACIE DUREL
Dépôt dans les principales Pharmacies du CANADA.

En vente dans toutes les Pharmacies.—Dépôt chez le Dr MORIN & Cie, 314, rue et Faubourg St-Jean.

Noces d'argent de M. l'abbé Bureau, curé de Saint-Nicolas

C'était grande fête, dimanche, à St-Nicolas. Il s'agissait de célébrer avec tout l'éclat possible, le 25^e anniversaire de prêtrise du curé de la paroisse, M. l'abbé Jos. A. Bureau.

L'affluence était considérable, et la population de Québec et des environs était largement représentée.

La messe a été dite par M. le curé Bureau, et M. l'abbé Demers a donné le sermon.

La Société Ste Cécile, de Québec, a chanté la messe du He ton, harmonisée, et la fanfare de l'Union musicale a aussi pris part à la fête.

L'organiste accompagnateur était M. Adolphe Hamel, et M. N. Lévassieur dirigeait le chant.

Au Graduel, M. Laurent a donné Les rameaux.

A l'Évangile, Mme Jobin et Mlle Brindamour ont admirablement chanté un duo.

Au Sanctus, Mlle Crépault, organiste de la paroisse, a parfaitement rendu avec M. Benj. Paquet, le duo Et incarnatus est.

Au chant de la reconnaissance a eu en M. Vaillancourt un fort bon interprète. Le chœur de l'endroit est très fort, et a largement contribué au succès musical de la fête.

Nous croirions être injuste en ne rendant pas hommage au talent d'organiste et de cantatrice de Mlle Crépault.

La Société Sainte-Cécile a chanté à vêpres.

Il y a eu ensuite présentation d'adresse à M. le curé par le maire de St-Nicolas, M. Adolphe Paquet, accompagnée d'un magnifique portrait à l'huile de M. l'abbé Bureau.

Les représentants du comté de Lévis, MM. Belleau et Lemieux, étaient présents.

Au retour, il y a eu feu d'artifices à bord du bateau.

Cette fête laissera le meilleur souvenir dans l'esprit de ceux qui y ont pris part.

Voici l'adresse qui a été présentée à M. le curé :

M. le curé.

"Le vingt-cinquième anniversaire de votre ordination sacerdotale rappelle heureusement à votre souvenir et au nôtre, vingt-cinq années consacrées à la prédication de la doctrine évangélique, à l'oblation de la Victime sainte, à la diffusion des biens célestes par l'administration des sacrements et l'exercice des fonctions du saint ministère. Le prêtre, en effet, continue la mission bienfaisante du divin Sauveur, dont il est le ministre et le représentant, devant l'instrument mystérieux dont Dieu veut bien se servir pour conduire les hommes à leur sublime destinée, il éclaire et sanctifie, il console et fortifie, partout et toujours, il exerce une influence salutaire dans l'ordre spirituel et même temporel. Telle est l'œuvre que vous avez accomplie jusqu'à ce jour, pour vous, jour de reconnaissance envers Dieu et pour tous, jour de joies ineffables.

Veillez croire, M. le curé, que nous éprouvons en ce moment le bonheur des enfants réunis auprès d'un père vénérable au jour de sa fête. En même temps que nous vous présentons l'humble hommage de notre vénération, nous aimons à exprimer notre soumission à l'Eglise, fidèle dépositaire et gardienne de la foi catholique ; notre respect envers les pasteurs préposés à notre garde ; notre admiration pour le clergé canadien, dont vous êtes l'un des membres dévoués.

Marchant sur les traces de vos prédécesseurs, dont le souvenir nous est toujours bien cher, vous avez travaillé avec zèle au bien des âmes en cette paroisse, vous avez veillé avec soin sur le troupeau qui vous est confié. Pendant le cours des neuf années écoulées au milieu de nous, vous avez retracé aux yeux de vos enfants spirituels le modèle du prêtre voué tout entier à l'accomplissement fidèle de ses devoirs ; vous avez donné l'exemple des vertus qui forment à la fois le chrétien et le citoyen. Voilà autant de titres à notre reconnaissance ; reconnaissance qui s'accroît encore par la considération des travaux matériels que vous avez accomplis.

Vos paroissiens voient avec plaisir le soin que vous prenez de la maison de Dieu ; ils aiment à vénérer votre auguste patron, St Joseph, dans le pieux oratoire que vous lui avez élevé ; ils ne sauraient oublier qu'ils doivent à votre généreuse initiative l'installation d'un orgue qui leur fait honneur ; l'érection

d'un nouveau couvent, plus commode et plus spacieux, redit bien haut l'intérêt que vous portez à l'éducation religieuse, et votre considération bien méritée pour les admirables filles de St Vincent de Paul.

Unis tous d'esprit et de cœur dans un commun sentiment de gratitude, vos paroissiens de St-Nicolas, disons mieux (M. Ross désire prendre part à la fête à titre de citoyen de St-Nicolas), tous les citoyens de St-Nicolas, sans distinction quelconque, forment des vœux de bonheur pour vous-même et pour les membres de votre famille. Ils osent espérer, c'est leur souhait le plus ardent, célébrer de secondes noces, encore plus belles, plus éclatantes que vos noces d'argent.

Ils vous prient de vouloir bien agréer ce tableau représentant votre personne vénérée, comme vivant de votre souvenir profondément gravé dans leurs cœurs, et désirent qu'il leur soit donné de jouir bien longtemps des fruits de votre sollicitude paternelle."

"De St-Nicolas les paroissiens dévoués et reconnaissants."

M. l'abbé Bureau a répondu dans les termes suivants :

"Messieurs et chers paroissiens,

"Vingt-cinq années d'élevation au sacerdoce, et dans le cours de ce quart de siècle, de combien de grâces spirituelles et temporelles Dieu ne m'a-t-il pas comblé !

Dans l'impossibilité de remercier moi-même dignement le Dieu de toute bonté, je vous invite, messieurs, à vous joindre à moi pour rendre grâce au Seigneur des bienfaits qu'il a répandus sur son très humble serviteur. Si c'est pour vous un bonheur de fêter le vingt-cinquième anniversaire de l'élevation au sacerdoce de votre père spirituel, veuillez croire que le bonheur des enfants fait celui du père. Tout ce que je regrette aujourd'hui, c'est de ne point mériter, ce que vous faites pour moi. Sans doute, en tout cela, vous n'avez écouté que votre bon cœur, sans vous préoccuper du mérite de celui qui fait le sujet de cette fête. Je vous dirai simplement du plus profond de mon cœur. Merci, Messieurs ! Merci pour ce généreux cadeau ! Merci pour tout ce que vous avez fait pour préparer cette belle fête de famille.

Mesdames et messieurs de Québec, veuillez recevoir mes félicitations et mes remerciements les plus sincères pour votre chant et votre musique vont droit au cœur et qui ont contribué si puissamment à l'éclat de cette belle fête ?

Merci, M. le prédicateur, pour vos éloquentes et évangéliques paroles.

Merci, mes confrères, qui m'honorez votre présence en ce jour de fête !

Vous voulez bien, messieurs, me parler de l'érection de notre pieux oratoire dans la sacristie de notre nouveau couvent si confortable, et de l'acquisition de notre bijou d'orgue. Mon mérite en tout cela est bien faible : je n'ai eu qu'à tendre la main pour recevoir vos généreuses offrandes qui nous ont permis d'exécuter ces entreprises.

Je suis très sensible aux vœux de bonheur qui vous formez et pour ma famille et pour moi-même et aux souhaits que vous faites de me voir célébrer à St-Nicolas, dans vingt-cinq ans, mes noces d'or. En attendant ce jour, je vous répéterai : Merci ! merci à vingt-cinq ans, les noces d'or !

Terre à Vendre.

Cette terre est située sur la rivière Bécancour, dans le township de Somerset, à 6 milles de la gare du chemin de fer du Grand-Tronc à Somerset. Elle a 8 acres de front sur 56 de profondeur, dont 100 sont en premier état de culture ; le reste est boisé en bois de diverses qualités. Il y a sur cette terre deux granges, une étable et une maison de 57 sur 22 pieds, le tout en bon ordre. Aussi, deux puits dont l'un à l'eau potable. C'est là une chance sans pareille de pouvoir se procurer une terre en parfait ordre et dans un des meilleurs lieux de la Province.

— AUSSI —

Une ferme voisine de 9 acres de front sur 56 de profondeur, avec grange et maison et 80 acres de terre défrichée et en bon ordre. Pour de plus amples détails s'adresser à M. A. ROSS, 30, rue St-Paul, Québec.

27 sept 1884

BELLE FERME A VENDRE

A Warwick, à quelques arpents de Pagli-e et de la gare du chemin de fer ; tout auprès du moulin à scie, et de la manufacture de laine. Cette propriété contient au-delà de 210 acres de terre ; plus de la moitié en bon état de culture. Les bâtiments de la ferme sont magnifiques et spacieux. Beaucoup d'arbres fruitiers et d'agrément. Facilité pour l'eau. Grande facilité pour l'écoulement des produits de la ferme.

Conditions faciles. S'adresser sur les lieux à ED. H. LALIBERTÉ, Notaire, Warwick.

6 sept 1884—2m

TERRE A VENDRE

UNE TERRE située dans le deuxième rang de la paroisse St-Valier, comté de Bellechasse, contenant deux arpents et demie de front sur 40 de profondeur ; avec aussi une magnifique maison toute neuve et une grande de cent pieds de long.

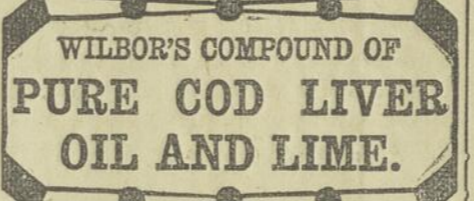
L'eau est amenée à la maison et à l'étable par un aqueduc. Le tout en ordre parfait et situé à un mille de la gare du chemin de fer.

Prix modéré : Conditions très faciles.

S'adresser à MM. ROBITAILLE, PICHER & Cie, Québec,

où à M. PRUDENT LAVERGNE, St-François, Rivière du Sud, Comté de Montmagny.

22 août 1884—1m



Aux Pulmonaires.—NE LAISSEZ PAS CEUX QUI LANGUISSENT sous les terribles froids de notre climat, par suite de désordres pulmonaires et même de véritable consomption, désespérer en aucune manière. Il y a un remède sûr et sans danger, et qui est d'un usage facile. "Le Composé d'Huile de Foie de Morue et de Chaux de Wilbor" n'a pas l'odeur nauséabonde de l'huile telle que prise jusqu'ici, mais grâce au phosphate de chaux il possède des propriétés émoulinentes qui rendent l'huile doublement efficace. Nous pouvons produire des certificats remarquables de son efficacité. En vente chez A. B. WILBOR, chimiste, Boston, et chez tous les pharmaciens.

THÉS! THÉS!

POUR ACHETER LE MEILLEUR ET A BON MARCHÉ

— ALLEZ DANS UNE —

MAISON RECOMMANDABLE.

LE Grand Depot de Thé,

22, RUE DE LA FABRIQUE,

Direction personnelle d'un appréciateur de profession.

A. WATTERS,

Désire respectueusement attirer l'attention du public sur son splendide assortiment de Thés, et n'hésite pas à assurer que sous le rapport de la qualité, de la quantité et de la variété, il n'a peut-être pas de rival et n'est certainement pas sur une autre maison de détail au

Une attention toute spéciale :

LES PRIX SUIVANT :

Bon Thé noir pur (feuille écrasée).....12 c. valant 20 c
Bon Thé noir pur.....16 c. " 25 c
Thé noir choisi.....20 c. " 30 c
Le Thé-Surprise à 30 c la lb valant 50 c. surprendra tous ceux qui en achèteront, étant fort et aromatique.

Le Thé Couronne est un des meilleurs thés des Indes et de la Chine mêlés avec sin.....40c c., 60 c.

A. WATTERS.

Le Grand Magasin Populaire de Québec.

Messieurs les cultivateurs sont respectueusement priés de visiter ce grand magasin lorsqu'ils seront de passage à Québec. L'assortiment est toujours des plus complets et les prix sont garantis 20 PAR CENT plus bas qu'ailleurs.

N'oubliez pas l'adresse : à St-Joseph, vis-à-vis l'église St-Roch

L. P. BILODEAU.

Advertisement for L. Bilodeau, a stonecutter and mason. Includes a logo with a figure and text: "I. BILODEAU, ARBRIER ET Tailleur de Pierre." Address: 87, Rue Richelieu, Québec.

MONUMENTS FUNERAIRES, ETC.

AUX POPULATIONS RURALES!

M. Ignace BILODEAU, MARBRIER ET TAILLEUR DE PIERRE.

A l'honneur d'informer particulièrement les familles de la campagne, qu'elles réaliseront une économie notable en s'adressant à lui pour MONUMENTS FUNERAIRES, PIERRES TOMBALES, etc., attendu qu'elles peuvent lui donner leurs commandes par lettre et s'abstenir de venir à la ville, ce qui est toujours coûteux. De plus, elles obtiendront certainement chez lui des conditions plus libérales que partout ailleurs.

On peut juger de ses prix par les suivants. Il fera une épitaphe en marbre de quatre pieds de hauteur, avec inscription, pour \$16, et une de quatre pieds six pouces, aussi avec inscription, pour \$18. Il en fera aussi de plus petites ou de plus grandes, et le prix variera suivant les dimensions. A chaque épitaphe sera joint un socle avec soufre et les instructions pour la poser. On pourra faire mettre à très bas prix plusieurs inscriptions sur la même épitaphe.

En donnant une commande, il n'y a qu'à mentionner le prix que l'on désire payer, donner son adresse et expédier l'argent, et quelques jours plus tard l'épitaphe est reçue.

Le soussigné a toujours en mains un grand nombre D'EPITAPHES, MONUMENTS FUNERAIRES et PIERRES TOMBALES sans inscriptions, ainsi que POTEAUX de toutes sortes pour entourages de terrains d'inhumation.

Il entreprend aussi la construction d'édifices de tous genres. **IGNACE BILODEAU,**

Chantier : 57, rue St-Roch, près du dépôt du chemin de fer du Nord et de la rue St-Joseph. Résidence : 87, rue Richelieu, Québec.

30 juil 1884--2f E 3mCl 230

AUX CULTIVATEURS

— ET A — Tous ceux qui s'occupent d'Agriculture.

NOTEZ LES AVANTAGES DE NOS MACHINES FAUCHEUSE.

L'appareil est à l'abri de la poussière et de toutes saletés. L'appareil pour lever et baisser la faux est simple, effective et commode. La barre à lames des couteaux est en acier et elle peut être levée à la hauteur voulue par le conducteur. L'érou sous la tête du couteau est en forme d'écillet, tandis que celui qui se trouve à l'extrémité de la manivelle est en forme de carré, donnant ainsi une connection réciproque parfaite. La machine fonctionne sans liaison, sans entraves, et aucune motion n'est perdue. L'appareil est parfait, il n'éprouve aucun frottement, aucun échauffement, et par conséquent rien n'use. La faucheuse étant construite strictement d'après des principes scientifiques dans toutes ses parties, nous n'hésitons pas à dire qu'elle est LA PLUS PARFAITE MACHINE de ce genre en usage.

Nos râteaux sont parfaits, vous n'avez qu'à peser une demi livre pesant avec votre pied pour faire décharger le foin. Une petite fille de 10 ou 12 ans peut aussi bien rateler que l'homme le plus fort, vu qu'il n'est pas nécessaire de vous servir de vos mains. Nous avons aussi en mains plusieurs sortes d'instruments, tels que MOULIN à BATTRE MOISSONNEUSE, MOULINS A COUDEE de différentes sortes et, à très bas prix ; MOULIN POUR LAVER, BARETTE pour le beurre, CHARRUES, SEROLEUX, GRABOUEUR.

Nous vendrons tous ces instruments sur de bons garantis et à de bonnes conditions très avantageuses.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

HECTOR PAGEAU, No 61, Rue St-Valier, Québec.

Feuilleton littéraire

DU CULTIVATEUR

13

LE
ROI MISÈRE

DEUXIÈME PARTIE

LA FEMME SAUVAGE

Qu'avez-vous donc ? interrogea le docteur en se rapprochant.

— Lisez, répondit René en lui tendant la lettre.

Lasserre la lut rapidement.

— Bravo ! s'écria-t-il avec joie. Je vous disais bien que c'était une commande ! Il est vrai que je ne croyais pas tomber si juste. Et du gouvernement encore !... Vous l'avez donc sollicitée ?

— Je n'ai jamais mis le pied au ministère, répondit René.

— Mais vous y avez des amis ?

— Je n'y connais personne.

— Alors, je n'y comprends plus rien ! fit le docteur.

— Eh ! parbleu ! ni moi non plus, éclata René. Croyez-vous que je m'explique davantage les événements auxquels je suis mêlé depuis quelque temps ? Comment ! il y a trois mois, je végétais, pauvre, obscur, inconnu, réduit à donner des leçons de dessin pour manger, et voilà que sans transition, sans qu'il se soit fait autour de mon nom un de ces bruits éclatants qui violentent l'indifférence publique, il me pleut des commandes et des billets de mille francs, à ne avoir qu'en faire ? Est-ce que vous trouvez cela naturel ?

— Naturel... naturel... balbutia le docteur. Je ne sais pas, moi. Qu'est-ce que vous supposez donc ?

— Rien, car le règne des fées et des enchanteurs est fini ; sans cela, je serais desposé à croire qu'un génie bienfaisant s'est mis en tête de faire prospérer mes affaires.

— Pourquoi pas ? répliqua le docteur. Mais, voyons ? reprit-il d'un ton sérieux. N'avez-vous personne dont les soins et la sollicitude aient pu obtenir pour vous de tels résultats ?

— Le baron de la Vigerie, mais il n'est pas à Paris. D'ailleurs sa généreuse bonté m'a soutenu pendant trois ans sans se cacher et sans jamais atteindre à des résultats si inespérés.

— Et monsieur Arthur ? fit le docteur.

— Monsieur Arthur ! répéta le jeune peintre. Pourquoi ? À quel titre ? Je sais bien que cet homme est une énigme vivante, mais je sais aussi que, depuis vingt-trois ans, il n'a pas quitté le château, qu'il ne voit et ne reçoit personne. Quel intérêt le ferait agir en ma faveur ?

— Allons laissez-vous faire, et la grâce de Dieu !

— Il le faut bien. Cependant je me souviens à présent... Oui, quelle probabilité ?

De quoi vous souvenez-vous ? insista Lasserre.

— Il y a quelques jours, un homme âgé, d'extérieur plus que convenable, mais que je n'avais jamais vu, est venu ici et m'a prié de faire pour lui deux tableaux. C'est celui qui m'a donné d'avance les mille francs que nous additionnions tout à l'heure. Il m'a demandé si j'avais déjà

exécuté quelques travaux pour le compte de l'État, et comme je m'en défendais.

— Cela peut venir, a-t-il répondu.

— Et c'est venu, ajouta Lasserre. Comment se nomme cet individu.

— Je le lui demandé, mais il m'a répondu que son nom m'apprendrait rien, qu'il n'habitait pas Paris...

— Et les tableaux que vous devez lui faire ? interrogea le docteur.

— Il viendra les chercher lui-même, m'a-t-il assuré.

— Au diable, alors ! fit vivement Lasserre. Vous êtes bien bon de vous tourmenter. Allons ! mes félicitations sincères. Je m'en vais, vous m'avez retenu trop longtemps...

— C'est votre faute. On ne vous voit plus...

— Non, c'est la faute de mademoiselle Lacour. Elle m'avait si bien recommandé le secret vis-à-vis de vous, que je tremblais de le trahir en venant ici, mais aujourd'hui que vous êtes au courant, je me sens plus à l'aise. Quelle idée a-t-elle eue cependant de vous mener voir cette malheureuse créature ?

— Je veux vous le dire, répondit René, je veux vous confesser de quelle odieuse pensée j'ai été coupable envers elle, envers vous...

— Envers moi ! s'écria Lasserre avec étonnement.

— Oui, Gabrielle avait été suivie, épiée, et s'avez-vous de quelle façon on avait interprété ses visites à la rue Lepic ?

— Je m'en doute même pas.

— On avait dit qu'elle était votre maîtresse.

— Et vous l'avez cru ! fit le docteur d'un ton de reproche.

— Pendant un moment, je vous l'avoue.

— Alors, vous aimez Gabrielle ?

— Je ne m'en défends pas.

— Et elle, vous aime-t-elle ? Le savez-vous ?

— Je l'ignore, répondit René en rougissant.

— Moi, je vous l'affirme, appuya le docteur. Il y a longtemps que je m'en suis aperçu et que je ne voulais pas vous le dire. Elle parle de vous en termes si éloquents, que la pauvre enfant se trahit à chaque mot, sans s'en douter. Peut-être même n'est-ce pas cet amour qui est la cause de déperissement où je la vois tomber depuis quelque temps.

— Est-ce votre conviction ? demanda nettement l'artiste.

— Je ne puis pas dire que je suis convaincu, mais je le crois.

— Voulez-vous me rendre un service ?

— C'est une question de trop. Parlez ; que voulez-vous de moi ?

— Une chose, une seule. Le roi Misère sait également quelles relations charitables vous ont rapproché de sa fille. Eh bien ! ce que vous venez de me dire, ce que vous pensez, veuillez le lui répéter. Vous avez deux titres à le faire : celui de médecin et celui d'ami.

— De grand cœur, je vous le promets, répondit le docteur.

— J'y compte, fit René en lui serrant la main. Plus tard, vous saurez pourquoi.

Après avoir de nouveau regardé sa montre, Lasserre disparut précipitamment dans l'escalier.

On devine que, par le médecin, l'artiste espérait battre en brèche l'entêtement inexplicable

du roi Misère à sacrifier Gabrielle à son égoïsme.

Quand René fut seul, il réfléchit mûrement aux circonstances extraordinaires qu'il venait de signaler à son ami. Tant de bonheur lui semblait inouï, et il faut bien dire le mot : l'effrayait. Non pas qu'il ne se sentit de force à le supporter, mais il aurait désiré en connaître la source, et ne pas se heurté sans cesse à l'inconnu.

La lettre qu'il avait reçue le pria de passer dans les bureaux pour plus amples renseignements. Il ne pouvait pas y aller ce jour-là. Cinq heures venaient de sonner, quand le docteur avait pris congé de lui. Il attendit le lendemain, avec une impatience que comprendront seuls ceux qui se sont trouvés dans la même position que lui. Son imagination en éveil concevait des chefs-d'œuvre, son cœur battait de joie et d'espérance, des apparitions célestes peuplèrent son sommeil.

Quand le jour se leva, René jeta les yeux sur sa pendule. Il n'était que sept heures du matin ! Néanmoins, il commença ses préparatifs. Il allait et venait inquiet, agité, fiévreux. Il aurait voulu que Gabrielle fût la première à apprendre cette heureuse nouvelle, mais, fidèle à la conduite qu'elle s'était tracée, la jeune fille ne vint pas.

Ce fut une véritable douleur pour René. Dequies trois ans, sauf pendant les quelques jours qu'il s'était absenté pour faire des études d'après nature, il avait contracté l'habitude de voir chaque jour Gabrielle. Aujourd'hui, son adorable visage lui manquait. Il regardait d'un œil terne la place familière, à présent déserte, que la ricuse enfant affectionnait.

Il déjeuna sommairement, selon sa coutume, ainsi qu'il le faisait toujours, par les humbles soins de sa concierge, qui lui servait de cuisinière et de femme de ménage ; puis, pour secouer le tristesse par laquelle il se sentait envahir, il sortit.

Quand il se présenta dans les bureaux du ministère, porteur de la lettre qu'on lui avait adressée, il fut introduit sans difficulté. Là, on lui fournit toutes les explications désirables relativement à la commande qu'il avait reçue.

Le sujet qu'il s'agissait de traiter était celui-ci : " Les Mages suivent dans la nuit l'étoile qui les conduit vers l'étable où le Christ va naître."

Le tableau était destiné à l'église de X..., qu'on venait de construire, et qui devait être prochainement inaugurée. On pria René de se mettre à l'œuvre aussitôt qu'il le pourrait, et même, comme on lui voyait le bras en écharpe, on émit la crainte que cet accident ne causât un trop long retard.

L'artiste prétextait une chute, assura que dans quatre ou cinq jours il serait en état de travailler et sur cette assurance formelle, on lui donna la grandeur exacte, en hauteur et en largeur, que sa toile devait avoir.

Quand il eut tous les renseignements nécessaires, René demanda par quelle faveur ou par quelle recommandation on avait songé à lui accordé un tel honneur.

— Il n'y a ici ni recommandation, ni faveur, lui fut-il répondu. Le gouvernement se plit à encourager tous les jeunes talents et est allé à vous comme il se

serait adressé à tout autre ayant les mêmes titres que vous à sa bienveillance.

René essaya d'insister, mais n'obtint que la même réponse, amplifiée chaque fois de nouvelles banalités. Il n'y croyait guère, et pourtant il fut bien forcé de s'en contenter. Il se retira.

Chemin faisant, composant déjà son sujet et groupant ses personnages, une idée lumineuse se jaillit tout armée dans son esprit. Il ne se dissimulait pas les difficultés d'une œuvre qui exigeait à la fois les aptitudes d'un paysagiste et celles d'un dessinateur émérite ; mais ses études exceptionnelles ne reboutaient pas cette rude épreuve. Il éclairait déjà par la pensée cette nuit sombre où resplendissait l'étoile divine ; à côté des rois, guidés par cette clarté céleste, il plaçait un jeune père. Peu à peu, chacun de ses personnages revêtit une forme, un visage. Parmi les mages figurait le roi Misère ; le jeune père c'était Gabrielle.

René espérait ainsi enfreindre la prohibition volontaire que Gabrielle avait imposée à leurs entrevues. En effet, Jacques pouvait-il refuser à l'artiste pour lequel il avait tant de respect et de reconnaissance ce qu'il aurait peut-être accordé à un étranger ? Se défendrait-il de poser devant le peintre ? S'opposerait-il à ce que Gabrielle posât près de lui, sous ses yeux ? René voulut aussitôt en avoir le cœur net.

Il rentra et attendit l'heure à laquelle le père et la fille se trouvaient réunis. Puis, avec le courage du roi vert-galant, qui tremblait, dit-on, tout en affrontant les plus grands dangers, il monta chez le roi Misère.

Ce n'était pas la première fois qu'il se présentait, et cependant sa visite produisit un véritable coup de théâtre. Gabrielle et Jacques se regardèrent, sans se donner la peine, l'une de cacher son embarras, l'autre son inquiétude.

— Bonjour, père Jacques, bonjour, Gabrielle ! fit délibérément René, comme pour mettre à l'aise ses interlocuteurs. Figurez-vous que vous avez devant vous le commencement d'un grand homme, qui vient de recevoir à l'instant une importante commande du gouvernement.

— Vraiment ! s'écria la jeune fille, incapable de contenir sa joie.

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire, affirma l'artiste avec une gravité comique.

Il leur communiqua alors le sujet qu'on lui avait confié.

— Vous comprenez, poursuivit-il, que j'ai besoin de vous, père Jacques.

— Je suis à votre disposition, monsieur Dorval, répondit le vieux modèle.

— J'y compte bien ; mais ce n'est pas tout. Au milieu des splendides costumes des rois Mages, j'ai l'intention de placer un jeune père, un adolescent...

— Ce serait d'un heureux effet, approuva Jacques.

— Je suis enchanté que vous soyez de cet avis, continua l'artiste ; car alors je suis sûr que vous m'accorderez la faveur que je suis venu solliciter.

— Une faveur... moi !... balbutia le roi Misère.

— Oui, ce serait de permettre que Gabrielle posât pour le père en question, en votre présence, en même temps que vous, ce qui sera pour vous un double bénéfice, et pour moi une double satisfaction.

— C'est que... bégaya le vieillard, pris à l'improviste, ma fille n'a guère le loisir... en ce moment...

— Rassurez-vous, l'interrompit René, j'ai tout prévu. Je n'ignore pas que Gabrielle partage son temps entre les soins de votre intérieur, son travail et sa charité. Eh bien ! venez tous les deux le matin, à neuf heures ; que votre fille descende à l'atelier avec sa boîte, ses pinceaux... ce ne sera pas première fois, n'est-ce pas ? Et, de cette façon, chacun de nous se rendra service, sans qu'il vous en coûte autre chose qu'un léger dérangement.

Le vieux modèle ne s'avait quelle contenance garder. Il espérait que Gabrielle lui viendrait en aide, et refuserait de se prêter à cette combinaison ; mais la jeune fille n'avait pas tous les héroïsmes. Elle n'était pas fâchée de concilier son devoir avec son amour. Elle baissa les yeux. Le sang courait sous sa peau fine et transparente qu'il colorait d'un vif incarnat.

Le roi misère comprit qu'une plus longue hésitation tournerait à l'impertinence. Il avait trop d'obligations à René pour oser décliner le premier service que celui-ci lui demandât.

— Puisque Gabrielle n'y voit pas d'obstacles, répondit-il, ce n'est pas de moi que vous pouvez craindre un refus. Nous sommes à vos ordres.

Quelque effort que fit Jacques pour appeler le sourire sur ses lèvres, on sentait qu'il n'avait prononcé qu'à regret ces paroles et qu'il souffrait cruellement.

VII

QUEL RÔLE LE DOCTEUR VINT PROPOSER A RENÉ.

René fit semblant de ne pas s'apercevoir du malaise évident du vieux modèle. Durant les quelques minutes qu'il prolongea sa visite, il ne toucha pas un mot de son amour pour Gabrielle, ni de la demande qu'il avait fait de sa main. Il fut aimable, spirituel, enjoué, si bien qu'il finit par persuader au roi Misère qu'il avait pris enfin son parti du refus qu'il avait essuyé.

Gabrielle en rendant compte à son père de l'entretien qu'elle avait eu avec René, ne lui avait pas tout dit. Elle ne lui avait pas avoué les tendres épanchements auxquels elle s'était abandonnée, et dont sa volonté seule avait empêché les conséquences dangereuses. Néanmoins elle n'eut pas le courage de René. Elle ne se mêla pas à la conversation, mais la rougeur qui couvrait sa joue pâlie témoignait assez de plaisir qu'elle y prenait. Son silence même se faisait éloquent.

La seule objection qu'osa soulever le vieux Jacques fut l'impossibilité matérielle où René se trouvait de commencer dès le lendemain les séances, ainsi qu'il le voulait. Il était hors d'état de tenir avant huit jours un crayon et un pinceau. Le roi Misère en profita pour faire observer à l'artiste qu'il était inutile, avant ce délai, de compromettre sa santé, de perdre son temps et son argent ; et il déclara que, quant à lui, il ne se prêterait pas à cette folle combinaison.

Sous peine de se trahir et de perdre le fruit de sa ruse, le jeune peintre dut subir cette dure loi. Pourtant il regagna son appartement, le cœur plein de joie et d'espérance.

Ce qui lui pesait le plus, c'était l'inaction forcée où il se trouvait. Pour tuer le temps, il monta le lendemain chez Cherville, sans but apparent ; mais, en réalité, dans l'espoir d'y rencontrer M. Delaunay.

René était paresseusement installé dans un fauteuil et regardait Cherville, qui confectionnait en ce moment un chef-d'œuvre apocryphe de l'école italienne, destiné par avant à un lord que, depuis longtemps, on berçait dans l'espoir de découvrir cette merveille.

René n'avait que la peine d'écouter, car Cherville était un véritable moulin à paroles et ne tarissait sur aucun sujet.

De temps en temps, quand le moulin s'arrêtait, l'artiste prononçait un mot, et, de nouveau, le moulin orienté reprenait son mouvement de rotation.

Cependant René commençait à se lasser de ce sempiternel bavardage, quand Anatole arriva en chantant le dernier air à la mode du cabriolant Offenbach.

En apercevant la jeune peintre, Delaunay fit un point d'orgue qui ne figurait pas dans la partition, et ne fut pas maître de sa surprise.

Cherville redoutant quelque catastrophe allait intervenir, lorsqu'il se vit à son grand ébahissement, René se leva et tendit la main à Anatole.

— Je suis enchanté de vous voir, monsieur Delaunay, dit-il, car la dernière conversation que nous avons eue ensemble n'était qu'un feuilleton dont ni vous ni moi n'avions deviné le dénouement.

— Ah ! t vivement Anatole, vous l'avez trouvé.

— Mieux que cela, monsieur, j'y ai joué un rôle.

— Et... y a-t-il indiscrétion à vous demander ce qui en est résulté ?

— Aucune. Je ne suis même pas fêché de vous le dire en présence de Cherville, qui, lui aussi a lu le feuilleton dont nous parlons.

Celui-ci ne comprenait rien à ce langage énigmatique. Evidemment, Anatole lui avait caché la démarche qu'il avait faite auprès de René.

— Ne cherchez pas plus longtemps, lui dit René, vous allez comprendre : La jeune fille dont nous parlions il y a trois jours va en effet quotidiennement au No 31 de la rue Lepi...

— Ah ! j'y suis ! fit Cherville en se frappant le front.

— L'appartement est bien loué par le docteur Lasserre ; vos renseignements étaient exacts. Seulement, la vieille femme dont on vous a parlé, est une malheureuse folle que cette jeune fille a recueillie après avoir racheté sa liberté. C'est elle qui la soigne et la nourrit, elle qui a voulu que sa protégée quittât la maison de santé où on l'avait menée tout d'abord.

Ne devinez-vous pas maintenant ce que fait le docteur Lasserre auprès de ses deux femmes ? Je crois vous avoir entretenu de ses aptitudes spéciales à guérir le genre d'affection dont la malade est atteinte. C'est lui qui m'a conduit auprès d'elle et qui m'a ouvert les yeux. Voilà où en est actuellement le feuilleton que nous avons lu tous les trois. J'espère qu'il n'est tombé sous les yeux de personne autre. Si malheureusement je me trompais, je vous serais obligé, messieurs, de tenir au courant ceux que votre

indiscrétion aurait pu induire en erreur.

Cherville et Anatole protestèrent à la fois par un signe de dénégation.

— Tant mieux ! conclut René. Il est inutile, à mon avis, de s'excuser auprès de cette jeune fille, mais il sera bon de lui témoigner à l'avenir, par le plus profond respect, qu'on regrette les médisances dont on a souillé sa pureté.

— Parfait ! dit laconiquement Cherville. On s'y conformera.

L'artiste s'éloigna quelques minutes plus tard.

Six jours se passèrent au milieu de l'oisiveté la plus pénible. Le docteur venait régulièrement panser la blessure de René, qui était à peu près guérie. Néanmoins il lui avait conseillé par prudence de garder deux ou trois jours encore l'écharpe qui soutenait son bras.

Sur ces entrefaites arriva le vieillard qui, tout récemment, s'était présenté chez le jeune peintre. Il ne s'aperçut pas tout d'abord que l'artiste était blessé.

— Le hasard me conduit à Paris aujourd'hui, dit-il, et j'ai eu la curiosité de savoir si vous aviez commencé les deux toiles que vous m'avez promises... Ah ! pardon ! s'interrompit-il tout à coup, vous êtes blessé ! Vous vous êtes battu ?

— Ce n'est rien, fit René, une piqûre insignifiante.

Un instant il crut s'être trompé. Il lui avait semblé que le vieillard avait pâli ; mais plus il l'observait, plus il était convaincu de n'être pas le jouet d'une illusion.

Cette particularité le frappa. Cependant il ne poussa pas l'indiscrétion jusqu'à en faire la remarque à voix haute.

— Souffrez-vous ? demanda enfin le vieillard.

— Non, monsieur, je vous remercie. Le docteur vient de m'annoncer que dans deux ou trois jours je pourrais continuer mes travaux.

— A la bonne heure ! dit l'inconnu, qui reprit aussitôt son ton habituel d'excessive courtoisie. Alors, vous pensez à moi ?

— C'était mon intention, monsieur, mais il se présente une difficulté que je n'avais pas prévue lors de votre dernière visite. J'ai reçu, sans savoir comment ni par qui, une lettre de la surintendance des Beaux-Arts, qui me demande d'exécuter au plus tôt une toile importante, destinée à une église qu'on voudrait prochainement inaugurer...

— Ah ! fit le vieillard, je vous en félicite sincèrement.

— Je vous en suis gré, monsieur, mais vous sentez bien que l'Etat est un client envers lequel nous autres artistes, sommes obligés à de grands ménagements...

— De sorte, interrompit l'inconnu, que vous seriez forcé de faire passer cette commande avant la mienne ?

— Il me serait impossible d'agir autrement, répondit le jeune peintre.

— Qu'à cela ne tienne, monsieur Dorval ! nous sommes gens de revus. Vos intérêts doivent prendre le pas sur mes fantaisies.

— Vous êtes d'un indulgence qui me confond, balbutia l'artiste. Quant aux arrhes de notre marché...

Le vieillard l'arrêta d'un geste.

— Gardez-les, dit-il, je n'en ai

que faire, et vous tiens toujours pour engagé vis-à-vis de moi.

— Comme il vous plaira monsieur ; mais alors qui me soit donné de connaître celui dont je reste l'humble débiteur.

— A quoi bon, répliqua l'inconnu avec un léger signe de contrariété. Rien n'est changé dans notre situation réciproque. Pourquoi y apporter une modification inutile, puisqu'elle ne vous servirait à rien ? Mais n'allez pas pour cela vous égarer par des conjectures hyperboliques.

— Je ne suis pas un mystère, comme la Trinité. Je suis pour vous un client, voilà tout. Remarquez que j'aurais parfaitement pu vous dire que je me nomme Durand et que je demeure à Carpentras. En seriez-vous plus avancé ?

— Non, sans doute, riposta l'artiste, sur les lèvres de qui les paroles du vieillard amenèrent un sourire, mais j'aurais été heureux et honoré que votre confiance répondit à votre générosité.

— Quelle générosité trouvez-vous dans ce fait si simple d'un homme qui achète et donne un à compte ? Aucune.

— De quel manque de confiance suis-je coupable en ne vous donnant pas un nom que vous ne connaissez pas ? Y tenez-vous absolument ? Eh bien ! je m'appelle Bernard, et j'habite place du marché à Carcassonne.

L'artiste regarda le vieillard en face et vit bien que celui-ci se moquait de lui. Mais il le faisait sur un ton de si parfaite urbanité, avec une aisance si charmante, que René ne pouvait pas s'en formaliser.

— Je n'insisterai pas, monsieur, dit-il, avec déférence. Je resterai l'obligé de monsieur Durand ou de monsieur Bernard, à votre choix.

— Non, au vôtre, répliqua le vieillard en saluant avec grâce. René le reconduisit jusqu'à la porte de son appartement.

René était de mauvaise humeur. Ces petits mystères auxquels il se heurtait depuis quelques temps avaient fini par l'irriter. Il y a un mois c'était monsieur Aathur, puis c'était monsieur de la Vigerie qui lui avait écrit : " Je m'occupe de vous. " aujourd'hui c'était ce vieillard. Pourquoi se trouvait-il mêlé à tous ces problèmes.

En outre, coïncidence bizarre, deux jour après la première de ce personnage, il avait reçu du gouvernement cette commande qu'il n'avait pas sollicitée. Or, personne avant cet inconnu n'avait agité cette question, et n'avait songé pour lui à cet excès d'honneur. Était-ce donc à ce protecteur mystérieux qu'il le devait ?

— Qui pourrait me le dire ? murmura-t-il. Ah ! le maître ! ajouta-t-il avec vivacité.

— Sur-le-champ, il se plaça devant sa table, et, d'une main encore mal assurée, il traça la lettre qui suit :

" Cher maître,

" Je suis souffrant et condamné à l'immobilité. Sans cela vous auriez été le premier à apprendre de ma bouche que la surintendance des Beaux-Arts vient de me favoriser d'une commande assez importante.

" En principe, c'est certainement à vous que je le dois. Mais vous n'ignorez pas plus que moi qu'il est certain influences qui

présent beaucoup plus dans la balance que le mince mérite qu'on peut avoir.

" Ces influences, je désirerais ardemment les connaître, d'autant plus ardemment qu'on me les a cachées, et que je soupçonne quelqu'un de les avoir mise en œuvre.

" Or, je ne voudrais pas que ma reconnaissance s'égarât. Je vous en supplie, faite la lumière au milieu de ces ténèbres ; vous m'aurez obligé au delà de tout ce que vous pourriez concevoir.

" Je ne vous proteste ni de ma gratitude ni de mon dévouement, vous savez qu'ils vous sont acquis.

" Merci mille fois, et à vous de tout cœur.

" RENÉ DORVAL. "

Il fit porter cette lettre par un commissaire, et, le soir même, il reçut la réponse que voici :

" Mon cher élève,

" Votre protecteur mystérieux c'est le marquis de Lostanges. " Félicitations et amitiés sincères.

Ce ne fut pas une révélation pour René, car ce nom ne lui apprit rien au premier abord. Mais par un effet inexplicable, plus il répétait ce nom, plus il lui semblait l'avoir déjà lu ou entendu prononcer. Était-ce dans un livre ? dans un drame ? dans le monde qu'il fréquentait ? Il ne se le rappelait pas au juste. C'était comme un souvenir vague, qui traversait sa pensée, mais qui ne prenait pas de corps.

Ce nouveau mystère brutal, patent, avéré, qui, comme les autres, échappait à son intelligence, n'était pas fait pour calmer l'irritation que lui causait son impuissance à pénétrer la vérité. Il essaya de se soustraire aux obsessions que tant d'obscurités provoquaient en lui ; mais il ne put y parvenir.

Le docteur Lasserre arriva fort à propos pour le distraire de ces pensées énervantes. Après avoir examiné la blessure de René, il se laissa choir sur le divan avec un bien-être inexprimable.

— Ah ! fit-il en soupirant d'aise, aujourd'hui nous avons le temps de causer. Par bonheur, la liste de mes visiteurs est épuisée. Je vous avais réservé pour la bonne bouche, et je reconnais avec plaisir que mes soins vous seront désormais inutiles. Ne vous fatiguez pas trop le bras pour commencer et tout ira bien. Maintenant avez-vous du nouveau ?

— Oui et non, répondit René. Connaissez-vous le marquis de Lostanges ?

— Non. Pourquoi ?

— Parce que c'est à lui, paraît-il, que je dois les travaux que je suis chargé d'exécuter pour le ministère.

— Eh bien ! s'écria le docteur, est-ce que vous ne le connaissez pas ?

— Pas le moins du monde.

— En vous donnant son nom, vous a-t-on donné aussi son signalement ?

— Je n'ai pas songé à le demander ; mais je l'aurai aujourd'hui ou demain.

— Bien. Et Gabrielle, l'avez-vous vue aujourd'hui ?

— Pas encore. Elle devait donc venir ici ?

— Je l'en avais priée, mais, comme elle sait que je vous fais régulièrement ma visite, elle

m'a chargé de la remplacer auprès de vous.

— En quelle qualité ?

— Ah ! mon cher, vous ne vous en douteriez jamais. Il faut que vous nous aidiez, nous comptons sur vous.

— En quoi ? demanda curieusement René.

— Oh ! c'est très drôle ! commença le docteur. Vous vous rappelez bien cette malheureuse femme que je soigne, et chez laquelle je vous ai rencontré il y a huit jours.

— Assurément, dit René.

— A propos ! La connaissez-vous, oui ou non ?

— Non, je ne le crois pas. Et cependant mon doute persiste. Il me semble que son visage ne m'est pas inconnu.

— Eh bien ! mon cher, je vais vous surprendre bien davantage, reprit le docteur. Dans les courts instants où ses facultés se réveillent, cette femme a laissé échapper une partie de son secret. En dehors des souffrances physiques qu'elle a certainement épurées, elle a été frappée d'une grande douleur morale : elle a perdu son fils.

— Ah ! fit René qui tressaillit subitement.

Ce fils est-il mort ou vivant ? Nous l'ignorons. Mais ce qui va vous paraître plus extraordinaire encore, c'est que ce fils portait le même nom que vous...

— Qui vous l'a dit ? interrogea l'artiste avec anxiété.

— Elle, mon cher. Depuis le jour où vous êtes venu, où vous lui avez été présenté, où votre nom a été prononcé devant elle, ce nom est constamment sur ses lèvres. Vous souvient-il qu'en votre présence elle l'a répété immédiatement après l'avoir entendu ?

— C'est vrai, répondit René dont l'attention fut soudainement frappée de cette observation du médecin.

— Eh bien ! mon ami, ce fils, qui s'appelle René comme vous, la malheureuse le demande à grands cris. Des larmes commencent à mouiller sa paupière, que la douleur à desséchée depuis un temps malheureusement inappréciable par la science. Comprenez-vous ce que j'exige de votre bonté ?

— Pas encore, balbutia René qui s'efforçait de maîtriser l'émotion qui s'était emparée de lui.

— Nous voulons tenter une épreuve décisive, poursuivit Lasserre. Il faut que vous veniez avec nous, et que vous vous prêtiez à l'innocente comédie que nous avons imaginée, pour tâche de ressusciter sa raison : il faut que vous l'appelliez ma mère.

— Ma mère ! fit l'artiste avec tristesse. Ai-je jamais prononcé ces deux mots ? Je ne me le rappelle pas.

— Répétez votre rôle à huit clos, devant une glace, riposta gaiement le docteur. Quant à l'intonation, vous l'avez, je vous le garantis, je viens de vous entendre.

— Mais c'est tromper cette pauvre femme ! se défendit le jeune peintre.

— Qu'importe, si c'est lui rendre la raison, la santé, la vie.

— Et si nous échouons ?

— Quel malheur plus grand pouvons-nous redouter que l'anéantissement où elle est plongée ! dit chaleureusement le médecin. La pauvre femme est épuisée, ses forces sont à bout, la folie furieuse n'est pas à craindre. Au contraire, si nous faisons jaillir l'étincelle qui, peut-être, couve encore sous les

condensées refroidies, on peut, force de soins, vivifier son sang, faire renaître ses forces, lui donner le calme, sinon le bonheur.

Or, je vous ai attentivement observés tous les deux le jour où vous étiez en présence, et, je vous le dis, il y a entre cette femme et vous une affinité qui m'a frappé. Quelque nom que vous attribuez à cette influence insaisissable, elle existe, vous l'avez ressentie comme elle. Vous ne le niez pas, je l'ai vu.

—C'est possible, accorde René qu'agitait un trouble profond.

—Et vous refuseriez de nous seconder ?

—Non, j'accepte, dit résolument l'artiste.

—Alors, si vous le voulez bien dès demain je viendrai vous prendre et nous commencerons l'épreuve.

—Soit ! je vous attendrai.

—C'est convenu ! fit Lasserre en se frottant vivement les mains. C'est curieux ! J'augure bien de cette entrevue, moi. Et vous ?

—Je ne vous cachez pas qu'elle m'effraye un peu, répondit René, incapable de dissimuler plus longtemps.

—Cela se voit bien ; mais n'allez pas prendre votre rôle au sérieux ! N'entrez pas, comme on dit au théâtre, "dans la peau du bonhomme" ce serait fatigant.

A ces mots, le docteur se leva en riant, prit son chapeau, et se dirigea vers la porte.

—A propos, dit-il, je n'ai pas encore pu parler au roi Misère de ce que vous savez bien, mais je vous promets de ne pas trop tarder. D'ailleurs, j'ai su par Gabrielle que vous aviez trouvé le moyen de vous rapprocher d'elle.

C'est elle qui posera pour le père, n'est-ce pas ? En voilà un berger qui vous donnera du mal et que vous recommencerez souvent ! Adieu ! ne vous dérangez pas. Et à demain... sans faute... ne l'oubliez pas !

Sa voix se perdit dans l'escalier avant que René songeât à l'accompagner.

Ce que venait de lui apprendre le docteur l'avait remué jusqu'au fond des entrailles. Était-ce bien possible ? Cette femme, auprès de qui il allait jouer le rôle d'un fils, avait perdu un fils qui portait le même nom que lui.

Elle avait habité Paris, c'est-à-dire la France, comme lui ! On lui avait parlé indien et elle avait répondu. Elle avait donc été leur prisonnière ? comme lui ! comme sa mère ! Et il la retrouverait folle, arrachée par la pitié aux mains mercenaires qui l'exploitaient, vivant de la charité, de l'aumône.

Il sentit chanceler sa raison sous le poids de cette horrible possibilité. Mais la réaction se fit. Il comprit qu'après les durs moments qu'il avait passés, ce lui serait une consolation ineffable de retrouver et de rappeler à la vie sa mère, si c'était elle, ou cette pauvre femme dont les malheurs avaient avec les siens une si étrange communauté. Et, ce qui l'exaspérait le plus, ce qui rendait plus affreux encore le doute qui l'intreignait, c'est l'angoisse à laquelle il était en proie.

Il lui semblait que si cette femme avait été sa mère son cœur lui aurait sauté au cou. Il n'admettait pas qu'il fût possible que ses yeux ne l'eussent pas reconnue, et que tout son être n'eût pas frémi à son aspect. En vain, il creusa sa mémoire et mit ses souvenirs à la torture ;

il ne découvrit rien en lui qu'une silhouette de femme jeune et jolie, qu'il appelait sa mère, rien qu'une forme confuse, indécise, perdue dans les brumes lointaines de sa jeunesse oubliée.

Le lendemain, quand le docteur vint le prendre et le conduisit chez Geneviève, ils trouvèrent Gabrielle éplorée au milieu de l'appartement désert.

La folle avait disparu.

V III

LA VENGEANCE DE POLYTE.

En voyant entrer les deux jeunes gens, les pleurs de la jeune fille redoublèrent. Elle n'eut pas la force de se lever et de venir au devant d'eux, d'un geste silencieux elle se contenta de leur montrer sur la table du salon un papier informe, maculé. René s'en empara et le parcourut avidement.

—Quelle audace ! s'écria-t-il après en avoir pris connaissance.

—Qu'y a-t-il ? demanda vivement le docteur.

—Lisez ! répondit l'artiste en lui tendant le billet qu'il froissait dans sa main crispée.

Le médecin le parcourut avec calme et sembla peser l'un après l'autre les mots dont il se composait.

A l'orthographe près, qui était toute de fantaisie, voici ce que contenait cette lettre :

"Enfin, je tiens ma revanche ! Si vous voulez revoir la folle, trouvez-vous demain à minuit, sur le chemin de halage, entre Asnières et Courbevoie, en face le château de Bécon, et apportez un billet de mille.

"Inutile d'ajouter que si vous préveniez la rousse, elle ne nous trouverait pas, et qu'en admettant même qu'elle soit plus rouée que nous, au moindre danger que nous courrions, la felle payerait la casse, fût-ce de sa peau."

Pas de signature.

—Connaissez-vous cette écriture ? demanda le docteur à Gabrielle.

—Non, répondit la jeune fille, mais je n'ai pas besoin de la connaître pour deviner quel est l'auteur de ce billet. Il s'est trahi avec tant d'impudence...

—Alors quel est-il ?

—C'est Polyte.

—Lui ? le saltimbanque à qui vous avez acheté la liberté de cette malheureuse ?

—Lui-même. Il a découvert mon adresse et a appris qui j'étais. Une première fois il m'avait arrêté dans la rue et menacé prétendant avoir fait avec moi un marché de dupe, et exigeait un nouveau sacrifice. Cette fois M. Dorval m'avait débarrassé de lui, et je n'en avais plus entendu parler.

—Et moi, ajouta René, je lui avais offert une somme égale à celle qu'il avait reçue, mais il voulait davantage et j'ai refusé de souscrire aux conditions qu'il me dictait.

—Alors que faire ? fit Gabrielle avec accablement.

—Attendez, et ne vous découragez pas ainsi que diable ! se récria le docteur. Voyons, dites-moi tout ce que vous savez.

—Moi, dit René, je ne sais rien.

—Quant à moi, reprit Gabrielle, je venais ici aujourd'hui avec de sinistres pressentiments. Je voulais vous faire part de la

singulière visite que j'ai reçue ce matin même.

—De qui ?

—De la femme de ce misérable.

—Dans quel but est-elle venue chez vous ? Est-elle complice de son mari ?

—Au contraire. Elle venait me prévenir de me tenir sur mes gardes. Un instant j'ai eu l'idée de descendre chez monsieur Dorval pour lui demander conseil, mais outre que je ne croyais pas à une catastrophe aussi imminente...

—Enfin, que vous a dit cette femme interrogea le docteur.

—Voici, commença Gabrielle :

—Je n'avais pas revu Eulalie depuis le jour où je lui avais proposé de recueillir Geneviève, ce à quoi elle s'était refusée énergiquement. Ce matin, en la voyant paraître, je supposais d'abord qu'elle venait de la part de son mari, pour renouveler auprès de moi ses tentatives d'intimidation, et je la reçus assez mal.

Elle le remarqua et sourit avec amertume.

—Oui, fit-elle tristement, je vous comprends, mais rassurez-vous, mademoiselle. Je ne vous dirai pas que ça ne m'a pas fait de peine quand j'ai su que mon grelin de mari vous avait vendu la pauvre folle, mais je sais que vous avez payé, je ne viens rien vous réclamer. D'ailleurs, comment la nourrirais-je aujourd'hui ?

Mon mari m'a abandonnée pour courir les cabarets, j'ai dû renoncer à garder auprès de moi mes chers petits, je travaille et me suffis à peine... Vous le voyez, j'aime autant que la malheureuse soit auprès de vous...

L'infortunée Eulalie essuya une larme furtive.

Tout ça ne serait rien, continua-t-elle, si Polyte ne s'était pas lié avec un tas de chenapans qui, je le crains bien, lui feront faire quelque sottise.

Parfois il vient chez moi pour manger, quand il n'a plus le sou. Presque toujours il est ivre. Or, plusieurs fois déjà j'en avais entendu proférer des paroles menaçantes contre vous et contre un M. René qui, à ce qu'il paraît, l'a quelque peu rudoyé ; mais hier, Polyte est arrivé chez moi dans un état de surexcitation effrayante. Dans son ivresse, il a dévoilé certains projets dont je n'ai pu déchiffrer la nature, mais qui m'ont fait trembler pour vous et pour lui.

Sans doute ses nouveaux amis lui avaient monté la tête, car je ne l'avais jamais vu en pareil état. Il m'a demandé de l'argent, je lui en ai refusé. Il s'est levé et s'est dirigé vers moi, comme pour me frapper mais je l'ai regardé d'un air... Il s'est arrêté brusquement, est sorti en fermant la porte avec violence, et en renouvelant contre vous ses menaces.

De tout cela que peut-il résulter ? Je l'ignore, mais, à coup sûr, rien de bon. Polyte est devenu fainéant et ivrogne, il a des fréquentations qui m'épouvantent, et je frémis à l'idée qu'un jour...

Eulalie n'acheva pas sa phrase et posa sa main sur ses yeux, comme pour chasser une vision funeste.

—Bref, reprit-elle, je suis venue vous prévenir. Tenez-vous sur vos gardes, et si, par hasard, mes avis étaient impuissants à vous préserver, tant que vous le

pourrez, je vous en supplie, mademoiselle, ménagez-le !

A ces mots la malheureuse femme saisit ma main qu'elle embrassa avec force et se retira.

—Voilà ce que je comptais vous dire aujourd'hui, acheva Gabrielle, espérant qu'il serait temps encore de conjurer le malheur qui vient de nous frapper.

—Connaissez-vous l'adresse de cette femme ? demanda Lasserre.

—A ma prière, et comme je la remerciais de sa démarche, elle me l'a donnée.

—Oùdemeure-t-elle ?

—Rue Sainte-Thérèse, No 61, à Batignolles.

—Bien ! Par elle, peut-être, nous saurons où est son mari ; mais, avant tout, il faut interroger le concierge de cette maison. L'avez-vous fait ?

—Non, répondit Gabrielle ; je n'y ai pas songé.

Le docteur était le seul de trois personnes qui se trouvaient là, qui eût conservé sa présence d'esprit. Gabrielle était anéantie. René était atterré. Tous ces rêves de la veille devenaient irréalisables. Et comme il ne pouvait faire part ni au docteur ni à la jeune fille des espérances qu'il avait conçues, il s'efforçait sans y parvenir, de dissimuler l'horrible déception qui lui brisait le cœur.

Lasserre était descendu chez le concierge, et, sans mot dire, avec une vigueur dont il ne se serait jamais cru capable, l'avait pris par le bras et jeté au milieu du salon. Puis, il s'était placé devant la porte et avait résolument croisé ses bras.

—Répondez, dit-il sévèrement au concierge.

—A quoi ? balbutia celui-ci d'un air ahuri.

—Qui est venu ici depuis hier ?

—Je ne sais pas.

—Prenez garde ! insista le docteur. Songez qu'il s'agit d'une affaire de cour d'assises, dans laquelle vous pourrez être impliqué. Votre devoir, votre état, est de savoir ce qui se passe dans la maison confiée à votre surveillance. Donc, croyez-moi, répondez. Qui est venu ici depuis hier ?

—Oh ! quant à ça, protesta vivement le concierge, je n'ai rien à craindre de la cour d'assises, ma conscience est tranquille.

—Tant mieux ! car alors vous n'avez aucun intérêt à nous cacher la vérité, l'interrompit le médecin.

—Au contraire, mais d'abord, je vous en conjure, apprenez-moi ce qui est arrivé, sans cela je serais fort en peine de vous répondre.

—Madame Geneviève, celle pour qui j'avais loué cet appartement, celle que je vous avais particulièrement recommandée, a disparu. Or, d'après le billet que nous avons trouvé sur cette table, il est évident que quelqu'un s'est introduit dans la maison.

—Sans doute. Cette dame n'est donc pas chez vous ?

—Non, puisque je vous demande ce qu'elle est devenue.

—Mais pourtant ce commissaire que vous avez envoyé...

—Quand ? fit le docteur abasourdi.

—Hier soir. Un commissaire médaillé est venu dans la maison. Il montait sans me dire où il allait, quand je l'ai arrêté au passage.

—Où allez-vous ? lui ai-je dit brusquement.

—N'est-ce pas ici, m'a-t-il répondu, que le docteur Lasserre a loué pour une de ses malades un appartement ?

—Oui.

—Au premier, à gauche, n'est-ce pas ? a-t-il ajouté.

—C'est bien cela.

—Parbleu ! Il me l'a assez expliqué, puisqu'il m'a chargé de lui amener sur-le-champ la dame qui occupe ce logement. Il a même payé d'avance la voiture qui nous attend à la porte.

—Et vous l'avez cru ! s'écria le docteur en frappant du pied.

—Comment ne l'aurais-je pas cru en présence de renseignements si détaillés ? se défendit le concierge. S'il n'avait pas invoqué votre nom, j'aurais pu douter ; mais, outre qu'il se présentait de votre part, il allait au devant de toutes les questions que j'aurais pu lui adresser. Tout autre à ma place...

—C'est bien. Ensuite.

—Il est monté et sonné à deux ou trois reprises.

—Quel heure était-il ?

—Sept heures et demie, tou au plus. Madame Geneviève a fini par ouvrir la porte, et le commissaire est entré. A partir de ce moment, je n'ai plus rien entendu pendant un quart d'heure ; mais comme je continuais à prêter l'oreille, la porte de l'appartement s'est ouvert de nouveau et s'est refermée tout aussitôt. Le pas lourd du commissaire faisait crier les marches de l'escalier.

Derrière lui, je distinguai le frolement d'une robe de femme. En effet, au bout de quelques instants, je les vis passer devant ma loge. Le commissaire me salua poliment, je tirai le cordon et j'entendis le roulement d'une voiture qui se perdit bientôt dans l'éloignement.

—Ce commissaire vous ne le connaissez pas ?

—Je ne l'ai jamais vu.

C'est tout ce que vous savez ? interrogea Lasserre.

—Absolument tout, oui, monsieur.

—Et vous seriez prêt à en déposer devant le commissaire de police ?

—Quand il vous plaira, monsieur.

—Lasserre avait, pendant cet interrogatoire, scrupuleusement étudié le visage du concierge, mais il n'y avait rien découvert qu'une bonhomie un peu effrayée. Certainement cet homme n'était coupable que d'excès de confiance.

—Il suffit, lui dit le docteur, vous pouvez vous retirer.

Gabrielle et René n'avaient pris aucune part à l'entretien, mais n'en avaient pas perdu un mot. Ils sentaient que le médecin possédait seul le sang-froid nécessaire, et lui avaient abandonné la direction de cette affaire.

Quand le concierge se fut éloigné, Lasserre se tourna vers eux.

Eh bien ? fit-il, comme pour demander conseil.

—Que faire ? dit Gabrielle, incapable de formuler un avis.

René hochait gravement la tête. La nouveauté de la situation le prenait positivement au dépourvu.

—Je crois qu'avant d'adopter un parti définitif, proposa le médecin, il serait bon d'aller chez Eulalie. Mademoiselle Gabrielle nous accompagnera et interrogera cette. Nous lui prouverons

de cette façon que nous avons tenu à épuiser toutes les tentatives de conciliation,

— Soit ! fit la jeune fille en se levant. A tout prix il faut sortir de cette indécision.

Ils descendirent, gagnèrent le boulevard Pigalle, sautèrent dans la première voiture qu'ils aperçurent, et se firent conduire rue Saint-Thérèse, chez Eulalie.

La brave femme dormait à poings fermés, quand ils frappèrent à la porte du garni qu'elle habitait. De trois heures du matin à midi, elle travaillait comme un cheval. Sa besogne terminée elle se couchait pendant deux heures.

Grâce à son activité et à sa force herculéenne, son métier de porteuse de pain lui fournissait des ressources suffisantes. Sans Polyte, elle aurait été à l'abri du besoin. Ses maîtres l'aimait et appréciaient à leur juste valeur les qualités exceptionnelles dont elle était douée.

La chambre qu'elle occupait était d'une effrayante simplicité. Un lit de sangle, une commode, un table et quatre chaises en paille, tel en était l'ameublement. Cette pièce formait un carré étroit de quatre mètres au plus de chaque côté. Du reste, tout y était rangé avec soin et accusait la plus irréprochable propreté.

Ce détail frappa Gabrielle dès qu'elle pénétra dans la chambre.

En apercevant la jeune fille, en la voyant accompagnée de messieurs, la bonne femme devina sur-le-champ ce qui les amenait.

— Comment ! fit-elle d'une voix étranglée, est-ce que déjà Polyte aurait mis ses menaces à exécution ?

Puis, remarquant la tenue sévère du docteur, tout habillé de noir et cravaté de blanc, elle se méprit et crut se trouver en face d'un magistrat.

— Je vous en prie, monsieur, dit-elle, ne lui faites pas de mal ! Il n'est pas méchant ; il n'est que faible. On lui aura monté la tête ; il se sera laissé entraîner.

— Rassurez-vous, lui fit observer Gabrielle avec douceur. Monsieur est le docteur Lasserre. C'est lui qui depuis deux mois donne ses soins à notre pauvre malade. Il ne veut aucun mal à votre mari, mais, comme nous, il désire connaître la vérité. Etes-vous en état de nous l'apprendre ?

— Que s'est-il passé ? demanda Eulalie tremblante.

— Geneviève a disparu. Tenez, fit Gabrielle en lui donnant le billet que le prétendu commissaire avait laissé sur la table. Lisez. Est-ce l'écriture de votre mari ?

— Non, répondit Eulalie avec joie. Je vous le disais bien qu'il n'agissait pas de ton plein gré. Il a des complices, ce n'est pas douteux. C'est l'un de ces misérables qui vous a laissé cette lettre.

— Votre mari demeure-t-il dans les environs d'Asnière ou de Courbovoie ?

R. O. Bruce, pharmacien de Tara dit Il n'y a pas de médecine dans mon magasin qui se vende aussi bien et qui apporte autant de satisfaction que l'huile électrique du Dr Thomas, et la vente que l'on en fait va toujours augmentant ; à ce point de vue là l'année dernière a été meilleure que jamais. Un de mes clients s'est guéri d'un catarrhe au moyen de trois bouteilles de cette huile. Un autre qui était depuis longtemps retenu au lit pour une infirmité dans le dos, a pu abandonner sa couche après avoir fait usage de deux bouteilles seulement. J'ai de nombreux clients qui ne voudraient pas rester un seul instant sans en avoir.

MARIAGE.

— LA RUE-PARENT.— Le 23 sept., à la chapelle St-Louis, par le révérend M. Bélanger, M. Roger LaRue, de la maison Thibaudeau & Frère, et fils de Siméon LaRue, écrivain, à Mlle Elodie Parent, fille de M. Louis Parent, marchand.

L'heureux couple est parti pour un voyage dans l'ouest. Nos meilleurs souhaits.

DECES

DUGAL.— Au faubourg Saint-Jean, quartier Montcalm, le 16 du courant, Dame Marie Euphémie Honorine Bolduc, épouse de Sieur Ed. Edmond Dugal, typographe, à l'âge de 35 ans et 6 mois. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et cinq enfants qui la regretteront longtemps.

MARQUETTE.— A Lévis, jeudi matin, Marie Cédulie, fille de M. B. Marquette, groffier des Procès-verbaux, à l'Assemblée législative.

HEARN.— Le 14 du courant, après une longue maladie, est décédée Mariane Ann Hearn, épouse de Stephen Dalton Quirk.

DION.— A St Ephem de Tring, le 15 du courant, à l'âge de 3 mois et 4 jours, Marie Anne Angéline Bernadette, enfant de M. Octave Dion.

LEVÉQUE.— Ce matin, à l'âge de 9 mois, Jean Adelard, enfant de M. Jean Levéque dit LaFrance.

CHALIFOUR.— A St Roch, ce matin, à l'âge de 75 ans, demoiselle Angèle Chalifour.

LEMIEUX.— A l'Isle aux Grues, le 11 du courant, à l'âge de 72 ans, M. Louis Lemieux, pilote.

GIGUÈRE.— Ce matin, à l'âge de 5 mois Marie Alma Mathilda, enfant de M. Louis Giguère, commis marchand.

DE BONVILLE.— Le 17 du courant, après une longue et douloureuse maladie, Mlle Marie Adeline Palin dit De Bonville, à l'âge de 24 ans et 7 mois.

LEMIEUX.— A St David Lauberivière, est décédée le 14 du courant, Mlle Marie Sophie Dida Lemieux, âgée de 104 ans, fille bien-aimée de M. Pierre Lemieux, peintre.

LAFLAMME.— Le 16 du courant, Mme Marie Constance Gagnon, épouse de feu Michel Kemner dit Laflamme. Elle était âgée de 84 ans.

LAMONDE.— A St Sauveur, le 18 courant à l'âge de deux mois, Joseph Albert Rosario, enfant de Eugène F. Lamonde.

MALOUIN.— Ce matin, à l'âge de 9 ans, 7 mois et 21 jours, Jacques Eugène, enfant de Jacques Malouin, avocat, C. R.

TERREAU.— Le 19 courant, Marie Joseph-Louis-Charles, à l'âge de neuf mois, enfant de M. Louis Terreau, fondeur.

BELLEAU.— A la Pointe aux Trembles, le 19 courant, à l'âge de 74 ans, Sieur Isidore Belleau, cultivateur. Il était le père du Dr A. G. Belleau, coroner pour le district de Québec.

BOISJOLIE.— M. Godfroid Boisjolie, rentier, décédé subitement à la Pointe aux Trembles, le 17 du courant à l'âge de 77 ans.

Madame Marie Marguerite Gravel, épouse de feu Louis Bernier, écuier, notaire, à l'âge de 85 ans et 5 mois.

LESAGE.— A Ste Jeanne de Neuville, le 12 septembre courant, à l'âge de 17 ans, M. Elzéar Lesage, fils aîné de M. Victor Lesage, secrétaire-trésorier de la municipalité de Ste Jeanne de Neuville.

BEAUDOIN.— A St Roch, le 20 du courant, à l'âge de 1 mois Joseph Michel enfant de M. Pierre Beaudoin.

BEAUDOIN.— Le 20 du courant, à l'âge de 20 ans, après deux jours de maladie seulement, Marie Dulcie Gagnon, épouse de Sieur Honoré Beaudoin.

Ce qu'il en pense

Je suis marchand à commission faisant affaires aux Indes Occidentales. "J'ai fait usage de votre Extrait pour des cors sans douleur de Putnam lorsque j'étais en Canada, et je suis d'opinion que c'est le meilleur remède que j'aie jamais vu pour les cors. Veuillez m'en expédier quelques douzaines pour mes amis et pratiques de l'Amérique du Sud et des Indes Occidentales."

(Signé)

WM. GOULD, New-York,

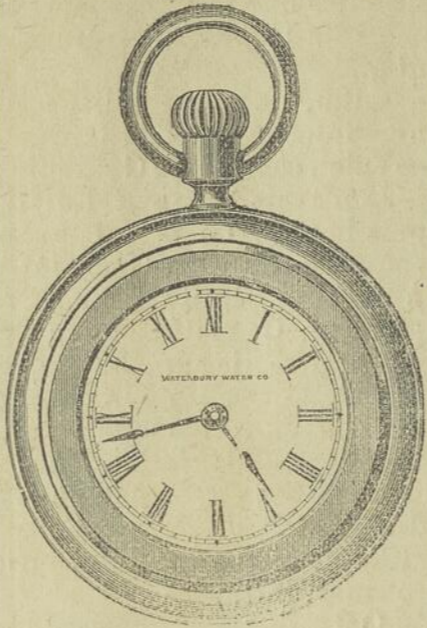
Des milliers de certificats en sus de ceux des pharmaciens ont été reçus et prouvent que l'Extrait pour des cors sans douleur de Putnam, est sûr, sans danger et sans douleur. En vente par les détaillants de médecine de la campagne et par tous les pharmaciens. N. C. Polson & Cie, propriétaires, Kingston.

ATTENTION!

Pardessus d'Automne et d'Hiver

"The Waterbury."

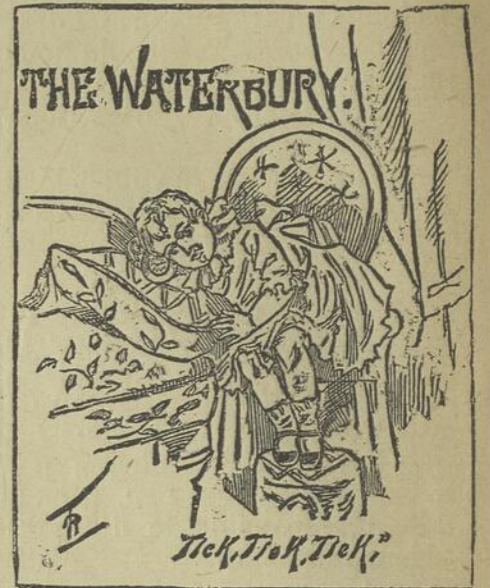
« Voici venu le moment où l'hiver s'annonce d'une manière tout-à-fait respectable. « Voici venu le moment où un bon pardessus sera utile et agréable. « Voici venu le moment où on a besoin d'un bon habillement.



Nous sommes encore sur la brèche, et nous venons vous dire : Venez et choisissez. Nous avons fini avec les épreuves du commencement. Nos pratiques sont satisfaites, sont contentes et reviennent Maintenant, un mot à ceux-là qui n'ont pas eu besoin d'habillements ; ils auront besoin d'un pardessus ! eh bien ! l'affaire est toute réglée.

Nous donnons à tout acheteur d'un pardessus de \$12.00 soit une montre (WATERBURY) ou un horloge égyptienne ou dorée. Pour un de nos pardessus de \$10.00 une horloge en nickel.

Assortiment général d'habillements tous faits, l'outillage. Prix que la compétition ne peut tolérer. Un seul prix toujours et au meilleur marché.



Malgré tout avis contraire, nous avons bonne envie de vivre, et si pendant quelques semaines, nous n'avons donné de nos nouvelles. C'est que nous n'avons pas voulu, taquiner nos pratiques amis et le public en général par des annonces sans importance d'actualité.

Ne pas oublier le Vrai Magasin d'Epargne

LA Cie GRANDE UNION,

95, Rue Saint-Joseph, St-Roch, Québec

Ou 1911, Rue Notre-Dame, Montreal.



INSTRUMENTS AGRICOLES.

CHARRUES toute de fer (modèle Jeffrey) d'acier.
" " de fonte.
" " à deux oreilles avec arrache-patates.
" " Tourne-oreille pour les côtes.

Arrache-souches et pierres.
Pelles à cheval.

TOMBREAUX Distributeurs d'engrais.
Fourneaux-Economiques

HACHE-PAILLE.
Cribles vanniers et séparateurs.

MACHINES A BATTRE de Desjardins.
" " de Ste-Jeanne

de Neuville.

SUR COMMANDE :

Machines à battre, de Bellefeuille.
" " de Bessette.

" " de Beauchemin & Fils.
" " A VAPEUR.

Presses à foin de toutes dimensions.

Machine à Moudre les grains

POUR LES BESTIAUX ET LES PORCS, avec aplatisseur. — Force motrice convenable : de 2 à 6 chevaux. Révolutions des meules : de 800 à 1200 à la minute. Capacité de débit : de 8 à 25 minots à l'heure, suivant la force du moteur et le degré de finesse de la farine. Poids, 400 livres.

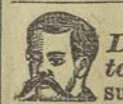
Prix, \$75.00.

ASSORTIMENT général de machines agricoles chez

LEFRANCOIS & THIBOUTOT,

No 110, rue St-Paul.

QUEBEC.



Vigueur Française du

Dr LaFleur pour la Moustache.

— Fait pousser la barbe sur la figure la plus unie en 20 jours, ou argent remis. Ne manque jamais.

Envoyé sur réception de 50 c. argent ou timbres. Demandez la circulaire. Méfiez-vous des imitations. Aucun autre véritable.

Adressez : T. W. SAXE, Boite 22, WARSAW, IND. U. S.

17 juil 1884—1mE 6mC 770

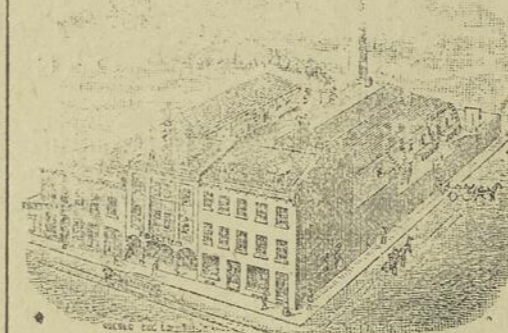
Fonderie Canadienne.

FONDEE DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIECLE.

Mme Vve Chs TERREAU.

A. RACINE, GERANT.

Nos 132 à 142, RUE ST-PAUL.



Le soussigné a l'honneur de prévenir ses nombreuses pratiques, qu'ayant terminé de grandes améliorations dans cet établissement, il y a aussi augmenté considérablement le fond de commerce qui, aujourd'hui, est le plus complet et le mieux assorti qu'il y ait à Québec.

Il invite tout le monde à venir voir l'assortiment et surtout ses prix qui, il en a la certitude, satisfèreront tous les acheteurs.

Le plus beau choix de poêles à charbon importés qu'il soit possible de voir à Québec, se trouve à cet établissement. Il suffit que de les voir pour avoir le désir d'en acheter un, quand ce serait-il que comme ornement, tant la beauté et l'élégance de ces poêles est supérieure à tout ce qui a été offert en vente jusqu'à ce jour.



Messieurs les Marchands, comme les familles auront toujours l'avantage, comme par le passé, de trouver à cette Fonderie un assortiment général et des plus variés de Poêles à charbon, Poêles de cuisine, Poêles simple, double, à trois ponts, Poêles à l'huile de Charbon de toutes sortes. Ainsi que toutes ouvrages en fonte qui sont fait sur commande avec soin et diligence de manière à satisfaire les pratiques les plus exigeantes. Le tout à des prix extrêmement réduits et à des conditions libérales.

Une visite est respectueusement sollicitée.

A. RACINE,

GERANT.

23 sept 1884—15JEC 3101

Nap. DERY, Graine de Negondo

FACTEUR D'ORGUES,

No 456, RUE ST-JEAN.

Les fabriques et les communautés trouveront un immense avantage en s'adressant à M. Dery, pour la confection d'Orgues de toutes grandeurs, pour églises et chapelles. Ouvrage garanti. Prix modérés.

10 cts le 100 ou 25 cents l'once. Un once contient près de 500. Déduction libérale à la livre. Expédié francs.

C. SYVESTRE, St-Barthélemy, Comté de Berthier. 24 août 1884—6m 244